

Menace pour les installations pétrolières du Golfe

Les combats font rage entre l'Irak et l'Iran

(D'après AFP et Reuter) — Le conflit irano-irakien s'est notablement aggravé hier. Selon Bagdad et Téhéran, de violents affrontements ont eu lieu dans la zone du fleuve Chatt-el-Arab, réunion du Tigre et de l'Euphrate, au nord du Golfe. Jusqu'au 17 septembre, la frontière entre les deux pays passait par le milieu du fleuve. Depuis cette date, l'Irak a étendu sa souveraineté aux deux rives du Chatt-el-Arab, après avoir dénoncé les accords d'Algier de 1975.

L'aéroport iranien d'Abadan et le port de Khorramchahr, le plus important d'Iran sur le plan commercial, ont été bombardés hier par l'artillerie irakienne, a rapporté l'agence irakienne d'information (INA) confirmant des informations en provenance de Téhéran. L'aéroport d'Abadan a été partiellement détruit et tous les vols à partir ou en direction de cette ville, où se trouve la plus grosse raffinerie du monde, ont été suspendus, a indiqué Radio Téhéran.

Un haut fonctionnaire de la compagnie nationale iranienne des pétroles a déclaré qu'il pensait que l'armée iranienne avait volontairement évité de prendre pour cible les installations pétrolières irakiennes du port de Basra, sur l'autre rive du Chatt-el-Arab, «parce qu'ils peuvent nous faire la même chose». Il a précisé qu'il y avait eu de violents combats le matin dans des zones proches de la raffinerie d'Abadan, et que les bombardements irakiens avaient déclenché

plusieurs incendies. Mais la raffinerie n'a pas été touchée, et les incendies ont pu être rapidement maîtrisés.

Le pétrole brut iranien est exporté à partir du terminal de l'île de Kharg, dans le Golfe persique, mais celui d'Abadan est transféré jusqu'à un terminal sur le fleuve.

La radio iranienne a annoncé en outre que les installations portuaires de Khorramchahr, le premier port du pays, dont une base militaire, avaient été endomma-

gées la veille par les tirs d'artillerie irakiens. Une quinzaine de personnes ont été blessées.

Pour sa part, l'état-major iranien a indiqué que les affrontements se déroulent «sur terre et sur l'eau» signalant qu'un «petit bateau» de guerre irakien «avait été coulé sur le fleuve». Presque simultanément, l'Irak a publié un communiqué faisant état de cinq vedettes irakiennes coulées dans la région de Khosrowabad.

Selon l'INA, les vedettes irakiennes avaient tiré sur l'Orient Star, navire britannique, qui se dirigeait vers le port irakien de Basrah.

Et un chasseur bombardier Phantom iranien a été abattu et trois vedettes irakiennes ont été coulées dans le fleuve Karoun hier après-midi, a annoncé un porte-parole militaire irakien.

Les autorités irakiennes ont demandé aux navires circulant sur le Chatt-el-Arab de hisser le pavillon irakien et de se conformer aux lois de navigation irakiennes. A Bagdad, le ministère des Affaires étrangères a informé l'ensemble du corps diplomatique de cette nouvelle réglementation.

D'autre part l'agence iranienne Pars a indiqué que quelque 343 cargos attendaient de décharger leurs cargaisons au port iraniens de Bandar-Khomeini (ex Bandar-Chah au Nord du Golfe).

Selon les assurances maritimes londonniennes Lloyds — qui n'avaient pas reçu hier confirmation de l'attaque contre l'Orient Star, ce chiffre devrait être plus près d'une centaine.

L'état-major iranien à Téhéran a annoncé de son côté qu'un navire soviétique transportant des véhicules de transport à usage militaire s'est rendu à Rasrah (ou Bassorah, en Irak, à hauteur de Khorramchahr).

Après plusieurs jours d'expectative, l'Iran a ainsi réagi aux décisions irakiennes de récupérer par la force des territoires considérés à Bagdad comme historiquement «arabes», en rappelant sous les drapeaux une classe de réservistes. Selon les premières estimations, cette mesure apporterait à l'armée iranienne un renfort de 120.000 hommes.

On annonçait enfin dans la soirée la réunion du conseil national iranien de sécurité durant six heures pour examiner la situation. Le président Abolhassan Bani-sadr, le premier ministre Mohamed Ali Radjai, le ministre de la Défense et les chefs de l'armée ont participé à cette réunion au siège de l'état-major à Téhéran.

Sur le plan international, cette crise irano-irakienne, si elle prenait de plus amples proportions, pourrait menacer l'approvisionnement de l'Occident en pétrole: en effet l'Irak a des prétentions sur les trois îles du détroit d'Ormuz Grande Tomb, Petite Tomb, et Abou Moussa) administrées depuis dix ans par l'Iran. Téhéran pourrait décider de fermer le détroit par où les «tankers» du monde industrialisé vont faire le plein dans les ports du Golfe.

Sur le plan diplomatique, seuls la Jordanie et le Qatar, dans le camp arabe ont pris partie en faveur de l'Irak.

Dans les milieux concernés, on reste cependant réservé quant au risque d'un conflit total entre les deux pays. Ce conflit estime-t-on généralement, ne fait pas appel à des considérations idéologiques, les deux pays étant également isla-

Voir page 18: Combats

week-end sportif



5 passes de touché pour Dattilio

Gerry Dattilio a signé une autre belle performance, hier soir, lançant cinq passes de touché, dont trois à Keith Baker, lors de l'écrasante victoire de 49-10 des Alouettes de Montréal sur les Tiger-Cats de Hamilton. Sous l'habile direction de Dattilio au poste de quart-arrière, les Alouettes ont ainsi remporté un quatrième match au cours de leurs cinq dernières rencontres et ils ont pris seuls possession du premier rang de la section Est de la Ligue canadienne, deux points devant Ottawa et Toronto.

— page 14



Les Phillies s'approchent des Expos

Avec encore 13 parties à jouer d'ici la fin du calendrier régulier, l'avance des Expos en tête de la section Est de la Ligue nationale n'est plus que d'un demi-match sur les Phillies de Philadelphie. Hier à St. Louis, les Expos n'ont frappé que trois coups sûrs contre les Cardinals, qui l'ont emporté 4-1 grâce à une poussée de trois points aux dépens de Dave Palmer dès la deuxième manche. Pendant ce temps à Chicago, les Phillies s'approchaient des Expos en l'emportant 7-3. Ce soir et demain soir, les Expos seront à Pittsburgh pour y affronter les Pirates, qui accusent un recul de quatre parties sur les meneurs à la suite de leur victoire de 9-4 sur les Mets de New York, hier.

— page 15

AU SOMMAIRE

■ Le patrimoine: second souffle pour les vieux quartiers — page 2

■ Une solution raisonnable: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Il était une fois à Londres: un commentaire de Robert Décaré — page 16

Scrutin: décision après le 5 octobre

Lévesque tente de secouer l'apathie de ses troupes

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Aucune décision n'est encore prise quant à la saison et à la date des élections générales au Québec, mais au Parti québécois le mot d'ordre est maintenant à la mobilisation générale comme si un scrutin devait avoir lieu cet automne.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a lui-même sonné le rappel des troupes au cours du week-end, précisant que faute de scrutin cet automne cette mobilisation lui apparaît quand même nécessaire pour faire face à un éventuel coup de force constitutionnel de la part du gouvernement fédéral.

C'est devant les membres du conseil national du Parti québécois, réuni samedi et dimanche à Québec, que le premier ministre a lancé cet appel à la mobilisation que les militants péquistes ont rapidement entériné malgré une certaine apathie. Ils ont adopté au cours du week-end un plan d'action énonçant l'hypothèse d'élections cet automne ainsi qu'un rapport qui autorise le gouvernement à se doter d'un programme électoral d'où serait absent le projet de souveraineté-association.

D'entrée samedi matin, le premier ministre avait mis le doigt sur la principale préoccupation des militants péquistes depuis le référendum du 20 mai, les élections.

Aucune décision n'est encore prise, a d'abord assuré le premier ministre qui a indiqué toutefois qu'au lendemain du conseil national élargi des 4 et 5 octobre, il sera en mesure de faire connaître sa décision. Entretemps, il poursuit sa réflexion, attendant que «certains facteurs aient eu le temps de se préciser». Ces facteurs sont l'attitude d'Ottawa sur le plan constitutionnel.

En dépit de cette période d'attente, la mobilisation des militants doit s'intensifier, a dit M. Lévesque, qui croit que la conjoncture politique offre deux bonnes raisons pour cela: ou il y aura des élections bientôt et il faudra affronter les libéraux de Claude Ryan, ou il n'y aura pas d'élection que le printemps prochain et les militants péquistes devront néanmoins être partout présents dans le paysage pour résister avec «toutes leurs énergies et tous les moyens imaginables» à un rattachement unilatéral de la constitution auquel M. Lévesque s'attend.

Cette mobilisation est d'ailleurs en cours depuis déjà plusieurs semaines, car dès le mois de juin, même si plusieurs étaient encore traumatisés par la défaite référendaire, la direction du parti avait commencé à se retrancher les manches.

Le résultat est tel que selon des membres de l'organisation nationale, le Parti québécois est plus avancé dans ses préparatifs électoraux qu'il ne l'était à la veille du référendum. M. Lévesque a signalé que dès la mi-août une structure

Voir page 18: Lévesque



La 51e assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce du Canada s'est ouverte hier à Québec et deux participants ont fait une arrivée triomphale en calèche. Il s'agit de M. Jean de Grandpré, (à gauche), président de Bell Canada et de M. Hal Wyatt, président sortant de la Chambre de commerce du Canada. (Photolaser CP)

L'homme d'affaires devra orienter la décennie 80 (Jean de Grandpré)

par Michel Nadeau

QUÉBEC — Discernant «un besoin urgent de force morale et de leadership» dans la société, le président du groupe Bell-Northern, M. Jean de Grandpré, croit que c'est l'homme d'affaires qui devra «orienter la décennie 80» et assu-

mer «pour une large part, la gestion de l'environnement futur».

Prenant la parole à l'occasion de l'ouverture du congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada, au Centre municipal des congrès à Québec, M. de Grandpré a déclaré que la décennie qui commence sera vraisemblablement celle d'un malaise profond «où les individus et les groupes lutteront âprement à propos de choix cruciaux». L'enjeu sera «la redistribution de la richesse et du pouvoir».

L'homme d'affaires ne doit pas simplement chercher à s'adapter, «il doit prendre la tête du mouvement». Aussi il lui faudra «rivaliser l'attention du public sur les questions telles qu'elles se posent vraiment, sans laisser de côté les préoccupations relatives à l'environnement».

Tout en reconnaissant que «entrepreneurs et industriels ne sont pas sans reproches», il faut éviter l'autre extrême: le syndrome de la culpabilité. L'homme d'affaires montréalais ne voit rien de mal dans le fait qu'une compagnie canadienne «verse des honoraires raisonnables à des agents étrangers» pour décrocher un contrat. C'est du «pharisaïsme» que de se scandaliser devant celui qui, «compte tenu de circonstances particulières, accepte des fonds provenant d'une caisse établie en faveur de personnes qui se lancent en politique».

M. de Grandpré a fait une entrée assez inusitée en prenant place dans un cortège de deux calèches précédées d'une fanfare d'une vingtaine de musiciens. Ces derniers ont joué bien fort l'hymne national

canadien alors que, dans la salle voisine, se poursuivaient les délibérations du Parti québécois. Lors d'un panel qui a suivi, le président du C.D. Howe Institute, M. Carl Beigie, et le directeur de l'École des Hautes études commerciales, M. Pierre Laurin, ont apporté certaines nuances aux propos de M. de Grandpré

en soulignant plusieurs comportements contradictoires des milieux d'affaires. M. Beigie a étonné plusieurs participants en affirmant que la question de la liberté de mouvement des capitaux et des individus n'étaient pas au fond le premier problème pour les industriels canadiens.

Voir page 18: Décennie

Campeau majore son offre à \$23

N'ayant pu obtenir la majorité des actions du Royal Trust, M. Robert Campeau a perdu au cours du week-end la deuxième manche dans la bataille qui l'oppose aux dirigeants de la compagnie de fiducie torontoise.

Cependant M. Campeau revient à la charge et ajoute \$45 millions à l'offre globale de \$413 millions pour toutes les actions de Royal Trustco.

Dans un communiqué de presse publié samedi midi, l'homme d'affaires franco-ontarien annonce qu'il majore à \$23 le montant offert pour chaque action ordinaire de Royal Trustco.

M. Campeau attribue l'échec de sa première offre «à la confusion créée par les dirigeants de Royal Trustco qui n'ont pas permis à tous les actionnaires d'avoir une

chance égale de répondre à notre proposition».

On ne précise pas la proportion des actions qui ont été déposées par les actionnaires, vendredi dernier. L'offre de M. Campeau était conditionnelle à son acceptation par les détenteurs d'au moins neuf millions d'actions sur un total d'environ 18 millions.

«Nous présentons une offre plus généreuse tout en accordant un prolongement jusqu'au 2 octobre à tous les actionnaires. Tous auront ainsi droit à un même traitement».

Ceux qui ont remis leurs actions à leur courtier pourront évidemment profiter de l'offre de \$23. D'autre part ils ont jusqu'au 30 septembre pour changer d'avis.

Voir page 18: Campeau

La radio polonaise diffuse une messe

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, la messe dominicale a été diffusée en direct sur les ondes de la radio d'État polonaise. Cet événement est largement considéré comme une victoire de l'Eglise catholique, en lutte depuis trente-six ans contre le régime communiste.

La radio polonaise a, en effet, diffusé hier le service religieux célébré à l'église de la Sainte-Croix à Varsovie. La messe a été transmise sur ondes longues, moyennes et ultra courtes à travers toute la Pologne et relayées

par les stations locales, y compris celles qui atteignent certains endroits de Biélorussie et d'Ukraine, où l'on comprend le polonais.

Dans l'immédiat après-guerre, la radio polonaise a diffusé occasionnellement certains services religieux, mais la messe n'avait jamais été radiodiffusée de manière régulière jusqu'à ce jour. Cette concession a été arrachée à l'État grâce aux mouvements de grève du mois dernier sur la côte balte.

Pour bien marquer l'événement, les évêques polonais ont fait lire dans toutes les églises du pays un communiqué

Voir page 18: Messe

INTER

Gros lot de **250 000 \$**

Tirage: 312

345570	250 000 \$
455570	25 000 \$
5570	250 \$
570	50 \$

LOTS

Gros lots de **25 000 \$**

858691
860341
678760

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré: 98049 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$	Numéro tiré: 3022 3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$	Numéro tiré: 690 4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$
98049X X98049	3022XX X3022X XX3022	690XXX X690XX XX690X XXX690

Second souffle pour les vieux quartiers

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



La ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles ont convenu de renouveler le protocole d'entente qu'ils avaient ratifié l'an dernier pour la mise en valeur du patrimoine des Montréalais et de l'arrondissement historique.

«Ce protocole a eu un succès rapide et inespéré», déclare M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la ville de Montréal. Après avoir investi à parts égales \$4 millions en études et en travaux dans le Vieux-Montréal, les parties en cause investiront \$6,5 millions dans la poursuite et le soutien à l'élan de revitalisation donné au plus vieux quartier de Montréal.

Il suffit de se promener du côté de la Place D'Youville pour se rendre compte, immédiatement, des effets heureux de ce protocole d'entente. L'enveloppe de la caserne des pompiers a été restaurée, les Soeurs Grises ont entrepris d'importants travaux à leur hôpital général, les archéologues ont commencé l'examen du sous-sol de la place. Ailleurs dans l'arrondissement, le cours Le Royer a entrepris la phase III de son projet de recyclage des entrepôts, des propriétaires d'immeubles anciens nettoient les façades, quelques bâtiments font aussi l'objet de recyclage et la Place royale commence à peine à livrer ses secrets.

Les retombées économiques de cette reprise d'activités dans un quartier qui, il y a quelques années à peine, se trouvait abandonné et livré en pâture à l'industrie touristique, sont considérables. Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, estime que pour chaque dollar investi par la ville de Montréal, le ministère des Affaires culturelles en investit \$1,70 et l'entreprise privée, \$8. Faut-il rappeler en outre que chaque immeuble restauré ou recyclé accroît sa valeur fiscale et les revenus de l'administration municipale.

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui en page 11 la chronique hebdomadaire de Renée Rowan «Féminin pluriel».

Les retombées les plus durables de ce protocole d'entente se feront sentir plus tard, lorsque les études d'inventaire et l'expérience acquise mèneront à des changements de comportement et de politique.

À titre d'exemple, l'on pourrait citer l'état de nos connaissances du sous-sol montréalais. Les fouilles archéologiques à la Place Royale et à la Place D'Youville ont certes permis de retracer les vestiges de constructions anciennes disparues à la suite de profondes transformations urbaines. Les conclusions de ces fouilles porteront vraisemblablement beaucoup plus de questions que de réponses. Elles demeurent suffisantes pour que l'administration municipale adopte maintenant une politique ferme d'intervention archéologique des lors que, dans le cour habituel des travaux d'entretien des infrastructures municipales, on ouvre le sous-sol montréalais. Une telle politique, soutenue par des ressources humaines et techniques suffisantes, permettrait de poursuivre des fouilles dans l'emprise des rues.

La poursuite d'importants projets de recyclage et de restauration a révélé des difficultés administratives et fiscales que la ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles devront résoudre. Au cours Le Royer, par exemple, l'administration municipale a pris l'engagement d'aménager un parc de verdure au-dessus d'un stationnement construit dans l'emprise de la rue Le Royer. Les négociations et pourparlers engagés pour ce projet ont soulevé tant de difficultés, et en soulevaient encore, qu'il y a lieu de s'interroger sur la manière avec laquelle l'appareil administratif montréalais traite les dossiers comportant des originalités ou des innovations. Les résidents des immeubles du cour Le Royer, qui ont déjà fait oeuvre de pionnier en venant s'établir dans l'arrondissement histori-

que, pourraient devoir tolérer quelques années encore un parc inachevé parce que la ville de Montréal repousse continuellement le moment où elle doit faire sa part de l'aménagement. Compte tenu des recettes supplémentaires que le projet lui procure, les tracasseries administratives qu'elle impose tiennent de la mesquinerie.

Le système fiscal ne comporte pas d'incitation à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti. Le contraire serait plus près de la vérité puisque les démolitions passent pour des pertes déductibles d'impôt. La réforme de la fiscalité municipale a consacré le principe de l'intégrité de l'assiette fiscale de telle sorte que tous les immeubles sont imposés de la même façon, sans égard à leur destination ou à leur état. Aux États-Unis et dans plusieurs autres pays, on a eu recours à des mesures d'incitation fiscale pour redonner aux vieux quartiers des villes un souffle de vie. Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, plaide en ce sens auprès de ses collègues du gouvernement québécois mais n'a pu, à ce jour, les persuader d'instaurer un véritable régime d'incitations fiscales à la restauration et à la conservation qui permettrait à des villes comme Montréal, victime d'un exode vers la banlieue favorisé par des programmes gouvernementaux, de retrouver une certaine qualité de vie. L'analyse des difficultés rencontrées dans le Vieux-Montréal, même avec un protocole d'entente, devrait susciter des réflexions aussi bien à Québec qu'à Montréal.

Le premier protocole d'entente faisait état de plusieurs études, inventaires et projets de diffusion des connaissances qui ne se sont pas encore réalisés complètement. Il faut espérer que, dans son renouvellement, les parties en cause ne négligeront pas ces aspects tout en élargissant les perspectives et les moyens vers d'autres quartiers de Montréal dont le patrimoine demeure aussi riche et important que celui que l'on veut mettre en valeur dans l'arrondissement historique.

Saint-Laurent — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a retiré l'avis d'intention de classer qu'il avait donné, en décembre 1979, au sujet de la maison sise au 2920 du chemin de la Côte Vertu, à ville Saint-Laurent.

Cette maison, située près du boulevard Cavendish, avait été construite entre 1750 et 1760 en pierre. Un développement immobilier menaçait de la détruire. C'est pourquoi la Société d'histoire de Saint-Laurent était intervenue au près du ministère des Affaires culturelles.

«Les expertises menées à ce jour par la Direction générale du patrimoine nous ont révélé que le bâtiment du 2920, compte tenu des nombreuses modifications qui ont été apportées, compte tenu également d'un incendie qui en ravageait l'intérieur en 1921, ne présente plus de valeur suffisamment grande pour justifier un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels», écrit le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, au propriétaire de la maison, M. Wilfrid Jolicoeur.

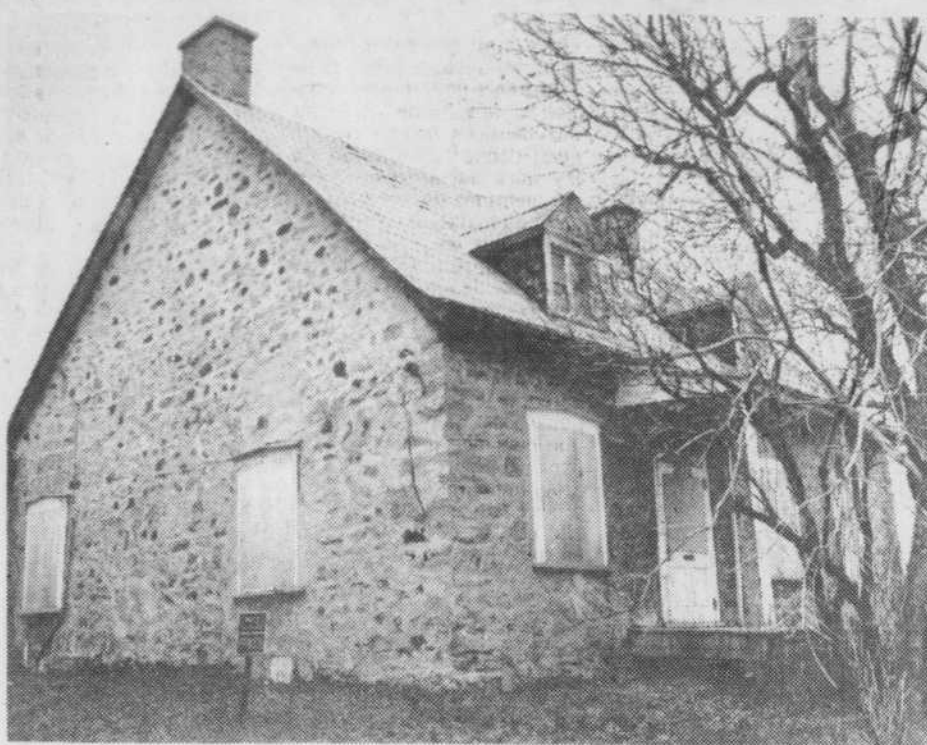
À l'administration municipale, le ministre des Affaires culturelles indique que le bien «ne possède pas une valeur nationale permettant une intervention en vertu de la Loi des biens culturels».

On peut comprendre et admettre que le ministre des Affaires culturelles refuse un statut à un bien si endommagé qu'il n'a plus une valeur patrimoniale suffisante. On admet difficilement, cependant, que des conceptions élitistes président au choix des biens à protéger ou à sacrifier. Les distinctions entre les valeurs nationales et locales des biens culturels — distinctions qu'il conviendrait de définir clairement — peuvent avoir une certaine utilité lorsque vient le moment de déterminer la portion des fonds publics qui pourrait être consacrée à la mise en valeur. Mais, des lors que dans un milieu donné, un intérêt s'exprime à l'égard

d'un bien culturel, fût-il local, le ministre des Affaires culturelles ne devrait pas refuser l'appui de la Loi à ceux qui tentent de le conserver et de le mettre en valeur. La Loi des biens culturels n'a pas été conçue pour le bon plaisir et le bon goût d'un ministre des Affaires culturelles, mais pour protéger et garantir la mise en valeur des biens auxquels les Québécois attribuent une signification et une identité.

Même s'il lui refuse un statut, le ministre des Affaires culturelles admet que le bâtiment a une valeur locale. «J'aimerais, cependant, vous rappeler que le 2920 possède, du moins sans son enveloppe extérieure, une valeur certaine sur le plan local», affirme-t-il dans sa lettre à l'administration municipale. Dans l'hypothèse où, plutôt que de la détruire, le promoteur et la ville de Saint-Laurent conjugueraient leurs efforts pour l'intégrer au nouvel ensemble, le ministre serait disposé à les aider de ses conseils. La belle aubaine!

Deschambault — La Commission de formation professionnelle et la Commission



La maison du 2920 du chemin de la Côte Vertu, à ville Saint-Laurent, n'a plus la protection de la loi des biens culturels. (Photo Jacques Grenier)

scolaire régionale Tardivel inaugureront cet automne, au moulin de la Chevrotière, à Deschambault, une première session de formation en menuiserie de restauration.

Cette session de formation marque une nouvelle étape dans la mise en valeur du moulin de la Chevrotière, construit entre 1802 et 1806 pour le compte du seigneur

Joseph-Marie Chavigny de la Chevrotière. Depuis trois ans la Corporation du moulin avait tout mis en oeuvre pour conserver ce moulin et le mettre en valeur en vue de la transformation en une école de formation aux métiers traditionnels du bois, de la pierre et du fer.

Dès le commencement de cette entreprise, la corpora-

tion du moulin, avec le concours de l'administration municipale, affirmait sa volonté de rester le maître d'oeuvre du projet afin de réaliser des objectifs définis localement. «Les intentions et les actions des gens de Deschambault furent contestées à maintes reprises et à divers niveaux, contestations que la participation des gens du milieu a per-

mis de résoudre en leur faveur» affirme le ministère des Affaires culturelles dans ses documents. Le ministère des Affaires culturelles a investi un peu plus de \$1 million dans cette entreprise où, en fin de compte, il a peut-être plus appris en trois ans que durant toutes les années où il entretenait seul tous les travaux de restauration, de réhabilitation et de recyclage des monuments.

Les gens de Deschambault ont fait oeuvre de pionnier en préservant jalousement leur conception de la mise en valeur d'un patrimoine qui leur appartenait. Ils n'ont pu réaliser intégralement leur projet de mise en valeur, mais ils ont progressé suffisamment pour que, désormais, il ne soit plus possible de le compromettre de quelque façon que ce soit. La mise en valeur du moulin de la Chevrotière a constitué le premier exemple d'une concertation à trois (ministère des Affaires culturelles, administration municipale et corporation locale) où la ministère des Affaires culturelles confiait aux institutions locales la responsabilité de la gestion et de l'animation d'un bien culturel.

La première session de formation s'adresse aux menuisiers et aux apprentis désireux d'acquiescer une spécialité en restauration. La session donne droit à une attestation avec mention «menuiserie de restauration» conforme à la politique du ministère de l'Éducation.

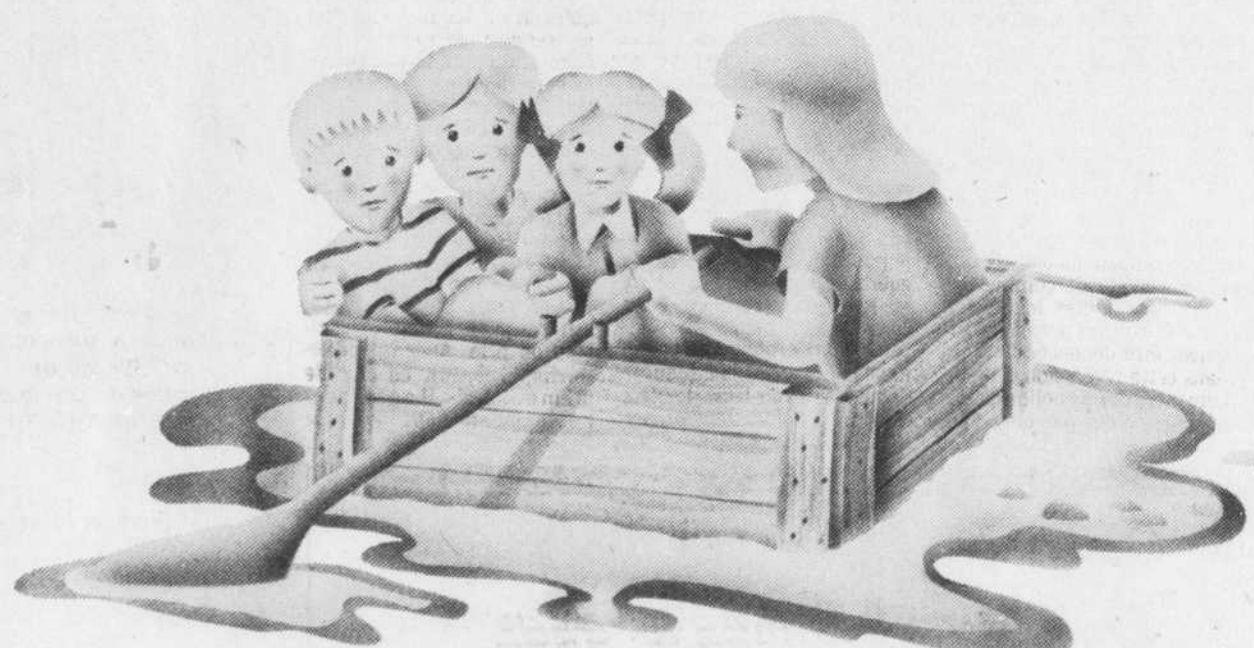
Bellechasse — Le ministère des Affaires culturelles versera une subvention de \$25,000 à la Commission scolaire de Bellechasse pour la réalisation d'un programme pédagogique d'animation du patrimoine en milieu scolaire.

«La sensibilisation et l'animation sont, pour toutes les parties en cause, des préalables à la prise en charge progressive du patrimoine par les collectivités locales. Une approche auprès des jeunes aura des retombées indirectes sur les enseignants, les parents et tout ceux qui seront mêlés de près ou de loin à la réalisation du programme, permettant ainsi d'atteindre efficacement une clientèle plus large» peut-on lire dans les documents du ministère des Affaires culturelles.

La région de Bellechasse compte parmi les coins du Québec où les efforts de diffusion des connaissances du patrimoine, particulièrement riche dans cette région, ont donné lieu à des initiatives originales telle ce guide patrimonial de la plaine côtière de Bellechasse, publié dans la collection des retrouvailles du ministère des Affaires culturelles (numéro 7).

La subvention versée à la Commission scolaire de Bellechasse lui permettra de poursuivre un projet engagé l'an dernier dans une demi-douzaine d'écoles. Il s'agissait alors par des méthodes exploratoires et comparatives de faire découvrir l'évolution socio-économique et culturelle de cette région.

Le minimum vital est de mieux en mieux assuré par l'État.



Pour qui veut mieux il y a l'assurance-vie.

C'est vrai que l'État protège et continuera sans doute de protéger ses membres contre la misère, mais qui accepterait de condamner les siens à un minimum quelconque, advenant son décès prématuré.

Si vous avez réussi à doter votre famille d'un certain confort matériel, ne risquez pas qu'il ne s'envole si vous mourez prématurément. Votre perte serait déjà assez douloureuse pour les vôtres sans que vienne s'y ajouter le dénuement.

Ce patrimoine qui permettra à votre famille de continuer de vivre comme avant, il existe un

moyen de le constituer instantanément: l'assurance-vie. La création d'un «patrimoine instantané» est d'ailleurs la première raison d'être de l'assurance-vie.

Oh! ce n'est pas là l'unique avantage de l'assurance-vie, mais c'est un avantage majeur que l'assurance-vie est seule à vous offrir. C'est pour cette raison que l'assurance-vie est irremplaçable.

De combien d'autres services pourrait-on en dire autant?

Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.



Les compagnies d'assurance-vie du Canada

ACHETONS 2 DERNIERS JOURS FOURRURES USAGÉES

Nous sommes heureux de pouvoir acheter et payer comptant pour tout genre de manteaux et jaquettes usagés, en fourrure. De préférence, nous désirons de la bonne qualité.

Demande spéciale: Vison, renard, raton laveur

Ribnick Furs

224 N. 1st St. Minneapolis, MN U.S.A.

Apportez-les avec vous au:

HOLIDAY INN
420 ouest, Sherbrooke

Mar. 23 sept.
Merc. 24 sept.
11 A.M. à 7 P.M.

Demandez à la réception le numéro de la chambre

La Société d'assainissement des eaux au service des municipalités du Québec

par André Tardif

Une nouvelle société d'État, susceptible de favoriser la création d'une véritable industrie de la dépollution, a reçu vendredi le feu vert du

ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger.

Ce dernier a rappelé que la Société d'assainissement des eaux, sanctionnée le 18 juin dernier par la loi 92 adoptée à l'Assemblée nationale et de-

vant commencer ses opérations le 1er octobre, avait été créée pour aider les municipalités.

«Et à ce titre, les municipalités qui utiliseront les services de la Société n'auront pas à emprunter sur les marchés publics les sommes d'argent nécessaires à la réalisation de leurs ouvrages d'assainissement, a-t-il dit. Outre cela, et c'est peut-être là le point le plus important, elle permettra la création d'une véritable industrie québécoise de la dépollution.»

L'organisme, qui dirigera un conseil d'administration de sept membres dont deux représentants des municipalités, réalisera ses objectifs dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, où le gouvernement du Québec prévoit des investissements de quelque \$6 milliards au cours des 10 prochaines années. Son mandat prendra fin en décembre 1990.

Ses objectifs seront de concevoir, construire, améliorer, agrandir et mettre en marche des ouvrages d'assainissement des eaux pour les besoins des municipalités, et d'exécuter des travaux de réfection des réseaux d'égout municipaux. Elle pourra également exécuter des études pour ces différents besoins.

La présidence du conseil d'administration a été confiée à M. Fernand Paré, président et directeur général de la compagnie d'assurances La Solidarité. On y retrouve aussi MM. André Caillé, sous-ministre de l'Environnement, Jacques O'Bready et Pamphile Tardif, maires respectifs de Sherbrooke et de Saint-Méthot; Claude Blanchet, président de la Société de développement coopératif; Marcel Pelletier, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; et Pierre Desjardins, à titre de p.d.g. de la Société.

Ingénieur de profession et jusqu'à tout récemment conseiller technique au programme d'assainissement d'Environnement Québec, M. Desjardins a expliqué au DEVOIR que le grand objectif de la Société, tout en respectant l'autonomie des municipi-

palités, était d'obtenir le maximum des contrats octroyés et du contrôle des coûts.

«Nous ne voulons surtout pas perdre le contrôle du programme, a-t-il dit. Nous croyons aux vertus de l'entreprise privée et de l'industrie québécoise, mais à des coûts et selon des échéances raisonnables. Autrement, le programme d'assainissement des eaux ne pourra pas fonctionner.»

M. Desjardins estime que la Société qu'il dirige vient combler un vide dans la gestion des travaux pour «un paquet de municipalités québécoises», qui n'ont ni les services ni le personnel technique pour réaliser les travaux nécessaires, et qui ne sont pas in-

téressées à faire les appels d'offres ou engager les consultants pour la bonne marche de ces travaux. Elle pourra aussi aider les villes qui n'ont pas de système de coordination leur permettant de réaliser des travaux communs, par exemple pour un intercepteur et une usine d'épuration impliquant un groupe d'entre elles.

Quant au financement des travaux pour lesquels le gouvernement assume entre 75 et 90% des coûts, la Société évitera aux municipalités la tâche d'aller emprunter sur le marché public en leur prêtant «possiblement à meilleur intérêt», du fait qu'elle pourra elle-même emprunter collectivement en leur nom.

Environnement Québec obtient gain de cause à Contrecoeur

La société d'État Sidbec-Dosco, de Contrecoeur, devra vraisemblablement trouver un autre site où enfouir ses déchets industriels. Ainsi en a décidé la semaine dernière le juge Gérard Deslandes, de la Cour supérieure du Québec.

M. Deslandes a en effet accordé l'injonction interlocutoire réclamée par Environnement Québec contre M. Pierre Pagé, qui exploite depuis quelques années un site d'enfouissement sanitaire à environ trois milles du centre de Contrecoeur. Or, Sidbec-Dosco représenterait à peu près l'unique client de M. Pagé, qui doit non seulement fermer son site mais en interdire l'accès à l'aide d'une barrière.

Cette décision, jugée nécessaire «pour éviter qu'un dommage irréparable ne soit causé aux citoyens» estime M. Deslandes, vient confirmer trois jugements antérieurs défavorables à M. Pagé.

En août 1978, le ministère de l'Environnement exigeait de ce dernier qu'il limite l'enfouissement des déchets à plus de 500 pieds et moins de 1,700 pieds du chemin du ruisseau Laprade. Le propriétaire du site ne s'étant pas conformé notamment à cette ordonnance et à son certificat d'autorisation, celui-ci fut révoqué le 8 mai 1979.

M. Pagé a alors appelé de cette décision devant la Commission municipale du Québec laquelle, le 26 novembre dernier, a confirmé la décision du directeur des Services de protection de l'environnement. Entretemps, la Commission de protection du territoire agricole se prononçait elle-même contre l'exploitation du site.

Or, M. Pagé, malgré ces trois décisions ainsi que la position non favorable des autorités municipales, n'a pas fermé son site d'enfouissement, d'où la demande en injonction accordée.

Dans la même région, soit à Boucherville, le sort d'un autre site d'enfouissement a également été soumis à la Cour supérieure. Il s'agit de la carrière Landreville, qui serait actuellement rien de moins qu'un dépôt à ciel ouvert. Dans cette cause, c'est le procureur général du Québec qui a réclamé la fermeture de la carrière en présentant une requête en injonction, actuellement à l'étude par le juge Albert Malouf.



La vie studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger

Assureur, mais historien aussi, M. Gérard Parizeau recevait ces jours derniers ses amis à l'occasion du lancement de son dernier ouvrage consacré à celui dont a dit qu'il était le père du journalisme au Canada, Denis-Benjamin Viger.

La vie studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger, publiée chez Fides, relate évidemment la carrière de Denis-Benjamin Viger, ses années de député, puis de conseiller législatif, puis son incarcération pour haute trahison en octobre 1838. Viger est 19 mois derrière les barreaux, période durant laquelle il prend connaissance du rapport Durham.

C'est à ce personnage que M. Parizeau a consacré de longues fouilles et études et dont il dit: «Dans une société rigide et dans un cadre politique étroit, il étouffe. Il n'est pas un révolutionnaire, sûrement pas un violent; il se rend compte qu'il faut évoluer si l'on veut que le milieu politique s'adapte à des temps nouveaux.»

«Partisan du moyen terme, de l'attentisme ou de l'étatisme, comme on dit maintenant, il est rapidement pris dans un engrenage qui s'enraye.»

M. Parizeau cherche non pas à justifier Denis-Benjamin Viger, mais à le comprendre.

(photo Réjean Meloche)

LAMINEUSE SOUDEUSE MÉCANICIENNE VOYAGEUSE DE COMMERCE ÉLECTRICIENNE EXCAVATRICE DIRECTRICE DES ACHATS PLOMBIÈRE

RECHERCHONS EMPLOYEURS POUR ÉLARGIR LE VOCABULAIRE DES MÉTIERS

De plus en plus, les femmes emplois devraient-ils être...
se dégager des... logés selon... leur

Il existe en ce pays des milliers de femmes capables et soucieuses de réussir. Elles constituent une portion importante des travailleurs. Pourtant, il existe encore plus de 200 métiers où les ouvertures de travail pour les femmes sont soit strictement limitées, soit inexistantes.

Le Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada donne aujourd'hui aux employeurs la possibilité de faire accéder les femmes à des

métiers jusqu'ici réservés aux hommes. Il offre à ceux qui acceptent de former des travailleuses dans des métiers non traditionnels une aide financière couvrant 75% des salaires et 100% des frais de formation. Contactez votre Centre d'Emploi du Canada pour plus de renseignements sur ce programme. La main-d'œuvre spécialisée devient de plus en plus rare au Canada. Apprenez aujourd'hui à compter sur la force des femmes. Elle vous servira demain.



Renseignez-vous sur le Programme de formation des femmes dans des métiers non traditionnels

Nous investissons dans vos idées

Canada



Emploi et
Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Ministre

Employment and
Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Minister

Travailleurs!

Étudiants!

Personnes hospitalisées!

vous êtes loin
de votre domicile...
oubliez
le recensement!

Vous devez être inscrit sur une liste électorale pour avoir droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, partielle ou d'un référendum.

Si, à cause de votre travail, de vos études ou de la maladie, vous demeurez dans une autre localité que celle de votre domicile permanent, **lors et seulement lors** de la révision des listes électorales, vous pourrez vous inscrire soit dans la section de vote de votre domicile permanent, soit dans la section de vote de votre résidence temporaire (celle où vous êtes forcé d'être à cause de votre travail, de vos études ou parce que vous êtes hospitalisé).

Vous pouvez choisir la section de vote dans laquelle vous voulez être inscrit, mais seulement lors de la révision des listes électorales, soit du 22 au 27 septembre. Voyez-y!

Faites-le à un bureau de dépôt ou chez votre réviseur rural.

du 22 au
27 septembre
c'est la révision.
voyez-y!

Pour plus de renseignements,
composez sans frais:
1-800-463-4378.

Recensement Québec



Le Directeur général des élections
du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pologne

Carter avertit Moscou contre toute ingérence

CHICAGO (d'après Reuter et AFP) — Le président Carter a lancé samedi un avertissement indirect à l'Union soviétique contre toute ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne.

«Nous n'interviendrons pas dans les affaires polonaises et nous attendons des autres le même respect du droit de la Nation polonaise à résoudre ses propres problèmes», a déclaré le président des États-Unis, sans toutefois citer nommément l'URSS.

Cet avertissement survient au lendemain des informations rapportées par Washington et faisant état d'une recrudescence des activités militaires soviétiques dans les régions proches des frontières polonaises.

A propos des grèves en Pologne, le président Carter a estimé que «la crise semble apparemment sur la voie d'une résolution pacifique et constructive». La Pologne, a-t-il poursuivi «nous rappelle que le désir en faveur des droits de l'homme et de la dignité humaine est universel».

Le président Carter a par ailleurs rappelé qu'il avait fait un geste pour améliorer les relations américano-polonaises en demandant l'approbation rapide de crédits de 670 millions de dollars destinés à permettre à la Pologne de se procurer des produits agricoles américains.

Le président Carter prononçait samedi son premier discours électoral à Chicago, où se trouve une importante communauté polonaise. Et, pour la première fois depuis plusieurs mois, le président s'est longuement arrêté sur sa politique en faveur des droits de l'homme dans le monde, l'un des thèmes qu'il avait développés le plus à son arrivée à la Maison-Blanche.

«Aussi longtemps que je serai président, a-t-il déclaré, ce pays défendra les droits de l'homme».

«L'Union soviétique peut ne pas aimer notre politique des droits de l'homme, a-t-il dit. Les généraux, les colonels et les dictateurs peuvent ne pas l'apprécier. Ceux qui tyrannisent les autres auront toujours peur des idées de liberté et de dignité humaine. Mais les villageois, les ouvriers des usines et les travailleurs de la terre s'y intéressent, applaudissent et prient pour que les américains ne les abandonnent jamais. Je leur dis: nous ne vous abandonnerons pas».

Par ailleurs, il est peu probable que Moscou décide d'intervenir directement en Pologne avant les élections en république fédérale d'Allemagne du 5 octobre prochain, estiment les experts militaires atlantiques à Bruxelles après l'annonce à Washington que des unités soviétiques avaient fait mouvement vers la frontière polonaise.

«Nous n'escampons pas d'intervention directe avant le 5 octobre 18 heures, heure de fermeture des bureaux de vote en RFA», a déclaré à l'AEP l'un de ces experts, «Prendre des mesures militaires en Pologne équivaudrait, a-t-il ajouté, à offrir la victoire dans ces élections allemandes à M. Franz-Joseph Strauss qui succéderait ainsi à M. Helmut Schmidt. Il est peu probable que les dirigeants du Kremlin souhaitent la chute du chancelier Schmidt, surtout s'il est remplacé par l'homme de droite qu'est M. Strauss».

Commentant ensuite les mouvements de troupes actuels, cet expert a estimé que les dirigeants soviétiques «veulent faire sentir» aux dirigeants polonais qu'ils ne laisseront pas la situation «aller trop loin» et que le cas échéant ils sont prêts à intervenir.

Outre ses implications sur la campagne électorale en RFA, une intervention directe en Pologne aurait des conséquences incalculables sur les élections américaines, a conclu cet expert.

Le comité militaire de l'OTAN, la plus haute instance militaire de l'Alliance, confirme-t-on de source diplomatique à Bruxelles, est en train de préparer un rapport sur la Pologne et les mouvements de troupes à ses frontières. Ce rapport pourrait être soumis dès aujourd'hui au conseil de l'OTAN réuni en session extraordinaire.

Dans les milieux militaires atlantiques, on rappelle par ailleurs les déclarations faites le 8 septembre, à l'occasion du lancement des manœuvres de l'OTAN en RFA, par le général Bernard Rogers, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, selon lesquelles l'Union soviétique n'interviendrait pas militairement actuellement. «Si cela se produisait, avait-il déclaré, je tiens à dire que le traité de l'Atlantique-Nord, comme l'a indiqué le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, ne prévoit pas que l'Alliance prenne une quelconque initiative de son côté».

Kaboul: le soldat transfuge réfugié à l'ambassade US retourne en URSS

WASHINGTON, (d'après Reuter et AFP) — Un soldat soviétique, qui avait demandé l'asile politique à l'ambassade des États-Unis à Kaboul la semaine dernière, a quitté les locaux de la mission américaine hier après avoir reçu de l'URSS l'assurance qu'il sera libre de quitter l'armée, a-t-on déclaré au département d'État américain.

Alexandre Kroglov a reçu, en présence de diplomates soviétiques et américains, l'assurance qu'il pouvait quitter immédiatement l'armée soviétique et retourner à ses études sans qu'aucune accusation soit retenue contre lui pour avoir demandé asile à l'ambassade américaine.

Un communiqué du département d'État lu par un porte-parole, Nelle Anita Stockman, déclare que les États-Unis avaient proposé au soldat Kroglov de rester dans l'ambassade autant de temps qu'il le désirerait. Ce communiqué rappelle que les autorités américaines avaient refusé mardi de remettre le soldat Kroglov aux autorités soviétiques.

Arrivé le 15 septembre à l'ambassade des États-Unis à Kaboul où aucun diplomate américain ne parlait le russe, un diplomate américain a été envoyé en renfort de Moscou pour servir de traducteur et expliquer au soldat Kroglov les risques qu'il encourrait.

Les Soviétiques ayant demandé à rencontrer le soldat Kroglov dans la journée de dimanche, les diplomates américains ont expliqué au soldat qu'il avait trois solutions: demander à quitter l'Afghanistan pour un tiers pays, revenir en URSS, ou demander un délai de réflexion, a indiqué le communiqué américain.

Le soldat Kroglov a décidé lui-même en présence du chargé d'affaires américain et de l'ambassadeur soviétique de retourner en URSS après avoir reçu des assurances des autorités soviétiques. Les diplomates américains l'ont alors une nouvelle fois mis en garde sur les risques encourus, en présence des diplomates soviétiques, a précisé le communiqué du département d'État.

Kroglov est parti en compagnie de M. Fikayat Tabeev, ambassadeur soviétique, après avoir signé une déclaration selon laquelle son départ de l'ambassade ne résultait d'aucune sorte de pression. On compte actuellement environ 35.000 soldats soviétiques en Afghanistan.

L'affaire embarrassait autant les américains que le gouvernement afghan, indiquent les diplomates occidentaux à Islamabad. Le silence de la presse afghane est total, tandis que l'ambassade américaine s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une manœuvre destinée à justifier un durcissement de l'attitude des autorités afghanes à son égard, ajoutent les diplomates.

Le jeune militaire n'a pas expliqué sa désertion par un choix idéologique. Simple homme de troupe, il a déclaré «qu'il en avait assez des mauvais traitements de ses officiers». Dès le lendemain de sa désertion, des miliciens se sont présentés aux grilles de nombreuses ambassades à la sortie desquelles ils prétendaient arrêter et fouiller les véhicules du corps diplomatique.

Des Volgas occupées par des Soviétiques en civil patrouillaient près des ambassades tandis que des hélicoptères survolaient les principales enclaves diplomatiques. Des lignes téléphoniques ont été coupées et plusieurs incidents se sont produits entre diplomates et miliciens, poursuit la source diplomatique. Les ambassades occidentales semblaient particulièrement visées mais également certaines ambassades de pays arabes, précise-t-on de même source. Du courrier aurait été détruit par les miliciens qui effectuaient des contrôles malgré les protestations des

diplomates et des gardes de sécurité des ambassades. D'autre part, l'importante offensive soviétique lancée dans la vallée afghane du Panshir à la fin du mois dernier a pris fin à l'avantage des rebelles qui ont réoccupé leurs positions sur les contreforts du massif de l'Hindoukouch, apprend-on de source diplomatique à Islamabad.

Les pertes soviétiques s'élèveraient à plusieurs centaines de soldats, en trois semaines, indiquent les diplomates citant des sources informées de Kaboul. Une trentaine de blindés auraient été détruits par les rebelles musulmans au cours de ces combats, poursuivent les mêmes sources.

Les éléments de la 360ème division blindée stationnée à Puli Charki près de Kaboul, dont le départ avait été observé en direction du Panshir le 26 août dernier, ont regagné leur cantonnement. Ainsi, malgré la refonte de ses unités pour les adapter à la lutte anti-guérilla, l'armée rouge aurait échoué comme au mois de juin dernier dans sa tentative d'élimination du sanctuaire rebelle du Panshir, à 150 kilomètres au nord-est de Kaboul, d'où semblent partir de nombreuses opérations de la résistance musulmane. Les groupes rebelles de Peshawar, qui affirment eux aussi que les combats ont pris fin à la suite du retrait de la colonne soviétique, soutiennent avoir tué 1.500 soldats soviétiques et membres de la milice gouvernementale afghane. Ils revendiquent également la destruction de 35 tanks et de 120 camions militaires avec leur chargement.

Guide dissident du Goulag

GENEVE (AFP) — «Guide du touriste en URSS», page 71. Plan de Minsk. Autour des vestiges d'un monument à la mémoire des Juifs morts dans le ghetto de la ville, un «cartographe» a tracé les contours des prisons. Il y en a quatre pour cette ville de 1,3 million d'habitants. Dans ces prisons, 7.600 hommes, femmes, enfants.

Le «cartographe»: Avraham Shifrin, 57 ans, né à Minsk. Emigré en 1970 d'URSS en Israël, fils de dissident et à ce titre envoyé au bataillon disciplinaire, juriste contestataire et à ce titre condamné à mort puis gracié, Juif et à ce titre envoyé en camp de concentration, précise sa biographie.

Avec une précision méthodique, Avraham Shifrin, en trois ans de labeur auxquels s'ajoute sa propre expérience, a compilé et comparé des centaines de témoignages d'hommes, de femmes et d'enfants «emprisonnés par la loi soviétique». Le résultat de ces témoignages sortis d'URSS sous le manteau, un livre intitulé: «Guide du touriste à travers les camps et prisons psychiatriques en URSS», dont la traduction en allemand vient d'être publiée aux

éditions Stephanus à Seewis (Suisse).

Le livre ne se veut rien d'autre qu'un guide. Avec 136 cartes, photos et dessins, 350 pages d'une nomenclature sans prétention littéraire mais non dépourvue d'humour: «Prenez l'autobus numéro 5. Il vous mènera à la Place Yblenaya et là vous demanderez la prison Mogilev, où 3.000 détenus sont soumis au régime sévère et aux travaux forcés. La loi soviétique n'interdit à personne de vouloir rencontrer des détenus, de visiter les prisons. Prenez des photos, la loi soviétique ne vous l'interdit pas non plus. Mais il est douteux qu'elle vous y autorise expressément».

Des «Goulags», des camps de concentration, des prisons,

des hôpitaux psychiatriques, l'auteur affirme en connaître 2.000 dans toute l'URSS, trois fois représentée à l'ONU (URSS), Biélorussie, Ukraine), et donc trois fois signataire de la déclaration des droits de l'homme. Parmi ces 2.000 lieux de détention figureraient 119 camps pour femmes et enfants et 41 camps d'extermination. Au total, peut-être plus de 5 millions de prisonniers, presque la population de la Suisse, et l'auteur doute que sa liste soit exhaustive.

«Dans ces prisons, des «Droits communs» (fous), des dissidents (fous), des pentecôtistes, adventistes, baptistes (fous), des enfants et des nourrissons (fous), des Juifs (fous)», écrit Avraham Shifrin.

Berlin: grève brisée

BERLIN, (AFP) — La direction des chemins de fer est allemands a «brisé la grève» de ses employés ouest-berlinois en détournant les trains de voyageurs internationaux et interallemands. Les convois contournent Berlin et évitent ainsi les gares de secteurs occidentaux de l'ancienne capitale.

Les grévistes avaient occupé samedi soir un important poste d'aiguillage de la gare «Am Zoo» qui leur permettait de bloquer la circulation sur les grandes lignes. Des centaines de voyageurs ne purent donc pas quitter Berlin.

Les autorités de Berlin-Ouest et de la république fédérale ont de leur côté pris des mesures pour transporter les voyageurs par autocars. Des «navettes» fonctionnent ainsi entre le territoire de la RFA et l'ancienne capitale.

Titan: l'ogive nucléaire aurait été retrouvée

DAMASCUS, Arkansas (AFP) — Les résidents et les autorités locales s'inquiètent du manque d'informations officielles sur l'explosion dans un silo, vendredi à Damascus (Arkansas), qui a soufflé un missile Titan-2, faisant un mort et 21 blessés dont 6 étaient encore dimanche matin dans un état grave.

Un convoi militaire est arrivé, hier matin, dans la zone recouverte de débris de l'explosion, apparemment pour récupérer l'ogive nucléaire qui aurait été projetée à plusieurs centaines de mètres du silo.

C'est cette tête nucléaire qui constitue le principal sujet de préoccupation. Toutefois, aucune confirmation officielle

de son existence n'a été donnée.

Le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Brown, a réaffirmé, hier à Washington, que l'accident n'avait provoqué aucune fuite de radioactivité, ajoutant: «Tout ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a pas eu destruction de la tête nucléaire, qu'il n'y a pas eu fuite radioactive d'une tête nucléaire et qu'à aucun moment une tête nucléaire n'a été placée en dehors du contrôle de l'armée de l'air».

Le silo n'est plus qu'un gigantesque cratère, où le missile Titan-2 a été «réduit en miettes» selon l'expression du général Lloyd Leavitt, commandant adjoint du Strategic Air Command (SAC) de Little Rock dans l'Arkansas, responsable des silos de la défense stratégique des États-Unis.

Samedi, le général Leavitt avait menacé de mettre fin à sa conférence de presse si des questions sur la tête nucléaire qui, selon des sources proches du Pentagone, amait le missile, continuaient à lui être posées. Il a seulement cité le président Carter et le secrétaire à l'Aviation du département de la Défense qui avaient affirmé, vendredi, qu'il n'y avait pas de radiations dans la région sinistrée.

Ces déclarations sont cependant insuffisantes pour les fermiers et les autorités civiles de la région. Un fermier a ainsi affirmé avoir vu une masse compacte, de la taille d'un petit camion, projetée en l'air lors de l'explosion qui a éclairé «toute la région».

Ce fermier, M. Marlin Ward, a déclaré avoir vu cet objet tomber dans un petit bois proche du silo où les militaires se sont activés toute la journée de vendredi et de samedi. Il a également posé le problème de la sécurité des résidents et a affirmé avoir eu le temps de traire 140 vaches avant que les autorités militaires ne le forcent à quitter sa ferme.

Selon une source gouvernementale, citée hier par le Washington Post, l'ogive nucléaire sans existence officielle aurait été retrouvée et l'armée de l'air s'apprêterait à la transporter sur la base aérienne de Little Rock. Les autorités civiles, qui doivent être informées de tout mouvement d'armes

nucléaires dans l'État, ont cependant indiqué qu'aucun avis de ce genre n'avait été adressé au gouverneur de l'État.

L'explosion a soufflé comme un bouchon le couvercle de béton blindé de 232 tonnes prévu pour résister à une explosion nucléaire à proximité mais dont l'onde de choc serait extérieure au silo et non intérieure comme ce fut le cas vendredi.

Le vieillissement des missiles Titan-2, dont 54 exemplaires ont été mis en place en 1965, inquiète également les parlementaires qui ont demandé une enquête sur leur utilité. M. Brown a toutefois défendu, hier le maintien des Titan, dont il a dit qu'ils demeuraient «une part utile de l'arsenal stratégique préventif».

TELEX

\$20/mois
veuillez contacter
POSTEX
INTERNATIONAL
C.P. 4026
MTL. P.Q. H3Z 2X3
tél.: (514) 931-3822

NOUVEAU!

ÉCOLE DE CÉRAMIQUE

Alain Guibeault inc.

cours
de céramique - poterie
pour tous
(débutants et avancés)
ouverture en septembre

Palais du Commerce
Métro Berri-Demontigny
1600 rue Berri, suite 248
Montréal, H2L 4E4

Pour information:
du lundi au vendredi
de 10 h A.M. à 6 h P.M.
Tél.: 843-6615
Permis de culture personnelle.

En 1933 un peintre illustra un texte écrit par un jeune Breton qui allait devenir le livre le plus important de la culture québécoise...

Clarence Gagnon • Louis Hémon • Maria Chapdelaine

1933

Une édition de luxe du roman de Louis Hémon, Maria Chapdelaine, illustré par le peintre québécois Clarence Gagnon, paraît à Paris.

Trois années d'un travail ininterrompu ont été nécessaires à l'artiste pour créer cinquante-cinq illustrations en couleurs, toutes plus belles les unes que les autres.

L'ouvrage est d'une facture particulièrement soignée. Imprimé sur papier pur chiffon, filigrané, sa mise en page est d'une rare élégance.

C'est un livre fait avec amour.

Il est considéré par les bibliophiles comme l'une des plus belles réalisations artistiques du monde littéraire. Les rares exemplaires disponibles sont estimés à plusieurs milliers de dollars. Ils sont aujourd'hui presque introuvables.

1980

Après plusieurs années de recherches, avec l'approbation des représentants de la succession Clarence Gagnon, nous avons décidé de rééditer ce chef-d'œuvre afin de le rendre accessible à tous les amateurs de beaux livres.

Des essais nombreux nous ont permis de reproduire fidèlement les illustrations. Nous avons respecté la disposition du texte et le format de l'édition originale. Nous avons confié son impression à un maître imprimeur et la reliure a été exécutée, pleine toile, par un artisan de renom.

Ce livre, nous l'avons fait avec amour.

Maria Chapdelaine paraîtra le 23 octobre 1980.

Son prix de vente est fixé à \$70.00

Vous pouvez le réserver avant publication en remplissant le bon de commande ci-dessous.

COÉDITION ART GLOBAL / LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE

à retourner aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, Bureau 301, Montréal, Québec H3G 2M4 — Tél.: (514) 849-5259

Je désire réserver _____ exemplaire(s) de la réédition de Maria Chapdelaine, illustré par Clarence Gagnon, au prix de \$70.00 l'exemplaire. Je réglerai le montant de cette commande à sa réception (COD).

Nom _____
Adresse _____
App. _____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____
Signature _____
Les expéditions, à la charge de l'éditeur, seront faites à compter du 1er novembre 1980, selon l'ordre d'arrivée des commandes.



Association des économistes québécois

DÉJEUNER CAUSERIE

Mercredi 24 septembre
au Restaurant
«Butch Bouchard»
881 est de Maisonneuve
Prix: \$9.00



M. A.G. L'allier
Université Concordia
Thème:
«L'évolution récente de l'économie soviétique»
Informations - réservations
Roger Fournier
283-3616

PELLETIER et PELLETIER

Optométristes

84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE

- optométrie générale
- lunetterie
- lentilles de contact

Rendez-vous:

845-2987

Jean
Pelletier
B.A.L.F.P.

•

Michel A.
Pelletier
B.A.L.F.P.

ONU: les pays islamiques exigent l'expulsion d'Israël

FES (d'après AP et AFP) — Les pays islamiques, réunis à Fès, au Maroc, pour une conférence de trois jours, ont décidé samedi d'en appeler à l'aide du reste du tiers monde pour essayer d'expulser la délégation israélienne de toute assemblée générale des Nations unies jusqu'à nouvel ordre.

Les résolutions adoptées, à Fès par la session extraordinaire des ministres islamiques des Affaires étrangères à l'encontre d'Israël, contribueront

sans nul doute à isoler davantage sur la scène internationale une Etat déjà aux prises avec d'importantes difficultés politiques et économiques.

Après avoir obtenu le 20 août du Conseil de sécurité de l'ONU, et pour la première fois sans objection des États-Unis, une résolution recommandant à Israël de «se retirer totalement et sans condition de tous les territoires palestiniens avant le 15 novembre 1980», la conférence islamique s'attachera, lors de l'actuelle

session de l'Assemblée générale des Nations unies, à faire voter une résolution «refusant l'accréditation de la délégation d'Israël à l'ONU à la suite de ses violations continues du droit international».

La conférence islamique, désirant resserrer davantage l'état sur Israël, prévoit l'intensification de ses actions politiques et économiques pour amener les grandes puissances à prendre des sanctions contre Israël qui, selon elle, «bafoue la charte des Nations Unies».

Parallèlement, les ministres islamiques des Affaires étrangères ont décidé de «suspendre» leurs crédits et leurs contributions au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, tant que ces deux institutions continueront à refuser à l'organisation de libération de la Palestine le statut d'observateur. Or, les pays arabes du Golfe et l'Arabie saoudite sont considérés comme étant parmi les principaux pourvoyeurs de fonds de ces deux organismes financiers.

ciers.

L'action de la communauté musulmane prévoit aussi une série de mesures psychologiques, diplomatiques, et surtout économiques, avec l'utilisation, en cas de besoin, de l'arme du pétrole.

Sur ce dernier point, la conférence islamique a chargé le comité «Al-Qods», qui préside le roi Hassan II, de mettre au point, avec la collaboration d'experts islamiques, une étude détaillée sur la façon dont devraient être utilisées les «potentialités et ressources stratégiques» du monde musulman dans son combat contre Israël. Ce document doit être présenté au sommet islamique qui se réunira fin novembre à la Mecque à l'occasion de l'avènement du 15^{ème} siècle de l'Hégire.

La conférence a accepté une proposition saoudienne d'appel à la Dihad — guerre sainte — contre l'annexion de la partie est de Jérusalem par Israël. Toutefois, la conférence n'a pris aucune mesure concrète permettant la mise en place de cette guerre sainte.

Une majorité de pays modérés, emmenés par le Maroc, le Sénégal et l'Arabie saoudite, a écarté le plan proposé par la Syrie et l'OLP, qui prévoyait

«une mobilisation générale» dans tous les pays islamiques, la création de bureaux de recrutement de l'OLP dans l'ensemble du monde islamique, et un embargo pétrolier très sévère contre Israël et ses alliés, notamment les États-Unis.

À propos de la création de bureaux de recrutement de l'OLP, une commission a été créée pour examiner la question. Cette décision a été bien accueillie par la délégation de l'OLP, dont un porte-parole a déclaré: «Nous sommes sûrs que les propositions seront adoptées finalement. Nous sommes très patients».

Soulignant au cours d'une conférence de presse qu'aucune décision secrète n'avait

été adoptée, le ministre d'État marocain aux Affaires étrangères, M. M'Hamed Boucetta a mis l'accent sur le «rôle prépondérant» que l'Europe peut jouer, selon lui, dans un «réglement juste et pacifique» au Proche-Orient.

Rappelant la tournée effectuée dernièrement au Proche-Orient par M. Gaston Thorn, président du conseil des ministres de la CEE, le ministre marocain a affirmé que la nation islamique ne pouvait qu'encourager l'Europe à trouver une issue pouvant amener la paix dans la région et répondre aux justes revendications du peuple palestinien.

Prié d'indiquer les raisons ayant incité les États islami-

ques à décider à Fès le rejet de la résolution 242 du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient, M. Boucetta a souligné que dans ses dispositions, cette résolution «ne considère pas le peuple palestinien en tant que tel, mais parle seulement de réfugiés palestiniens».

Pour sa part, évoquant l'absence de l'Iran à la conférence, le secrétaire général de la conférence, M. Habib Chatty, s'est déclaré persuadé qu'elle ne signifiait pas que ce pays n'était pas solidaire de la cause palestinienne. «Je peux vous assurer, a-t-il dit, que l'Iran appliquera les résolutions de Fès et demeurera toujours aux côtés de la révolution palestinienne».

La Banque mondiale prédit des jours sombres au tiers monde

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Les pays en voie de développement devront s'efforcer de mieux subvenir à leurs besoins alimentaires ces dix prochaines années et de mettre en valeur les énergies non pétrolières dont ils disposent, écrit la Banque mondiale dans son rapport annuel.

L'époque est révolue, poursuit le rapport, où plusieurs pays démunis réussissaient à survivre grâce à l'aide internationale et au coût peu élevé de leurs importations énergétiques et alimentaires.

L'augmentation continue du prix de l'énergie marquera la prochaine décennie, affectant tous les secteurs du commerce et de l'agriculture. Plusieurs de ces pays ont accumulé une dette extérieure considérable afin de financer un déficit courant de jour en jour gonflé par le coût croissant de l'énergie et des produits alimentaires, écrit la Banque.

Le tiers monde doit s'attendre à un faible taux de croissance annuel dans les années '80, comparativement à une moyenne de 5,3% dans les années '70 et de 5,6% dans les années '60.

Le rapport souligne que de 1971 à 1980, les pays pauvres ont obtenu de meilleurs résultats que les pays industrialisés et qu'ils ont, en fait, pratiquement égalé la «formidable croissance» enregistrée au cours des années '60.

La croissance globale des pays en développement a été durant cette décennie de 5,3% par an contre 3,1% pour les pays industrialisés, précise la Banque mondiale. Pendant la décennie précédente, les taux étaient de 5,6% pour les pays en développement et de 5% pour les pays industrialisés.

Mais, ajoute le rapport, la croissance globale du produit national brut masque de profondes disparités entre les différents groupes de pays en développement, ainsi que de graves difficultés financières et sociales.

Le coût de cette croissance a été «considérable» estime la Banque. «Les pays en développement n'ont pas fini de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et c'est en tout premier lieu cette tâche colossale qui les attend en ce début des années '80», ajoute-t-elle.

Le rapport explique que ce sont les plus riches pays du tiers monde qui ont réalisé les

meilleurs résultats. Les pays à revenu intermédiaire d'Asie de l'Est (Indonésie, République de Corée, Malaisie et Philippines) ont ainsi enregistré une croissance de 8% par an contre 3% seulement pour les pays pauvres d'Afrique subsaharienne.

La Banque souligne qu'en fonction du produit national brut par habitant, les disparités sont encore plus «frappantes». Le revenu par habitant des pays pauvres situés en Afrique, au sud du Sahara, a ainsi pratiquement stagné avec un taux de croissance de seulement 0,2% par an durant la dernière décennie contre 5,7% par an pour les pays à revenu intermédiaire de l'Asie de l'Est.

Le rapport précise que les pays qui ont su le mieux s'adapter sont ceux qui ont accru leurs exportations comme Singapour, ceux qui ont emprunté pour soutenir un niveau élevé d'investissement comme le Brésil ou la Corée et ceux qui ont profité de récoltes abondantes comme l'Inde.

Ces mesures d'ajustement ont permis une réduction du déficit global des pays du tiers monde importateurs de pétrole, déficit qui est tombé du chiffre record de 39,6 milliards de dollars en 1975 (soit 5,1% de leur PNB) à 27,1 milliards en 1978 (2,3% du PNB). Mais les hausses du prix du pétrole en 1979 devraient, selon la Banque, faire remonter ce déficit jusqu'à un nouveau record de 43,1 milliards.

En ce qui concerne la dette globale du tiers monde, la Banque note qu'elle a quintuplé entre 1971 et 1978, passant de 64 à 318 milliards de dollars. À la fin de 1979, elle était estimée à 376 milliards. Toutefois, selon le rapport, «comparé à la croissance nominale de leur PNB et de leurs exportations, l'accroissement de l'endettement des pays en développement semble avoir été plus modéré». En outre, la Banque déclare que la dette et le service de la dette sont concentrés sur un petit nombre de pays, «les plus grands et les plus dynamiques».

Évoquant les problèmes actuels du dialogue Nord-Sud, la Banque mondiale conclut sur une mise en garde, soulignant que si les pays riches et pauvres n'œuvrent pas de concert, la communauté internationale «aura du mal à survivre aux décennies futures

sans être victime de troubles sociaux».

La Banque entend développer sa nouvelle formule de «prêts structurels», dont le total annuel sera porté de 300 millions de dollars à un milliard d'ici 1982. Cette forme d'aide devrait permettre aux pays démunis de poursuivre leurs importations de biens d'équipement et libérer davantage de fonds pour leurs

projets agricoles et énergétiques.

Depuis sa création en 1944, la Banque mondiale avait pour politique de ne financer que des projets précis et de n'octroyer son aide qu'après examen rigoureux de la solvabilité et de la politique économique poursuivie par le pays solliciteur, ainsi que des aspects techniques, financiers et administratifs du projet présenté.

La CEE augmente son aide aux pays en déficit pétrolier

LUXEMBOURG (Reuter) — Les ministres des Finances de la Communauté économique européenne, réunis hier à Luxembourg, ont décidé d'augmenter leur aide aux pays souffrant d'un grave déficit pétrolier, à l'intérieur de la Communauté ou dans le tiers monde.

Ce prêt, d'environ 10 milliards de dollars, devrait se substituer à une assistance de 3 milliards de dollars, instituée en 1975, et déjà employée pour l'Italie et l'Irlande.

Ces fonds seront empruntés sur le marché monétaire international, ou directement chez les producteurs de pétrole.

Ces emprunts seront rédigés en ECU, l'unité de compte eu-

ropéenne, à la base du Système monétaire européen qui aura deux ans d'existence en mars prochain.

Les ministres ont constaté hier que le SME avait contribué à la stabilité monétaire à l'intérieur de l'Europe. Mais ils ont aussi estimé prématuré de fixer un calendrier trop précis pour une intégration monétaire totale.

Selon M. Jacques Santer, ministre luxembourgeois des Finances, les ministres ont convenu que le SME devait d'abord être consolidé sur ses bases actuelles.

Ils ont également estimé que la création d'un fonds monétaire européen, envisagé pour le mois de mars

prochain, était irréaliste en raison des problèmes politiques et monétaires qu'il pose.

La Bundesbank notamment ne tient pas à abandonner ses prérogatives à une institution supranationale de cette sorte, indique-t-on de source proche des milieux monétaires. Le refus persistant de la Grande-Bretagne à se joindre au système, et l'entrée prochaine de la Grèce dans la CEE sont autant d'autres problèmes.

Les ministres ont également élaboré leur propre plan de recyclage des pétrodollars, qui doit être proposé à la prochaine réunion du FNE (fonds monétaire international) à Washington cette semaine.

Attentat-Bologne: 33 inculpations

BOLOGNE (AFP) — Le parquet de Bologne a clos hier avec deux jours d'avance sur l'échéance légale l'enquête préliminaire ouverte après l'attentat du 2 août qui fit 83 morts, une disparue, et près de 200 blessés dans la gare de la ville.

Les magistrats du parquet ont remis leurs dossiers — trois armoires métalliques pleines — aux juges d'instruction, dont on ignore encore l'identité, mais qui seront au moins deux selon certaines sources bien informées dans les milieux judiciaires.

Ces derniers auront la charge de poursuivre le travail entrepris par les magistrats du parquet, travail qui a conduit à l'inculpation de 33 personnes dont 27 ont été arrêtées et incarcérées.

Parmi les personnes arrêtées, trois sont inculpées pour «conception et organisation de massacres»: Dario Pedretti, 23 ans, Francesco Furlotti, 26

ans (considéré par la presse italienne comme celui qui aurait posé la bombe), et Sergio Calore, 27 ans.

Deux autres sont inculpés de «complicité dans l'organisation»: Paolo Signorelli, 46 ans, professeur d'histoire et de philosophie à Rome, et Aldo Semerati, 57 ans, psychiatre, expert auprès des tribunaux de Rome, admirateur inconditionnel d'Adolf Hitler.

Tous les cinq sont en outre inculpés d'«association subversive et constitution de bande armée» pour avoir constitué le mouvement terroriste d'extrême-droite dissous Ordre nouveau, dont les Noyaux armés révolutionnaires (NAR), qui ont revendiqué l'attentat, ne seraient qu'une des émanations.

Toutes les autres personnes inculpées le sont uniquement pour «association subversive et constitution de bande armée».

ACHETONS 2 DERNIERS JOURS FOURRURES USAGÉES

Nous sommes heureux de pouvoir acheter et payer comptant pour tout genre de manteaux et jaquettes usagés, en fourrure. De préférence, nous désirons de la bonne qualité.

Demande spéciale: Vison, renard, raton laveur

Ribnick Furs
224 N. 1st St., Minneapolis, MN U.S.A.

Apportez-les avec vous au:
HOLIDAY INN
420 ouest, Sherbrooke

Mar. 23 sept.
Merc. 24 sept.
11 A.M. à 7 P.M.

Demandez à la réception le numéro de la chambre

Électrices, électeurs, vérifiez si votre nom est inscrit et bien inscrit sur la liste électorale que vous recevez chez vous.

Du 22 au 27 septembre, c'est la révision. Voyez-y!

Électrices! Électeurs!

Du 22 au 27 septembre, c'est la révision des listes électorales. Prenez le temps de bien vérifier celle que vous recevez chez vous.

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants).
Après vérification, si vous devez effectuer une inscription, une correction ou une radiation, vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous. Vous trouverez l'adresse sur une liste publiée dans les journaux ou en communiquant avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins).
Pour connaître les nom, adresse et numéro de téléphone des réviseurs ruraux, vous devez consulter la liste électorale que vous avez reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

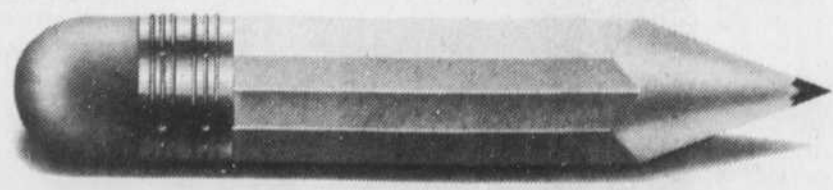
Convocations
Il se peut que les réviseurs des listes électorales vous convoquent. Répondez à cette convocation. Sinon, vous perdrez votre droit de vote.

N'oubliez pas que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum dépend de votre inscription sur la liste électorale.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Recensement Québec

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.



Du 22 au 27 septembre, c'est la révision. Voyez-y!

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants)

Pour toutes demandes de modifications (inscription, correction ou radiation), les électeurs doivent se rendre au bureau de dépôt le plus près de leur domicile. Ces bureaux sont ouverts du 22 au 27 septembre, de 8 heures à 22 heures.

Les demandes de modifications sont référées ensuite à une commission de révision qui a le pouvoir exclusif de les accepter ou de les refuser.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins)

En milieu rural, il n'y a pas de bureau de dépôt. Les électeurs des sections de vote rurales qui désirent déposer des demandes de modifications (inscription, correction ou radiation), doivent se présenter chez les réviseurs ruraux de leur section de vote. Les réviseurs reçoivent des demandes du 22 au 27 septembre, de 16 heures à 18 heures et de 19 heures à 21 heures. Pour connaître les nom, adresse et numéro de téléphone des réviseurs ruraux, les électeurs doivent consulter la liste électorale qu'ils ont reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de leur circonscription électorale.

Ces réviseurs ont également le pouvoir exclusif d'accepter ou de refuser ces demandes de modifications à la liste électorale.

Assurez-vous que votre inscription sur la liste électorale est faite et bien faite.

Votre droit de vote en dépend.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378



■ Ce carré noir identifie les bureaux de dépôt accessibles aux handicapés.

ABITIBI-EST

VAL D'OR

Bureau du directeur du scrutin
Renée Pallagrossi
960, 5e Avenue ■
Tél.: (819) 825-6364

146, rue Bourret

LEBEL-SUR-QUÉVILLON

9, Place Verneuil ■

MALARTIC

Centre Michel-Brière
901, rue Royale ■

SENNETERRE

C.L.S.C.
961, rue de la Clinique ■

ABITIBI-OUEST

LA SARRE

Bureau du directeur du scrutin
Armand Bernard
12, rte 111 ouest ■
Tél.: (819) 333-2340

AMOS

Chevaliers de Colomb
171, rue Principale nord
Salle N° 1 ■

AMOS-EST

32, rue Trudel ■

ANJOU

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Lucien Deraspe
8924, rue de Grobois
Tél.: (514) 354-2138

9407, ave Pierre-de-Coubertin

2556, rue des Ormeaux ■

3202, rue des Ormeaux

3180, rue Mercier

ANJOU

6282, boul. Roi-René

7058, ave Baldwin

7340, ave des Closieries

8200, boul. Châteauneuf

7262, rue Jarry est

8721, ave de Louresse

7651, ave de la Seine ■

ARGENTEUIL

LACHUTE

Bureau du directeur du scrutin
Yvon St-Denis
612, rue Principale ■
Tél.: (514) 562-8515

BROWNSBURG

369, rue Principale ■

CHATHAM

98, rue du Manoir ■

MIRABEL

9502, rue St-Jean-Baptiste ■

13908, rue Principale ■

ARTHABASKA

VICTORIAVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Yvan Moisan
17B, rue de Coursol ■
Tél.: (819) 758-6214

21, rue Roger ■

615, rue Notre-Dame ouest ■

367, rue Notre-Dame est ■

ARTHABASKA

402, rue Girouard ■

PLESSISVILLE (paroisse)

574, rue St-Calixte ■

PLESSISVILLE (ville)

1331, rue St-Calixte ■

PRINCEVILLE

154, ave St-Jacques est ■

SAINTE-VICTOIRE-D'ARTHABASKA

655, boul. Gamache ■

WARWICK

13, boul. Boulanger ■

BEAUHARNOIS

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Bureau du directeur du scrutin
André Daoust
66, rue du Marché ■
Tél.: (514) 373-9024

Secrétariat des Scouts et Guides
120, rue Salaberry

École Frédéric-Girard
84, boul. Quévillon

École des Métiers
115, rue St-Charles ■

Service Régional des Loisirs
50, ave Grande-Île ■

BEAUHARNOIS

Salle de la Fabrique St-Clément
185, ch. St-Louis ■

GRANDE-ÎLE

Hôtel de Ville de Grande-Île
244, boul. Mgr Langlois ■

LÉRY

Hôtel de Ville de Léry
1, rue Hôtel-de-Ville ■

SAINT-TIMOTHÉE

École Élisabeth-Monette
10, rue Kent ■

BERTHIER

Bureau du directeur du scrutin
Josette Méthot Bastien
20A, boul. Jean-Boisvert
Lavaltrie ■
Tél.: (514) 586-1214

BERTHIERVILLE

731, rue Montcalm ■

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Secrétariat de la Polyvalente L'Érablière
5211, rue Principale ■

SAINT-GABRIEL

96, rue Beausoleil ■

SAINT-JEAN-DE-MATHA

180, rue Ste-Louise ■

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

550, rue Brassard ■

BERTRAND

BOUCHERVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Nicole Dugré Rivard
150, rue Montarville ■
Tél.: (514) 655-7242

758, rue Mathurin-Durant

802, rue Christophe-Colomb

220, rue Jacques-Martel

SAINT-AMABLE

370, rue Daniel ■

SAINTE-JULIE

437, rue Daoust ■

VARENNES

2252, rue Sainguinet ■

BOURASSA

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Rita Lapointe
Sous-sol du presbytère
St-Antoine Marie-Claret
10630, ave Larose ■
Tél.: (514) 384-1951

MONTREAL-NORD (partie)

10663, ave Audoin

11250, ave Lausanne
Semi sous-sol ■

10789, ave St-Julien, app. 2

10973, ave Drapeau
Semi sous-sol

11511, boul. Plaza
Semi sous-sol

11978, ave Drapeau

BOURGET

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Donat Champagne
6886, rue de Marseille ■
Tél.: (514) 253-9611

7792, rue Roux

1901, rue Honoré-Beaugrand

8380, rue Dyonnet

2245, boul. Pierre-Bernard

680, rue Duchesneau

2775, ave de Carignan

4602, rue Duquesne ■

5727, rue Mignault

SAINT-JEAN-DE-DIEU

7401, rue Hochelaga

CHAMBLY

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Henri Doré
1551, rue Montarville, suite 305
Tél.: (514) 653-8905

94, rue Rabastalière ouest

942, rue Galinée ■

CARIGNAN

2049, rue Bachand ■

CHAMBLY

1667, rue Bourgogne ■

SAINT-BASILE-LE-GRAND

216, rue Principale ■

CHATEAUGUAY

MERCIER
Bureau du directeur du scrutin
Huguette Huot
11, rue Loisel ■
Tél.: (514) 691-8390

CHATEAUGUAY

2, rue Chapel Drive ■

150, boul. Parkview

32, rue Carignan

15, boul. St-Francis

54, rue Reid

DELSON

56, rue Boardman ■

SAINTE-CATHERINE

1165, rue Cherrier ■

SAINT-CONSTANT

15, rue Lanctôt ■

CHOMEDEY

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Gilles-G. Gauthier
4671, boul. Samson ■
Tél.: (514) 687-9992

1480, boul. Labelle

4358, boul. Notre-Dame

4594, promenade Paton ■

1770, rue Gérard

1528, ave Jolliet

3081, boul. Lévesque

1263, rue Val-Martin

CRÉMAZIE

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jean-Paul Drouin
9334, rue Lajeunesse
Tél.: (514) 384-3653

10535, rue St-Denis

10819, rue Laverdure

10360, rue Francis ■

10405, ave Papineau

1777, ave Émile-Journault ■

Presbytère
9400, rue Lajeunesse

10676, rue Chambord

9050, rue St-Denis

D'ARCY-McGEE

CÔTE-SAINT-LUC (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Florence Friedman
7005, ch. Kildare, suite 7
Tél.: (514) 489-5311

Cavendish Club

6585, ch. Mackle ■

St-Patricks Square
6767, ch. Côte-St-Luc

Côte-St-Luc Health Centre
8100, ch. Côte-St-Luc

St-Patricks Square

6767, ch. Côte-St-Luc

Côte-St-Luc Health Centre
8100, ch. Côte-St-Luc

HAMPSTEAD

Hampstead Town Hall
5569, ch. Queen Mary

4620, ave Earnscliffe ■

MONTREAL (partie)

Julius Richardson
Convalescent Hospital
5425, ave Bessborough

DEUX-MONTAGNES

SAINT-EUSTACHE
Bureau du directeur du scrutin
J.-Maurice Dorion
165, rue Dorion
Tél.: (514) 473-3020

325, rue Grande-Côte

Centre Civique de St-Eustache
230, boul. Sauvé ■

526, boul. St-Eustache

DEUX-MONTAGNES

291, 10e Avenue ■

PCINTE-CALUMET

253, 32e Avenue ■

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

3285, ch. Oka ■

DORION

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jean Bélanger
7903, rue St-Denis ■
Tél.: (514) 384-3166

8550, rue Foucher

7789, rue Fabre

7458, ave Papineau, app. 3

7210, rue de Normanville

1329, rue Bélanger

6873, rue Garnier

6916, rue de St-Vallier

7621, ave de Châteaubriand

DRUMMOND

DRUMMONDVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Gérard Picard
915, boul. St-Joseph ■
Tél.: (819) 472-3319

38, 12e Avenue

448, rue Ferland

30, rue Bérard ■

273, rue Celanese

DRUMMONDVILLE-SUD

590, 103e Avenue

GRANTHAM-OUEST

1685, boul. Cusson ■

SAINT-NICÉPHORE

2628, boul. Mercure ■

WENDOVER-ET-SIMPSON

610, rue Bruyère ■

FABRE

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Thérèse Bélanger
674, Place Publique
Tél.: (514) 689-2712

150, rue Anse-à-Beaufils

2510, 21e Avenue ■

969, 3e Avenue ■

777, mtée Sauriol

3385, rue Christiane

3190, rue Edgar

GATINEAU

GATINEAU (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Réal-R. Lapointe
22, rue des Flandres, suite 105
Tél.: (819) 561-2313

372, rue Principale ■

HULL-PARTIE-OUEST

Chez M. Maurice Léger
Route 105 ■

LA PÊCHE

Chez M. Gilbert Martineau
R.R. 2 ■

MANIWAKI

227, rue Besner ■

GOUIN

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Réal Rhéaume
6568, ave Papineau ■
Tél.: (514) 374-4292

6883, rue Sagard

5832, 1re Avenue

6649, rue de la Roche

5745, rue de Bordeaux

6267, ave de Châteaubriand ■

6356, rue des Écores

GROULX

SAINTE-THÉRÈSE
Bureau du directeur du scrutin
Lyne Lavigueur
110, rue Turgeon ■
Tél.: (514) 430-7470

6356, rue des Écores

BLAINVILLE
Les Promenades Blainville
1083, boul. Labelle ■

BOISBRIAND
Édifice Grande-Allée
940, rue Grande-Allée
2e étage ■

BOIS-DES-FILION
Chalet municipal
479, boul. Chapleau ■

LORRAINE
Centre communautaire
Charles-de-Foucault
14, boul. de la Bourbonne ■

ROSEMÈRE
Centre communautaire
339, ch. Grande-Côte ■

HULL
HULL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Cartier Mignault
74, rue Laval
Tél.: (819) 771-1604

SAINT-MALACHIE-D'ORMSTOWN
1491, rte 138 ■

SAINT-RÉMI
43B, rue Prud'homme ■

IBERVILLE

Bureau du directeur du scrutin
Liliane Paquin Bédard
919, 9e Rang (Ste-Brigide)
Tél.: (514) 293-7383

FARNHAM
Centre d'Accueil
«Les Foyers Farnham Inc.»
800, rue Saint-Paul nord ■

IBERVILLE
Résidence Champagnat
370, 5e Avenue ■

MARIEVILLE
Centre d'Accueil Rouville
1881, rue Edmond-Guillet ■

SAINT-ATHANASE
114, route 104 ■

SAINT-CÉSAIRE
1323, rue Notre-Dame ■

SAINT-JEAN-BAPTISTE
2965, rue Rouville ■

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD
1040, rue Principale ■

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

HAVRE-AUX-MAISONS
Bureau du directeur du scrutin
Gisèle Poirier
Chez M. Jean-Paul Poirier ■
Tél.: (418) 969-2956

FATIMA
Chez M. Armand Cummings ■

ÎLES-DU-HAVRE-AUBERT
Chez M. Aurèle Chevrier
Aurigny ■

L'ÉTANG-DU-NORD
Chez M. Georges Bourque ■

JACQUES-CARTIER

POINTE-CLAIRE
Bureau du directeur du scrutin
Claire Bourgeau Angers
Centre d'achats de Valois
10, ave Donegani, suite L
Tél.: (514) 696-7471

Église St-John-the-Baptist
233, ave Ste-Claire ■

Église St-Johns
98, ave Aurora ■

DORVAL
Foyer Dorval
255, ave La Présentation ■

LACHINE (partie)
Église St-Paul
377, 44e Avenue ■

Église St-Andrews
5065, rue Sherbrooke ■

JEANNE-MANCE

SAINT-LÉONARD (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Anita Cantin Roy
4931, rue Jarry est ■
Tél.: (514) 327-6643

8930, boul. Lacordaire

8533, boul. Provencher

6185, rue Jarry est

6089, boul. Lavoisier

9143, boul. Viau

MONTREAL (partie)
9217, 25e Avenue ■

JOHNSON

VALCOURT
Bureau du directeur du scrutin
Marcel Catudal
4094, 4e Rang ■
Tél.: (514) 532-2237

ACTON-VALE
1053, rue St-André ■

BROMPTONVILLE
44, rue Larocque ■

WINDSOR
5, rue St-Georges ■

JOLIETTE

JOLIETTE
Bureau du directeur du scrutin
Denis Neveu
586, rue St-Antoine ■
Tél.: (514) 759-0801

381, rue Boucher ■

NOTRE-DAME-DES-PRAIRES
76, rue Guy ■

SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE
771, rue Principale ■

SAINT-CHARLES-BORROMÉE
373, rue Visitation ■

SAINT-JACQUES
11, rue Venne ■

SAINT-PAUL
190, rue Brassard ■

SAINT-THOMAS
920, rue Monique ■

LABELLE

MONT-LAURIER
Bureau du directeur du scrutin
Jacques Brisebois
511, rue Salaberry ■
Tél.: (819) 623-1330

DES RUISSEAUX
Sous-sol de l'Église
Route 117 ■

FERME-NEUVE
167, 13e Rue ■

LABELLE
Centre Communautaire
25, rue du Couvent ■

L'ANNONCIATION
102, rue du Couvent ■

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
École Secondaire ■
125, boul. Morin, route 117

SAINT-JOVITE
940, rue Ouimet ■

VAL-DAVID
Hôtel de Ville
2579, rue de l'Église ■

L'ACADIE

SAINT-LAURENT (partie)
Bureau du directeur du scrutin
L. Fernand Binette
684, rue Rochon
Tél.: (514) 747-6591

2170, rue Filion

1055, ch. de la Côte-Vertu ■

20, boul. Deguire

MONTREAL (partie)
Église St-Gaëtan (sous-sol)
11455, rue Drouart

Église St-Joseph-de-Bordeaux (sous-sol)
12075, rue Valmont

10229, ave
Bois-de-Boulogne ■

10190, ave de l'Esplanade

12061, rue James-Morrice

LAFONTAINE

POINTE-AUX-TREMBLES
Bureau du directeur du scrutin
Georges-André Paquin
860 nord, boul. St-Jean-Baptiste, Local 106
Tél.: (514) 645-4510

536, 1re Avenue

12854, rue Notre-Dame est

C.L.S.C. J.-Octave Roussin
13926, rue Notre-Dame est ■

15635, rue Notre-Dame est ■

MONTREAL (partie)
8067, ave André-Ampère ■

12620, 71e Avenue ■

MONTREAL-EST
235, AVE Grande-Allée ■

LAPORTE

SAINT-LAMBERT
Bureau du directeur du scrutin
Françoise Melillo
Centre d'Achats Laurier ■
301, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Tél.: (514) 671-8825

231, rue des Pyrénées

631, ave Notre-Dame

497, ave Alexandra

GREENFIELD-PARK
983, rue Cummings

564, ave Springfield ■

LEMOYNE
1089, rue Laurier ■

LONGUEUIL (partie)
1854, rue Delorimier

Carrefour Le Moutier ■
Station de Métro Longueuil
100, Place Charles-Lemoyne

LAPRAIRIE

BROSSARD
Bureau du directeur du scrutin
Colette T. Bédard
6975, boul. Taschereau, suite 106 ■
Tél.: (514) 676-0297

1766, croissant Théoret

3830, rue Berne

8200, rue Normandie

1390, ave Panama

6315, rue Agathe

CANDIAC
159, boul. Champlain

LA PRAIRIE
825, rue Lamarre

SAINT-PHILIPPE
26, rue Perron

L'ASSOMPTION

REPENTIGNY
Bureau du directeur du scrutin
Henri Duval
577, rue Notre-Dame ■
Tél.: (514) 585-3400

984, rue Notre-Dame

262, boul. Ierville

110, rue Colonia

171, boul. l'Assomption

CHARLEMAGNE
53, rue Nicoud ■

L'ASSOMPTION (paroisse)
1151, Bas l'Assomption sud ■

L'ASSOMPTION (ville)
384, boul. l'Ange-Gardien ■

LE GARDEUR
127, rue Villandré ■

L'ÉPIPHANIE
16, 2e Avenue ■

LAURIER

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
J.-Benoit Labonté
330, rue de Liège est
Tél.: (514) 381-8021

8510, ave de l'Épée, app. 4

8203, ave Querbes

7516, ave Bloomfield ■

6990, ave du Parc

6717, rue Drolet ■

6562, ave de Gaspé ■

6881, rue St-Dominique ■

7588, ave Henri-Julien ■

LAVAL-DES-RAPIDES

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jean-Paul Saindon
343, boul. Laval ■
Tél.: (514) 668-6117

Église Bon-Pasteur
400, rue Laurier

356, 15e Rue ■

Maison Ste-Domitille
233, boul. des Prairies

66, boul. Talbot

438, rue St-Hubert

Église St-Christophe
3, rue Berri

328, ch. de la Tournelle ■

LAVIOLETTE

LA TUQUE
Bureau du directeur du scrutin
Jacques Lévesque
586, rue Commerciale ■
Tél.: (819) 523-7652

GRAND-MÈRE
Presbytère St-Paul
499, 6e Avenue ■

SAINT-GEORGES
Fabrique St-Georges
359, 109e Rue ■

SAINT-TITE
301, boul. St-Joseph ■

MAISONNEUVE

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jacques-H. Marleau
4570, rue Adam
Tél.: (514) 254-9919

1645, rue Vimont

2480, rue St-Clément

2534, rue Bourbonnière

3545, rue Joliette

1445, rue Chambly ■

1105, rue Bossuet ■

2105, rue de Cadillac

2908, rue Louis-Veuillot

MARGUERITE-BOURGEOYS

LASALLE (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Lionel Ratelle
70, 65e Avenue
Tél.: (514) 364-6250

7909, rue Chouinard

137, 90e Avenue

8552, rue Lemieux ■

8256, rue Pagé

1073, rue Thierry

8105, rue Juliette

MARIE-VICTORIN

LONGUEUIL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jean-J. Brossard
Sous-sol de l'Église
920, rue St-Jacques
Tél.: (514) 651-2330

245, rue Caroline ■

881, rue Victoria

1115, rue Dollard

1811, rue St-Alexandre

2693, rue Chatham

2102, rue Westgate

2261, rue Ste-Marguerite

2723, rue Ste-Hélène

MARQUETTE

LACHINE (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Claire P. Richard
223, 10e Avenue
Tél.: (514) 634-7274

420, 7e Avenue

720, 25e Avenue

650, Place d'Accueil ■

LASALLE (partie)
288, rue Dupras ■

188, rue Chatelle

SAINT-PIERRE
111, 5e Avenue ■

MASKINONGÉ

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Bureau du directeur du scrutin
André Montour
5834, boul. Royal ■
Tél.: (819) 373-7211

LOUISEVILLE
130, rue Ste-Élizabeth ■

POINTE-DU-LAC
440, ch. Ste-Marguerite ■

SAINT-ALEXIS
61, rue St-Pierre ■

SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP
231, rue Boulevard est ■

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS
780, rue Principale ■

MERCIER

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Ginette Thériault
4801, rue Papineau ■
Tél.: (514) 523-3125

Centre de réadaptation
Lucie-Bruneau
2255, ave Laurier est ■

5067, rue de la Roche

5027, rue Rivard

4535, rue de Bullion

5183, rue Jeanne-Mance

251, boul. St-Joseph est

Y.M.C.A.
5550, ave du Parc ■

361, boul. St-Joseph ouest,
app. 3

MILLE-ÎLES

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Robert Lachance
3542, boul. de la Concorde, suite B8
Tél.: (514) 661-6750

1090, carré d'Ailleboust

2815, ave Chicoutimi

951, rue Marie-Victorin

1081, ave Champagnat

14, Place des Hirondelles

8715, ave Gravel ■

3015, boul. des Mille-Îles ■

MONT-ROYAL

MONT-ROYAL
Bureau du directeur du scrutin
Marcelle Harel
71, ave Roosevelt
Tél.: (514) 733-7161

2155, ch. Lucerne ■

Église St-Joseph-de-Mont-Royal
1620, boul. Laird

MONTREAL (partie)
Église St-Pascal-Baylon
6560, ch. de la Côte-des-Neiges
Hôpital des Convalescents
6363, ch. Hudson ■

Van Horne School
4810, ave Van Horne

Coronation School
4860, rue Vézina

NELLIGAN

KIRKLAND
Bureau du directeur du scrutin
Liliane Bodor
3153, boul. St-Charles ■
Tél.: (514) 694-3411

BAIE-D'URFÉ
St-Giles Church
677, promenade Victoria ■

BEACONSFIELD
Beaurepaire United Church
25, ave Fieldfare ■

Beaconsfield United Church
202, ch. Woodside ■

DOLLARD-DES-ORMEAUX (partie)
6, rue Biscaye ■

PIERREFONDS (partie)
C.L.S.C.
15708, boul. Pierrefonds ■

4851, rue Geneviève ■

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Centre culturel
2, rue Marguerite-Bourgeois ■

SAINTE-GENEVIÈVE
Hôtel de Ville
15736A, rue Pierrefonds ■

SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD
Hôtel de Ville
350, montée de l'Église ■

NICOLET

NICOLET
Bureau du directeur du scrutin
Alain Drouin
155, rue Panet ■
Tél.: (819) 293-6185

BÉCANCOUR
Salle municipale
2980, ave Nicolas-Perrot ■

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Gérard-J. Michaud
Église Ste-Catherine-de-Sienne (sous-sol)
4680, ave Belmore
Tél.: (514) 489-5795

Église St. Ignatius of Loyola
4455, ave Broadway ouest ■

Eventide Home
7486, rue St-Jacques ouest ■

Montréal Association for the Blind
7000, rue Sherbrooke ouest ■

St. Ansgar Lutheran Church
4020, boul. Grand ■

Robert Campbell Church
2225, ave Regent

St. John Estonian Church
4345, ave Marcell

Christ Memorial Lutheran Church
4850, boul. Grand ■

MONTREAL-OUEST
Montréal West United Church
88, ave Ballantyne nord ■

OUTREMONT

OUTREMONT (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Pierre Lussier
60, ave Duverger
Tél.: (514) 271-2575

1162, ave Lajoie

169, ave de l'Épée ■

10, ave Claude-Champagne

MONTREAL (partie)
5750, ave Wilderton ■

3333, ch. Côte-Ste-Catherine

ROBERT-BALDWIN

PIERREFONDS (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jean-Robert Cardin
11060, boul. Gouin ouest ■
Tél.: (514) 683-1204

11780, boul. Gouin ouest

5003, rue Olympia

13055, boul. Monk

DOLLARD-DES-ORMEAUX (partie)
40, boul. Anselme-Lavigne

83, ch. d'Avignon

440, ch. Hampton-court

53, promenade Manuel

105, ch. Trillium ■

ROXBORO

17, 8e Rue ■

ROSEMONT

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Léopold Huneault
3522, rue Masson ■
Tél.: (514) 725-9516

6380, 36e Avenue

5472, 9e Avenue

6240, 9e Avenue

6282, 24e Avenue

5175, 7e Avenue

5741, 17e Avenue

5184, 18e Avenue

5199, rue Sherbrooke est

ROUSSEAU

Bureau du directeur du scrutin
Marc-André Simard
Pavillon Desjardins
Route 335, Laurentides
Tél.: (514) 439-1441

MONT-ROLLAND

132, rue Latour ■

RAWDON

523, rue Queen ■

SAINTE-ADELE

25, rue Morin ■

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
259, boul. Ste-Anne ■

SAINT-DONAT

546, rue St-Michel ■

SAINT-HIPPOLYTE

34, boul. du Lac-L'Achigan ■

SAINTE-JULIENNE

2487, rue Cartier ■

SAINT-LIN

995, mtée Ste-Henriette ■

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
31, rue Vézina ■

SAINTE-SOPHIE

356, rue Bélair
(Lac-Clairview) ■

ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

NORANDA
Bureau du directeur du scrutin
Laurent Guertin
607, ave Murdoch ■
Tél.: (819) 762-8186

ÉVAIN

173, ave de l'Église ■

ROUYN

138, ave du Lac ■

TÉMISCAMING

585, ch. Kipawa ■

VILLE-MARIE

37, rue St-Jean-Baptiste
sud ■

SAINTE-ANNE

VERDUN (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Pierre Guérin
284, ave Church
Chambres 5 et 6
Tél.: (514) 768-4751

Centre communautaire de l'Île-des-Soeurs
260, parc Elgar ■

3183, ave Verdun

711, rue Riel

MONTREAL (partie)
C.E.D.A.
2515, rue Delisle ■

Centre communautaire des Noirs
2035, rue Coursol

2416, rue Mullins

Sous-sol de l'Église St-Jean
580, rue Fortune

SAINT-HENRI

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Richard Tremblay
4601, rue Notre-Dame ouest ■
Tél.: (514) 937-4683

6585, rue Lacroix

6660, boul. Monk

6687, rue Laurendeau

3018, rue Jacques-Hertel

2039, rue de Villiers

4595, rue St-Jacques

276, rue Bourget

1023, rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE
Bureau du directeur du scrutin
Serge Benoît
1555, rue des Cascades ouest
Tél.: (514) 773-2764

2080, rue Ledoux

947, rue Bourassa

5370, rue Garneau

Conseil Régional des Loisirs
Richelieu-Yamaska
895, rue Desrochers ■

SAINTE-ROSALIE

Salle paroissiale
3155, rue de l'Église ■

SAINT-THOMAS-D'AQUIN

105, rue Prévost ■

SAINT-JACQUES

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Fernand Coulombe
1800, rue Ontario est ■
Tél.: (514) 526-2843

4230, rue Drolet (église)

4388, rue Boyer

3560, rue de Bordeaux

3702, ave du Parc-Lafontaine

Centre Communautaire
1212, rue Panet

1541, rue Plessis

1700, rue Amherst
(église) ■

307, carré St-Louis

SAINT-JEAN

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Bureau du directeur du scrutin
Édouard Fortier
296, rue Ste-Marie
Tél.: (514) 348-6839

943, boul. du Séminaire
nord ■

435, rue Laurier

164, boul. Montcalm

105, rue Alcide-Côté

L'ACADIE
221A, rue du Clocher ■

NAPIERVILLE
316, rue St-Louis ■

SAINT-LUC
580, boul. St-Luc ■

SAINT-LAURENT

SAINT-LAURENT (partie)
Bureau du directeur du scrutin
André Béliveau
1600, rue de l'Église
Tél.: (514) 744-4987

684, rue Leduc

990, rue Tait

1330, boul. O'Brien

1865, ch. Laval ■

3065, rue Marcel

2630, cour Marlborough

MONTREAL (partie)
12239, rue St-Évariste ■

9294, boul. Gouin ouest

SAINT-LOUIS

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Guy-Vincent Fortier
2155, rue Guy, local 12 ■
Tél.: (514) 931-2230

Unitarien Church
3415, rue Simpson

Édifice La Cité
(rez-de-chaussée)
300, rue Léo-Parizeau ■

Maison St-Louis
2080, boul. Dorchester ouest ■

Salle paroissiale St-Patrick
1110, rue St-Alexandre

4086, rue Clark

Les Habitations
Jeanne-Mance
150, rue Ontario est ■

SAINTE-MARIE

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Claude Violette
2501, rue Messier ■
Tél.: (514) 827-8019

2615, rue Cuvillier

1511, rue Darling ■

4433, ave des Érables

3428, rue de Rouen

1929, rue Dufresne

2389, rue Montgomery

SAUVÉ

MONTREAL-NORD (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Richard Roussin
5325, boul. Léger ■
Tél.: (514) 321-7401

6366, rue Matte

11958, rue Lapierre, app. 3

5930, rue Arthur-Chevrier

5548, ave Jean-Paul Cardinal

11192, ave Alfred

5070, rue Ardennes

TAILLON

LONGUEUIL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jean-Pierre Pellerin
1295, ch. Chambly ■
Tél.: (514) 674-1502

96, rue Léo

220, rue d'Auvergne, app. 1

1034, rue Viger

3051, rue Denault

528, rue Fontainebleau sud

380, rue Paul

1176, rue Baillargeon

2737, rue Périgny ■

TERREBONNE

TERREBONNE
Bureau du directeur du scrutin
Pauline Labrecque
980, boul. des Seigneurs ■
Tél.: (514) 471-1560

LACHENAIE

241, rue Meunier ■

LA PLAINE

886, rue Ouellette ■

MASCOUCHE

1350, rue St-Henri ■

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
5380, rue Angora ■

UNGAVA

MATAGAMI
Bureau du directeur du scrutin
André Fortin
110, boul. Matagami
Suite 1 ■
Tél.: (819) 739-2167

BAIE-JAMES (partie)*
28, rue Évain ■

CHAPAIS

17, 8e Rue ■

CHIBOUGAMAU

732, 4e Rue ■

VACHON

SAINT-HUBERT
Bureau du directeur du scrutin
Robert Colas
Les Galeries Cousineau,
entrée mtée St-Hubert,
5245, boul. Cousineau
Suite 123 ■
Tél.: (514) 656-9894

1145, rue Rocheleau

3215, rue Mayfair

4115, rue Cornwall

4510, rue Donat

1842, rue Walnut ■

3053, rue Mackay

VAUDREUIL-SOULANGES

VAUDREUIL
Bureau du directeur du scrutin
Françoise Champagne
2, rue Dutrisac ■
Tél.: (514) 455-5797

DORION

70, boul. Valois

HUDSON

413, rue Principale
Local 1 du presbytère
St-Thomas

ÎLE-PERROT

Salle paroissiale
300, boul. Perrot

NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
Local municipal 5
21, rue de l'Église ■

PINCOURT

Salle de conférence de
l'Hôtel-de-Ville
919, boul. Duhamel ■

RIGAUD

Local 1 de la salle des loisirs
10, rue St-Jean-Baptiste

SAINT-LAZARE

Salle du Conseil municipal
1960, rue Ste-Angélique ■

SAINTE-MADELEINE-DE-RIGAUD
772, rue de la Baie ■

VERCHÈRES

BELOIL
Bureau du directeur du scrutin
Michel Breton
199, rue St-Jean-Baptiste ■
Tél.: (514) 464-0600

CONTRECOEUR
711, rue Charron ■

McMASTERVILLE
896, rue des Prés ■

MONT-SAINT-HILAIRE
21, rue St-Henri ■

OTTERBURN-PARK
160, ave Borden ■

VERCHÈRES
527, rue Marie-Victorin ■

VERDUN

VERDUN (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Jacques Labre
5203, ave Bannantyne ■
Tél.: (514) 766-8595

4721, boul. Lasalle

494, ave Richard

1453, ave Lloyd-George ■

1231, ave Valiquette

394, ave Argyle

LA SALLE (partie)

30, 3e Avenue ■
7742, rue Central

VIAU

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Origène Vézina
3750, boul. Crémazie est,
chambre 101
Tél.: (514) 729-3227

2430, ave Charland
(Presbytère)

9116, 16e Avenue

8784, boul. St-Michel, app. 2

8336, 9e Avenue

7270, 19e Avenue

7188, boul. St-Michel ■

2307, rue Jean-Talon est

7452, ave de Lorimier

VIGER

MONTREAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Marianne Yanire
6111A, rue François-Boivin ■
Tél.: (514) 255-2860

6741, rue Beaubien

6755, boul. l'Assomption,
app. 1

4825, rue St-Zotique

SAINT-LÉONARD (partie)
7245, rue Lisieux ■

6296, rue Villanelle

7590, rue Millet

7460, 24e Avenue

VIMONT

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
André Chabot
1351, boul. des Laurentides
Tél.: (514) 668-5771

133, rue Longpré

278, Place des Terrasses

2325, rue Trevet

1641, rue Boisvert ■

2017, rue Sauriol

2040, rue Maisonneuve

WESTMOUNT

WESTMOUNT
Bureau du directeur du scrutin
Jon G. Bradley
4444, rue Ste-Catherine ouest
Tél.: (514) 932-3513

Westmount Fire Station No. 2
680, ave Victoria ■

Westmount Park Church
4695, boul. de
Maisonneuve ouest

Église St-Léon
310, ave Clarke

MONTREAL (partie)
Collège de Montréal
1931, rue Sherbrooke ouest

Collège Notre-Dame
3791, ch. Queen Mary

Rockhill Apartments
4862, ch. de la Côte-des-Neiges

Trinity Memorial Church
2146, ave Marlowe

Mackay Center
3500, boul. Décarie ■

Recensement
Québec



Le Directeur général des élections
du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Bouchard: subtile, cocasse, divertissant

par Jacques Larue-Langlois

Un drôle de numéro, spectacle solo de Reynald Bouchard, au Centre d'essai Conventum, 1237 rue Sanguinet, à Montréal, du dimanche au vendredi à 21 heures et le samedi à 19 heures 30 et 22 heures, jusqu'au 5 octobre.

Seul sur scène pendant soixante-quinze minutes, Reynald Bouchard s'amuse manifestement comme un petit fou. Dans la mesure où sa joie vive est fortement communicative, il amuse également un public qui, pour être certains soirs clairsemé dans la salle de di-

mensions pourtant restreintes du Conventum, se déteste allègrement avec lui du poids des jours.

Rien de vraiment provocateur cependant dans le spectacle solo de Reynald Bouchard: rien qui vous jettera par terre en vous faisant tordre de rire. En fait, Bouchard est subtil et procède progressivement, par petites touches délicates. C'est un troubadour jouant paisiblement un joli petit air de flûte qui entre en scène. Ce sera un poète, gène de sa propre poésie, qui en sortira sur un texte dont il tire des rires à cause de l'atmosphère qu'il a su créer mais dont nul ne nierait

s'il devait le lire dans un recueil de poésie.

Entre le troubadour et le poète, se glisse l'amusé: tantôt candide enfantin en remontant ses petits chevaux mécaniques sur une scène portative, tantôt monologue de l'absurde au délire verbal incontrôlé, tantôt clown divagant sur le fil de soie tenu de la raison, tantôt magicien de salon manipulant ses mouchoirs caméléons, tantôt touchant et comique amoureux éconduit qui se fait ange, tantôt encore unicycliste et jongleur volontairement malhabile. C'est dans ce dernier emploi qu'il triomphe vraiment d'ailleurs, parvenant à provoquer et le rire et l'admira-

tion pour sa souplesse mêlée de gaucherie gracieuse. Car il est bien évident qu'il faut d'abord être drôlement adroit pour si bien feindre la maladresse.

C'est un show on ne peut plus solo, sans aucune aide technique où ce petit homme d'allure fragile au visage de caoutchouc communie intensément la cocasserie dont il maquette sa difficulté d'être. Et un rapport s'établit, profond malgré les artifices sur lesquels il est construit, entre Reynald Bouchard, ce «drôle de numéro» et les spectateurs fascinés et amusés.



Une des œuvres de Paul Delvaux, peintre belge surréaliste, à qui la galerie UQAM consacrera une exposition en octobre.

Le monde de Delvaux à la galerie UQAM

par René Viau

Belge, surréaliste et peintre, Paul Delvaux fera l'objet d'une importante exposition à la galerie UQAM en octobre prochain. Né en 1897, Delvaux s'est fait connaître par ses scènes étranges: villes silencieuses peuplées de nus féminins. Les figures immobilisées évoluent dans un décor étrange: palais classique, gares de banlieue, paysages où le temps semble arrêté. À l'instar des œuvres de Giorgio de Chirico et de son compatriote René Magritte, les peintures de Delvaux nous mettent en présence «du contenu spectral des choses». Il est le reste, avec René Magritte, le peintre belge le plus universellement connu, représentant d'une façon exemplaire tout un secteur de la peinture de l'imaginaire.

La tenue de l'exposition Delvaux coïncidera avec d'importantes manifestations destinées à mieux faire connaître au Québec la culture belge. Ces manifestations où l'accent sera mis notamment sur le cinéma belge se dérouleront en divers lieux, du quartier environnant l'UQAM. Il est à prévoir que le clou de ces festivités marquant à Montréal les fêtes du 150^e anniversaire de la Belgique soit cette exposition de 72 œuvres des plus connues de Delvaux. L'exposition commencera le 3 octobre pour se terminer le 31.

Outre ce «spécial Delvaux» qui est le haut fait de sa programmation cette année, la galerie UQAM fera place les 24 et 25 septembre prochains à midi et, le soir, à 18 et 20 h, à une projection de diapositives basées sur la lumière polarisée du designer italien, vivant

au Canada, Silvio Russo. En novembre seront accrochées aux cimaises, des œuvres des étudiants terminant leur maîtrise en arts plastiques. Ce seront en décembre et en janvier d'autres manifestations venant du milieu étudiant. Il est aussi question d'une exposition du sculpteur Claude-Paul Gauthier en décembre, de même qu'une exposition sur l'art et les femmes. Les exposantes seront France Beauchamp, Sylvia Daoust, Luce Dupuis, Hélène Gauthier, Lise Gervais et Marcelle Ferron, témoignant d'une grande diversité de médias. Cette exposition aura lieu en février. Elle fera place aux illustrations et travaux graphiques de Madeleine Leduc. En outre la galerie UQAM et la revue *Vie des Arts* vont à l'automne à l'initiative d'un projet d'exposition pour célébrer le 25^e anniversaire de cette publication, à la mi-avril.

La galerie UQAM se veut, selon son directeur M. Luc Monette, «un laboratoire vivant pour les arts, les communications et l'action culturelle». Ce dernier entend faire des expositions un élément d'apprentissage pour les étudiants en leur confiant une part importante des responsabilités créatrices et ce mettant à contribution les ressources techniques de l'université.

«Nous nous adressons, bien sûr, d'abord à la communauté universitaire qui peut utiliser la galerie pour manifester ses interrogations et ses recherches, de dire M. Monette. Nous tentons également de rejoindre le milieu urbain en devenant un centre d'activités culturelles et pluridisciplinaires actifs».

Sons et brioches

C'est hier dimanche que reprenaient les Sons et brioches des Jeunes Musiciens du Canada de Montréal à La Place des Arts, chaque dimanche matin à 11 heures au Piano Noble. Cette année, ces rendez-vous seront consacrés à la connaissance des instruments de l'orchestre regroupés en quatre cycles: les percussions, les cordes, les cuivres et les bois. Chaque série présentera de façon colorée et dynamique la technique, l'histoire et le répertoire des instruments de chaque catégorie.

LA VIE MUSICALE

Marie Trudel, mezzo-soprano montréalaise, vient d'être engagée pour deux ans par le Théâtre municipal d'Avignon dont la production de *Faust* était présentée à Montréal en juin dernier. La chanteuse avait déjà participé au Festival d'Avignon en 1978 alors qu'elle faisait partie de la distribution de l'opéra *Histoire de loup* de Georges Aperghis.

La jeune violoniste québécoise Chantal Juillet fera ses débuts à New York le 9 décembre prochain au Kaufmann Hall, 92^e rue, sous les auspices de la société Young Concert Artists dont elle était récemment lauréate des auditions nord-américaines.

Jusqu'au 21 septembre se tient à l'Université de Calgary un Symposium de musique contemporaine pour orchestre auquel participent de nombreux compositeurs et critiques canadiens. L'Orchestre de Calgary présentera un concert de musique canadienne sous la direction de son chef Arpad Joo au cours duquel on entendra notamment deux œuvres québécoises, *Symphonie no 2* de feu Maurice Dela et *Lumina* de Micheline Coulombe-Saint-Marcoeur. Cette dernière participera au symposium de même qu'Eric McLean, critique musical à *The Gazette*.

À la suite du succès obtenu en juin dernier, le spectacle lyrique «Vive Offenbach» sera repris au théâtre de la Poudrière du 23 septembre au 11 octobre. Deux opéras bouffes du musicien sont à l'affiche: *Pomme d'api* et *Monsieur Choufleuri* restera chez lui... Dans la distribution, on relève les noms de Céline Dussault, Pauline Vaillancourt, Paul Trépanier et Bruno Laplante.

Dans sa livraison d'automne, *Aria*, revue d'art lyrique, présente des interviews de Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique de l'Opéra de Montréal, et de Bruno Laplante, avec Daniel Moisan, son rédacteur en chef. La revue nous apprend que l'Opéra de chambre du Québec, menacé de disparition, sera maintenu par le ministère des Affaires culturelles et qu'il effectuera une tournée prochaine du Québec avec le spectacle *Offenbach de la Poudrière*. Dans *Opera Canada*, Jeannotte accorde également une entrevue à la rédactrice en chef Ruby Mercer.

Deux jeunes instrumentistes canadiens, Duncan Howell

Des talents de 15-18

Radio-Québec est à la recherche de talents-adolescents 15-18 pour préparer et participer à six émissions spéciales de télévision d'une heure chacune. Les thèmes de ces émissions seront: la créativité artistique et l'esthétique, la liberté, la sexualité, les médias d'information et leur influence, l'adolescent d'aujourd'hui et de demain, l'évasion, les départs et les voyages. Les auditions auront lieu durant la dernière semaine de septembre. Pour plus d'information, communiquer à Radio-Québec, 1000 rue Fullum, Montréal H2K 3L7, avec Carole Dugas-Brunet (873-5741).



Jean-Claude Picard

Shaw, corniste, et Paul Thompson, violoniste, ont participé récemment à Copenhague à la session annuelle de l'Orchestre mondial des Jeunes musiciens sous la direction de Serge Baudo. L'assemblée générale a élu Jean-Claude Picard, directeur général des Jeunes musiciens du Canada, au poste de président de la Fédération internationale des JM laquelle regroupe une quarantaine de pays.

La saison 1980-81 du Metropolitan Opera s'ouvre à New York le 22 septembre avec Turandot de Puccini avec Montserrat Caballé et Luciano Pavarotti dans les premiers rôles. Au nombre des nouvelles productions figure une «soirée française» au cours de laquelle seront présentés le ballet *Parade* de Cocteau-Satie, *Les Mamelles de Tirésias* de Poulenc et *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel.

Montserrat Caballé, le cé-



SUR SEMAINE 7.05 & 9.05

ÉLYSÉE 1

35 MILTON 842 6053

lèvre soprano espagnol, donnera son premier récital à Montréal le dimanche soir 2 novembre à la salle Wilfrid-Pelletier sous les auspices de la Régie de la Place des Arts.

À l'occasion de la Journée internationale de la musique le 1^{er} octobre, la faculté de musique de l'Université de Montréal présentera une audition de l'Oratorio *Le Roi David* d'Arthur Honegger à l'église St-Jean-Baptiste. Cette manifestation soulignera également les 25 ans de la mort du compositeur survenue le 27 novembre 1955.

Le pianiste André Laplante donnera un récital à la salle Claude-Champagne le vendredi 7 novembre dans le cadre des Concerts publics de Radio-Canada.

L'Opérarépertoire, qui regroupe quelques artistes lyriques, présentera une soirée d'extraits d'opéras à l'Auditorium de la Polyvalente Georges-Vanier, samedi 10 septembre. On y entendra le soprano Louise LeCavellier, le mezzo-soprano Claude Ouellette, le ténor André Turp et le baryton Gaétan Laperrière. Janine Lachance sera au piano.

Gilles POTVIN



Montserrat Caballé, le cé-

SAISON 80-81

d'octobre à décembre

Agatha Christie

Les Dix Petits Nègres

Mise en scène: Sébastien Dhavernas

de janvier à mars

Roland Lepage

Le Temps d'une Vie

Mise en scène: André Pagé

de mars à mai

Molière

L'Avare

Mise en scène: Gaétan Labrière

LOUIS DE FUNES
dans
L'AVARE
POUR TOUS
Le PARISIEN 4 LAVAL 2
486 STE CATHERINE 0 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776
PARISIEN: 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20 LAVAL: 7.20, 9.20

Qui a condamné Wilbert Coffin?
La JUSTICE ou le POUVOIR?
L'AFFAIRE COFFIN
un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
2e Semaine Le PARISIEN 1 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
486 STE CATHERINE 0 866 3856

SAUVE QUI PEUT LA VIE
4e sem.
12.45 - 14.10
16.15 - 18.00
19.45 - 21.10
desjardins 2
ISABELLE HUPPERT JACQUES DUTHOIR BASILAR 1 788 1111

Gurdjief - A la recherche de la connaissance de soi
2e sem.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES tournée en Afghanistan
desjardins 4 12.15 - 14.25 - 16.35
BASILAR 1 788 1111 18.45 - 20.55

VUES D'ICI ET D'AILLEURS
3 au 12 OCTOBRE
Illustration of a person looking through a magnifying glass.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

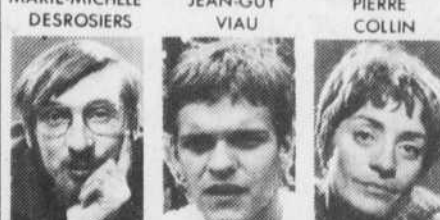
4353 STE-CATHERINE E. 253-8974



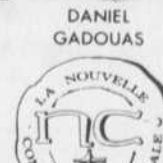
ROBERT RIVARD ANGÈLE COUTU PIERRE THERIAULT



MARIE-MICHELLE DESROSIERES JEAN-GUY VIAU PIERRE COLLIN



GASTON LEPAGE DANIEL GADOUAS ELIZABETH CHOUVALIDZE



Pierre David et Jean Colbert présentent
MOZART-LOSEY: UN ÉVÉNEMENT!
Le plus célèbre des opéras de Mozart
tourné en décors naturels dans la splendeur de Venise
avec les plus belles voix du monde
POUR TOUS



DON GIOVANNI
Le mythe immortel du séducteur Don Juan
VERSION ORIGINALE ITALIENNE (1787) (1788) (1789)

le DAUPHIN 1 Sem.: 8.15 p.m. Sam., dim.: 2.00 - 5.15 - 8.30.
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060

"Premier prix" Festival de Locarno
Sélection officielle - Semaine de la critique Cannes 1980
Immacolata et Concetta
Une jalouse différente
V.O. Italienne, S.T. Français
un film de SALVATORE PISCICELLI
IDA DI BENEDETTO MARCELLA MICHELANGELO
2e Semaine
Sem.: 7 h 00, 9 h 00
Dim.: 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00
Admission: \$3.50
Ouimetoscope 2
1204 est, Ste-Catherine
Tel.: 525-8600

ICEBRIDGE

Quel beau signal!

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

Nord

♦ 10

♦ 762

♦ 105

♦ AR 109653

Ouest

♦ A 9752

♦ A 988

♦ 9874

♦ -

Est

♦ R 63

♦ A 104

♦ D 63

♦ D 42

Sud

♦ A D 84

♦ R 53

♦ A R 2

♦ A 87

Les enchères:

Sud Ouest Nord Est

1 SA passe 3 SA passe

2 SA passe 4 SA passe

Entame le 5 de pique par Ouest.

Très souvent le signal est assez subtil, cependant deux partenaires s'entendant bien, savent l'employer et l'interpréter facilement.

On verra ici une belle illustration du signal de préférence. Nous devons revenir souvent aux mêmes astuces ou stratégies du jeu car les mains se classent par groupes ou par catégories dont la structure d'un même groupe demande les mêmes astuces, les mêmes stratégies pour être résolue. C'est une répétition facile à l'oeil de l'expert.

Le signal de préférence est le langage entre partenaires où au moyen du jeu d'une carte d'un certain rang, un défenseur demande à l'autre de jouer une carte d'une certaine couleur bien définie lorsqu'il lui sera possible de le faire.

Et le partenaire doit

comprendre que le signal fait avec une haute carte demande un retour en une couleur du plus haut rang et un signal fait d'une basse carte demande le retour en la couleur du plus bas rang d'une des deux couleurs optionnelles.

Le signal de préférence fait lors du jeu de la donne ci-dessus est une de ces subtilités intéressantes qui conduira l'équipe des défenseurs à faire chuter le contrat de 3 sans-atout, dont la main est jouée par Sud. Le joueur Ouest attaque du 5 de pique. Est y place le Roi et Sud remporte la levée avec son As. Sans tarder le déclarant procède à l'établissement de sa longue suite de trèfle. Il joue le Valet et avec étonnement il voit l'absence d'Ouest en cette couleur. Tout de même il laisse filer le Valet et Est prend la levée.

Mais ce n'est pas tout, la carte jouée par Ouest fut le Valet de pique. Que signifiait cette carte? Tout bon joueur y réfléchira. Elle était le signal de préférence demandant à Est de revenir non pas dans la couleur d'attaque mais dans la couleur optionnelle la plus forte. Et ce n'était pas le pique car on ne demande pas un retour en se débarrassant d'un honneur d'une couleur d'entame. Est revint donc du Valet de coeur et 4 levées furent faites dans cette couleur. Le contrat fut à court d'une levée. Les défenseurs rapportèrent 4 coups et la Dame de trèfle grâce à la bonne interprétation du signal de préférence.

Répetons de nouveau que les défenseurs n'ont pas l'avantage du déclarant qui voit les 26 cartes de son équipe, mais ils ont cette autre arme, les signaux dont l'efficacité vient d'offrir une preuve fantastique.

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC
présente
RYTHMES ET CHANTS D'AMÉRIQUE LATINE
avec les
Pirangua
8 et 10 OCTOBRE 20H30
Billets \$7 \$9 \$12 \$15. En vente à la Place des Arts, Montreal Trust PVM, Sauvé Frères, Archambault Musique.
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Montreal (Québec) 1128 129
Canchets: du lundi au samedi en continu, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SPECICI INC. présente
Pauline Julien
"Fleurs de Peau"
23 au 27 SEPTEMBRE
MARDI AU VENDREDI À 20 HRS
SAMEDI 19 HRS ET 22 HRS
BILLET: \$7, \$9, \$10
Réservations 861-0563
Billets en vente
tnm 84 Saint-Catherine Théâtre du Nouveau Monde

Pierre David et Jean Colbert présentent
MOZART-LOSEY: UN ÉVÉNEMENT!
Le plus célèbre des opéras de Mozart
tourné en décors naturels dans la splendeur de Venise
avec les plus belles voix du monde
POUR TOUS
DON GIOVANNI
Le mythe immortel du séducteur Don Juan
VERSION ORIGINALE ITALIENNE (1787) (1788) (1789)
le DAUPHIN 1 Sem.: 8.15 p.m. Sam., dim.: 2.00 - 5.15 - 8.30.
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060

L'impasse des cliniques de Lazure

FÉMININ
POURRIEL

Renée Rowan



La mise sur pied des cliniques de planification des naissances, dites cliniques Lazure, est toujours dans l'impasse et, dans six régions, certains des services qui devraient y être offerts, en particulier l'avortement thérapeutique, sont à toutes fins utiles inexistant.

La présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Mme Claire Bonenfant, invitait ces jours derniers le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, à réviser son projet, suggérant que, sans faire table rase des acquis, il adopte une politique de développement différente en élargissant aux CLSC et aux Centres de santé pour femmes le champ des ressources en matière de planification familiale.

En conséquence, le CSF propose de reconnaître les hôpitaux qui ont respecté les normes et l'esprit développés par le MAS de façon à ce qu'ils poursuivent leur tâche. D'autres devraient être contraints à corriger leur pratique en ce qui concerne notamment la longueur des délais, la médicalisation et le recours automatique à l'anesthésie.

Dans les régions où l'implantation s'avère impossible, le Conseil propose que le réseau des CLSC soit en mesure d'assurer les services d'avortement pour les cas où l'intervention ne nécessite pas l'hospitalisation. Cette recommandation du CSF n'est pas nouvelle: dès le début de l'implantation des cliniques

Lazure, le Conseil avait souligné que les CLSC tiennent davantage compte que les hôpitaux de la réalité socio-économique des femmes. Ils pourraient, à son avis, assurer ce service de façon plus souple et plus humaine.

Le MAS n'a pas encore réagi à cette proposition. «Le dossier est à l'étude», déclare Mme Lorraine Godard, du cabinet de M. Lazure. C'est un pas important à franchir.

Cette nouvelle orientation ne devrait aucunement entraver le travail des Centres de femmes, contrôlés par des femmes, et qui suppléent depuis quelques années au défaut de ressources, note la présidente du CSF.

Le programme de planification familiale lancé par le MAS lui a octroyé de subventions aux centres hospitaliers à l'obligation d'offrir quatre types de services à la collectivité: contraception, fertilité, avortement et stérilisation. En dressant le bilan de la mise en place du programme, en avril dernier, la «Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit» constatait que certains hôpitaux ont reçu des subventions sans toutefois assurer les services d'avortement requis. C'est vrai pour les régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, de Laurentides-Lanaudière, du Sud de Montréal et de la Côte-Nord.

Il y a sept mois, nous avions dressé dans LE DEVOIR (18 février 1980) un bilan de la situation avec un porte-parole

du ministère des Affaires sociales. Nous avons de nouveau fait avec lui un tour des différentes régions du Québec. Voici où on en est.

Région 1 (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie): dans le Bas-Saint-Laurent, le centre hospitalier Saint-Joseph de Rimouski a une clinique qui fonctionne, mais elle a limité son intervention aux services de prévention, ce qui compromet la distribution des services individualisés, y compris l'avortement thérapeutique. Des représentants du MAS rencontrèrent, fin juillet, ce centre dans le but de préciser que les orientations prises par la clinique n'étaient pas conformes au programme et qu'en conséquence elle ne respectait pas totalement son mandat.

La clinique a été mise en demeure de remplir ses obligations faute de quoi la subvention lui serait retirée. Un nouveau contact est déjà prévu pour voir où les choses en sont.

Il n'existe encore aucune clinique en Gaspésie, mais on espère à l'occasion de cette rencontre avec le CRSSS aborder cette question.

Les îles de la Madeleine ont reçu une subvention, mais on attend l'arrivée de nouveaux médecins aptes à dispenser ces services pour ouvrir la clinique. Un contact est prévu au début d'octobre pour conclure des ententes de services.

Région 2 (Saguenay/Lac-Saint-Jean): le bilan démontre que le centre hospitalier de Jonquières semble prendre ses responsabilités. Si l'on tient compte des très gros problèmes rencontrés dans cette région il n'y a pas encore si longtemps, les services donnés sont assez satisfaisants. Toutefois, la clinique n'offre de services d'avortement thérapeutique que pour les cas de moins de 12 semaines. Un médecin seulement accepte encore d'intervenir et l'on procède par anesthésie dans de nombreux cas. Les services d'infertilité sont encore référés à d'autres centres hospitaliers de la région.

Le centre hospitalier de Chicoutimi refuse toujours d'appliquer le programme. Une seule clinique pour la région Saguenay/Lac-Saint-Jean est nettement insuffisante.

Région 3 (Québec): une seule clinique, celle du centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) dessert de façon très satisfaisante depuis un an ce large bassin de population. Toutefois, selon les organismes féminins de la région, il devrait en avoir plusieurs: quatre ne seraient pas de trop.

Région 4 (Trois-Rivières): deux centres devraient avoir des cliniques en opération. Le centre hospitalier Sainte-

Marie a reçu une subvention assez élevée, mais au début de l'été, la clinique n'offrait toujours pas de services individualisés (avortements thérapeutiques). Le MAS a écrit au centre pour lui signaler qu'il ne remplissait pas son mandat et ne satisfaisait pas aux services que doit offrir le programme lui donnant d'assez brefs délais pour s'y conformer, faute de quoi son budget lui sera retiré pour être offert à un autre centre hospitalier de la région.

À la suite de cette lettre, il semble que le centre ait accepté de rajuster son tir et aurait même commencé à offrir des services individualisés, mais il n'y a pas encore eu de visite de vérification de la part du MAS.

Quant au centre hospitalier de Shawinigan, il existe depuis plusieurs mois déjà des difficultés relatives à l'équipement, ce qui semble justifier les retards de l'entrée en fonction de la clinique. Ces retards apparaissent très longs aux femmes de la région qui se trouvent ainsi privées de services auxquels elles ont droit. La situation, dit-on au MAS, devrait déjà être régularisée.

Région 5 (Cantons de l'Est): le centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS) offre la gamme complète des services, mais il est le seul à desservir toute cette région.

Région 6: Montréal métropolitain est la partie la mieux couverte de toutes. Toutefois, les centres hospitaliers francophones n'ont pas encore réussi à répondre à toutes les demandes de leur clientèle, mais le débordement du côté anglophone est tout de même moindre qu'avant. Pour le nord de Montréal (Laurentides-Lanaudière), cette région est toujours assez problématique. Il n'y existe encore aucune clinique. Du côté de Joliette, rien n'est plus.

Pour la rive sud, le centre hospitalier de Valleyfield qui a accepté de faire partie du programme limite son intervention à la prévention. Le MAS vient de lui servir le même avertissement qu'aux autres, mais il n'y a pas encore eu de réaction. Après beaucoup d'hésitations, le centre hospitalier Charles-Lemoyne a finalement accepté de participer au programme et la clinique offrant l'éventail des services devrait entrer en fonction le 15 octobre.

Région 7 (Outaouais): dans la région sud, c'est toujours au point mort et il n'existe aucun service pour les femmes de Hull. Pour la région nord, trois petits centres se sont regroupés pour offrir des services: deux devraient être en opération, mais on n'a pu obtenir plus de renseignements.

La vice-présidente du Conseil du statut de la femme, Jeanne d'Arc Vaillant, qui est aussi vice-présidente du CLSC des Draveurs, qui dessert la région de la ville de Gatineau, souligne que les femmes de l'Outaouais sont bien déçues à ne plus tolérer cette situation qui les oblige à aller chercher des services soit à Ottawa ou auprès des cliniques privées de Montréal, ce

qui est inadmissible, dit-elle. Elles ont une volonté bien arrêtée de créer une ressource pour les femmes de l'Outaouais et étudie actuellement des moyens pour y arriver.

Région 8 (Nord-Ouest): deux centres dispensent des services de façon très satisfaisantes compte tenu du fait que

cette région soit très éloignée. **Région 9** (Côte-Nord): il n'existe toujours pas de clinique dans ce vaste territoire où aucun service n'est distribué. Il semble donc que la politique de coupure de budget va également s'appliquer au centre hospitalier de Sept-Îles à moins d'un prochain déblocage.

Comme on le voit la situation dénoncée le printemps dernier par la «Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit» et que vient de ramener à la surface le CSF n'a rien de très reluisant pour les femmes qui sont de plus en plus fatiguées d'attendre.

C'est pourquoi les deux organismes pressent le ministre régler ce problème le plus rapidement possible en élargissant aux CLSC et aux Centres de santé pour femmes le champ des ressources en matière de planification familiale. Souhaitons qu'ils seront cette fois écoutés.

TELEVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
Conditionnement physique général
Les 100 tours de Centour
9.15 30 Animaparc
9.45 You Hou
Découverte des cinq modes de perception que sont les sens
10.00 Magazine-Express
10.30 Magazine-Express
11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
Un homme (Canadian 1977) Drama réalisé par Robin Swicord, avec Jean-Claude Lauzon, Carol Lazzare et Jean Lapointe
22.00 Le téléjournal
22.30 Nouvelles du sport
23.20 Télé arts
23.30 Commissariat spécial Ki
Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter Laemmle et Claus Ringer.
Le dossier secret des trésors.
«Les sept sermons de Prague» Documentaire réalisé par Y. Braville, avec Henry Lincoln, Michel Valet, Roy Davis et Andrew Maxwell Bishop.
Le téléjournal.
1.30
7.25 Horaire

11.00 Woody le Pic
11.30 Le téléjournal
12.05 Mili plus
Robert Maltais, Bertrand Gosselin et Pierre Labelle
13.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Le temps de jouer
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les spectateurs eux-mêmes.
15.00 Les ateliers
15.30 Album de souvenirs
De Québec, «La construction des bauteurs de pêche commerciale». Méthodes de construction d'autrefois et d'aujourd'hui
16.00 Robino
16.30 Dessins animés
17.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Jeanette Brault et Jean Lajeunesse.
17.30 Sur la route de l'amitié
Aventures avec Neil Dainard, Ducan Reghr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Moore.
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
18.20 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 Les actualités
19.30 La fine cuisine
d'Henri Bernard
Laurier '81
Variétés: Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.

Ouverture vendredi du premier synode de Jean-Paul II

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Vendredi 26 septembre s'ouvrira le 5e Synode général depuis le Concile Vatican II pour discuter des problèmes de la famille.

Aux 216 évêques désignés par leurs conférences épiscopales nationales ou choisis par le pape Jean-Paul II en raison de leurs compétences, se joindront une quinzaine d'experts et une quarantaine d'auditeurs, dont 16 couples de médecins et psychologues.

Mère Thérèse de Calcutta, spécialement invitée par Jean-Paul II, fera partie de cette assemblée qui, pendant un mois au moins, débatera de questions comme l'avortement, la contraception, le divorce, l'union libre et l'éducation des enfants.

C'est en septembre 1965 que Paul VI promulgua officiellement l'institution des synodes par un document qui en déterminait chapitre par chapitre les conditions de convocation et les divers règlements.

Le thème de ce synode est: «Les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui.»

Le document de travail de cette année se divise en trois parties: une première, descriptive, sur la situation actuelle de la famille dans le monde; une deuxième, doctrinale, le dessein de Dieu sur la famille aujourd'hui; et une troisième, pastorale, les tâches de la famille chrétienne.

Ce synode est le premier présidé par le pape Jean-Paul II qui a participé à toutes les assemblées précédentes et à toutes les réunions du secrétariat général en tant qu'archevêque de Cracovie.

La première semaine des travaux sera consacrée aux interventions en assemblée générale. Un rapport de synthèse sera ensuite présenté qui servira de départ au travail des 12 groupes linguistiques. Les résultats obtenus par chaque groupe seront présentés à l'assemblée qui les examinera avant de passer au vote et aux conclusions.

DÉCÈS



GROS D'AILLON Paul — À l'Hôpital américain de Neuilly le 18 septembre 1980 est décédé à l'âge de 56 ans, Paul Gros d'Aillon, directeur de la Délégation générale du Québec à Paris, Français d'origine. Paul Gros d'Aillon est né à Aix-les-Bains (Savoie), en 1924, il décidait de s'établir au Québec, où il fit une brillante carrière journalistique. Il laisse dans le deuil son épouse Marie-France Beaulieu, sa fille Sandrine, âgée de 5 ans, ainsi que Pierre 26 ans, Caroline, 22 ans, Jean-François 14 ans; nés de son premier mariage avec Andrée Bernatchez. Les funérailles auront lieu le mercredi 24 courant le service sera célébré à 18 h 00 en l'église Saint-Germain d'Outremont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Alfred Dallaire inc. et J.S. Vallée Ltée. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



SERVICE DE POLICE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

19-80 Service de messagerie

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heure (heure locale), le 7 octobre 1980, les soumissions sous enveloppes scellées pour l'appel d'offres mentionné en titre.

Chaque soumissionnaire devra remettre sa soumission en utilisant le formulaire préparé à cette fin par le Service de Police de la Communauté urbaine de Montréal. La soumission devra être remise en duplicata dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges ainsi que toutes les informations pertinentes à compter du 22 septembre 1980 en s'adressant à Monsieur Réjean Clément, Administrateur, section Approvisionnements, 30 avenue Manseau, Outremont, Québec, H2V 4P8 (tél.: 934-2403).

Le plus bas soumissionnaire conforme retenu qui refuse ou fait défaut de remplir ses obligations doit verser à la Communauté, à titre de dommages liquidés, la somme équivalente entre le prix de sa soumission et celui proposé par l'adjudicataire du contrat.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 7 octobre 1980 à 15:00 heure (heure locale), au Siège Social de la Communauté urbaine de Montréal, 2 Complexe Desjardins, suite 2100, Montréal, Qué.

Le Conseil de sécurité publique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GUÉ CAMPIÓN
Secrétaire
Conseil de sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins, suite 1916
Montréal, Qué.
H5B 1E6



VILLE DE MONTRÉAL

RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains, devront, dans un délai de 5 jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit, en l'adressant à la division des Eaux et de l'Assainissement, 700 est, rue St-Antoine afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

PAVAGES, TROTTOIRS ET CONDUITS, là où requis:
19e AVENUE, de l'avenue Blaise-Pascal à la rue Jean-Sicard.

GROUPE 146 RUE P. 141-6-7, de la rue P. 140 (17e Avenue) à la 16e Avenue.
RUE P. 140 (17e Avenue), du boulevard Perras à la rue P. 141-6-7.

Aménagement de la place NORMAN BETHUNE sur le boulevard de Maisonneuve, de la rue Guy vers l'est.

Construction d'un pavage, d'un trottoir et de conduits pour éclairage, là où requis, sur le boulevard MAURICE-DUPLESSIS, côté nord, de l'avenue André Dumas à un point à l'ouest de la rue 132-176.

Le tout conformément au règlement no. 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
Richard Vanier, ing.

Service des Travaux Publics,
Édifice Jacques-Viger,
Montréal, le 22 septembre 1980.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 août 1980 LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à YOUNG GENERATION FURNITURE LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de septembre 1980, sous le numéro 3105730. Ce 11e jour de septembre 1980.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS QUE: M. Jacques Fleurant résident et domicilié à Mont-Tremblant, comté de Labelle, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à M. André Poirier Eng. résident et domicilié à St-Faustin, comté de Labelle, le permis M-508057 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé s'opposant à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 06 INC.
1000, De Séjergny, suite 530,
Longueuil, P.Q.
J4K 5B1
1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PRENEZ AVIS QUE: H.D.H. Trucking, Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint. Longue distance. Route restreinte. Contrat de la frontière Québec-États-Unis (port d'entrée) Rock Island, Phillipsburg et Noyan (Miranda) pour se rendre à Shawinigan et retour pour la transportation de tuyaux de ciment purs de la manufacture de Gelinite Corp. de Shawinigan pour l'acompagne de Gelinite Perma-Por Corp. des États-Unis. La transportation sera fait par des camions plat et ouvert.

Tous intéressés peuvent faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec H3Z 1E2, jusqu'à midi, le mardi 30 septembre 1980 et seront ouvertes à 12 h 15, pour l'approvisionnement suivant:

GROS SEL (ABRASIF)
Les formules de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'acheteur, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, H3Z 1E2. Ni la plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint de la cité
PUBLICATION: LE DEVOIR
22 septembre 1980

AVIS
PRENEZ AVIS QUE la cessionnaire, Transport St-Victor Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par Monsieur Roger Laferté ainsi que tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis portant le numéro M-301582 (2101-V) de toutes et chacune des clauses du dit permis et qu'à l'occasion de ce transfert le permis soit maintenu.

Elle invoque au surplus, l'application de l'article 2-58.1 du règlement 2 des règles de pratique.

Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande en s'adressant à la c.t.q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 22 septembre 1980
2ème publication: 23 septembre 1980
3ème publication: 24 septembre 1980

PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2V 1M1

CITÉ DE WESTMOUNT

À bord de son canot «Capitaine Cooke» De l'incognito à l'arrivée triomphale

BREST (AFP) — Le Français Gérard d'Aboville, parti quasi incognito de Cape Cod, aux États-Unis, le 10 juillet, a fait dimanche une arrivée triomphale dans le port de Brest, après avoir traversé l'Atlantique à la rame d'est en ouest sur plus de 5,200 kilomètres, en 71 jours et 23 heures.

Âgé de 35 ans, Gérard d'Aboville a établi sa performance samedi à 18 h 04 très précises en coupant le méridien d'Ouessant. Arrivé jeudi au large des côtes bretonnes à bord de son canot, «Le Capitaine Cooke», il avait dû peiner quarante-huit heures dans des creux de trois mètres, tandis que des vents contraires le poussaient vers le nord, en direction des côtes anglaises.

Passée la ligne imaginaire, le record était établi. Gérard d'Aboville est donc monté samedi soir, à bord d'un bâtiment de la marine française. Dimanche matin, il était débarqué à l'entrée du goulet de Brest et a rallié la terre à l'aviron. Des dizaines de bateaux l'ont escorté, les chalutiers l'ont salué à coups de sirène. Sur les quais du port, plusieurs centaines de personnes se sont bousculées pour l'applaudir et le féliciter.

Gérard d'Aboville avait été recueilli samedi soir par le bâtiment de la marine nationale «L'Elan», une fois son record homologué et pour traverser en toute sécurité la route des

pétroliers. Son embarcation a été remise à l'eau dimanche matin à l'entrée du goulet de Brest et il a ainsi pu couvrir les quatre derniers kilomètres comme il le souhaitait: à l'aviron.

Parmi les embarcations qui l'escortaient, se trouvait une vedette avec à son bord ses parents et sa femme Cornelia. Son fils Guillaume, âgé de cinq ans, a été déposé sur le «Capitaine Cooke», petit canot de 5 m 60, pour accompagner son père jusqu'au quai.

— En arrivant dans le port, Gérard d'Aboville a été pris dans une gigantesque bousculade. Plusieurs centaines de personnes se pressaient pour le voir sur les quais. Absourdi, il a seulement déclaré: «J'ai l'impression de faire le plus dur du voyage».

Il a ensuite été porté en triomphe par ses six frères à l'écart de la foule pour le faire embrasser ses parents et sa famille.

Bousculé, il a tout de même, imperturbable, photographié la scène, demandant à ses amis de ne pas trop lui serrer la main: elles avaient tiré pendant plus de mille heures sur les rames.

— Au cours d'une conférence de presse, Gérard d'Aboville a réfuté le terme d'«exploit» pour qualifier sa traversée: «J'ai réalisé une bonne performance, sans plus». Cette performance, a-t-il ajouté, «ne sert strictement

à rien, sinon à me faire plaisir».

Tout en reconnaissant ne pas toujours avoir eu le moral, il a indiqué ne pas avoir connu de «problème technique ni de frayeur de navigateur». Toutefois, a-t-il reconnu, «dans un petit bateau comme le mien, il est dur d'affronter des vents de force 7. Le canot est alors projeté comme une balle de tennis. Il rebondit sur les vagues avec un vacarme assourdissant».

Gérard d'Aboville avait préparé cette traversée pendant trois ans. Convoyeur de bateaux à l'occasion, conseiller nautique pour des feuilletons

télévisés, il avait découvert en 1977 un fabricant de conserves acceptant de financer l'opération, un ami dressa les plans du canot: 5,60 m de long sur 1,50 m de large, réalisé en contreplaqué moulé et donc très léger (150 kg). Inspiré des canots des esquimaux, ce bâtiment est pratiquement insubmersible. Gérard d'Aboville put d'ailleurs le vérifier à cinq reprises durant sa traversée.

— Le navigateur solitaire avait embarqué des vivres pour trois mois: essentiellement des boîtes de conserve, 250 litres d'eau douce, 50 litres de vin qui ont rapidement tourné, quelques livres, trois

paires d'aviron dont une cassée, et un poste-émetteur. Il ne lui restait plus qu'à ramer de 12 à 15 heures par jour, «un mouvement répétitif pas très intéressant», a-t-il estimé à son arrivée.

Gérard d'Aboville avait déjà réalisé le tour du monde en auto-stop en 1969 et avait participé avec cinq de ses six frères en janvier dernier au raid Paris-Dakar pour des motos de 250 cc. Il a déclaré qu'il n'avait «pas trouvé d'autre idée d'aventure en cours de route» et va donc regagner son logis: encore un bateau mais un yacht, mouillé au pied du manoir familial.



Rasé de près, le vainqueur de l'Atlantique à la rame a couvert les derniers mètres le séparant du port de Brest au milieu d'une flottille de bateaux accompagnateurs. (Photolaser AP)

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être souignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$9.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER

MERVEILLEUX appartement, 2 chambres à coucher, avec accès privilégié à un club sportif, squash, tennis, conditionnement physique. 845-4173

APPELÉMENT de rêve, 3 chambres à coucher, électricité comprise, chauffage, eau chaude, etc. pas de grosses factures en hiver. 845-4173

MAGNIFIQUE appartement, 4 chambres à coucher, près du Parc du Mont-Royal, idéal pour le jogging matinal, les pique-niques ou les randonnées. 845-4173

LUXUEUX studio, idéal pour personne seule voulant avoir accès à tout en ville, porter 24 heures, près des divertissements. 845-4173

Appartements LaCité

350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc 845-4173

Restez en ville... ou vivez LaCité

AMEUBLEMENTS À VENDRE

RESIDENCE À OUTREMONT, déménagement prochain, vendons ameublements de maison et antiquités québécoises. Avant 4h00: 866-6541, après 4h00: 738-2629. 24-9-80

MAGNIFIQUE salle à dîner avec 10 chaises, Chippendale. Chambre à coucher avec lit king size, plusieurs tapis. Ameublement de salle de séjour, cuisine, sofa blanc, plafonniers cristal etc... 740 Pratte Outremont, de 10 à 6h. 29-8-80

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'auvent. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

L'Université du Québec à Montréal apporte son concours à cet effort de réflexion qui se situe dans le prolongement de ses propres préoccupations et de ses programmes d'enseignement et de recherches.

Cette conférence municipale fait suite au congrès annuel de l'UMQ, le printemps dernier, au cours duquel les villes ont exprimé le désir de faire le point sur cette question et d'en dégager une vision globale du problème, incluant non seulement les problèmes reliés aux habitations subventionnées et aux politiques sociales, mais aussi les problèmes reliés à la qualité et à l'accessibilité de l'habitat urbain.

CHALET À VENDRE

ST-JEAN DE MATHA: chalet hiverné, terrain 11,000 pi.c., situé sur le bord d'un petit lac. Prix très abordable. Pour information appeler Guy Hébert. 465-5580. Immeubles Express 24-9-80

DEMANDES D'EMPLOI

FEMME DE MÉNAGE aimerait trouver travail dans maison privée à la journée. 722-2794. 23-9-80

On me dit intelligente et cultivée. J'aimerais tenir compagnie à une personne âgée, seule ou handicapée. 3 jours par semaine. Références et curriculum vitae disponibles. 739-6248 23-9-80

DÉMÉNAGEMENTS

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisine, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

ELECTRICIEN ouvrage garanti, 110, 220 Volts, résidentiel, commercial, industriel. Estimation gratuite, 24h/24. 652-2890. J.N.O.

1 paire de draperies: 132x92, double \$125, plein jour 120x93 \$50, non doublé 222x93, ivoire. 695-5539 23-9-80

TROUVER le portefeuille de Armand Desjardins, Appeler Tom: Rés.: 849-9543 bur. 878-9615 23-9-80

Modiste de chapeaux haute couture

Modèles exclusifs. Spécialité fourrure. 284-0137 24-9-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU à louer 56, ouest boul. St-Joseph. 1200 pi.c. Style Victorien, rénové. \$450 par mois. Disponible immédiatement. 849-6492. 24-9-80

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, boiseries de chêne, condition parfaite. Stationnement. Idéal pour avocat, médecin, architecte, professionnel. Superficie: 3,200 p.c. Sous-sol: possibilité de bureau, 2,500 p.c. FAUT VOIR: 255-5533, de 9h à 17h 6-10-80

CHALET À LOUER

STE-ADELE EN HAUT FAUC AU Châteauec. 2 chambres à coucher, meublé, foyer, saison \$2 200, 313 Morin. 482-3023 — 1-229-2627. 23-9-80

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, tous équipés, proximité pentes ski, 3, 5, 6 chambres, foyer pierre, bar, lave-vaisselle, sauna, télévision, système son. 527-5903, 525-0962. J.N.O.

COURS

COURS DE PIANO

POUR ENFANTS 4-6 ANS
Privé ou en petits groupes. Méthode dynamique. Formation musicale complète.

COURS PRIVE:
Adultes et Enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimenté.

387-4490 23-09-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO "BALDWIN" acheté il y a un an, \$2,900 ferme. Entre 9h et 5h. 843-5577. 25-9-80

LOGEMENTS À LOUER

VILLE-ST-LAURENT, haut de duplex, 6^e, très beau, chauffé. 334-0989. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

MONTREAL-NORD grand 5^e ensoleillé, décoré et chauffé, coin de rue, s'adresser 325-3582. Après 17 h., libre 1er décembre ou avant. 23-9-80

LOGEMENTS DEMANDÉS

DIPLOMATE cherche à louer au 1er octobre un appartement ou une maison de 6^e au minimum avec 2 salles de bains et garage. Situation de préférence proche du Collège Stanislas ou environs Outremont, Côte-des-Neiges, Côte Ste-Catherine, Ville Mont-Royal etc.. Bureau: 878-4381 poste 240, résidence: 739-6391 app. 602. 23-9-80

MAISONS À LOUER

QUEBEC grande maison de style Anglais, située sur le bord du fleuve. Entièrement meublée, chauffage, câble, déneigement. Libre 1er octobre - 1er juin. Cause: séjour à l'étranger. Prix à négocier, voir 418-839-4705. 25-9-80

GUY et SHERBROOKE grande maison Victorienne, 2 étages, 6^e, stationnement gratuit. Meublé, calme, à partager avec personne responsable. \$175/mois + chauffage, électricité. Après 16h. 933-2188 23-9-80

BAIE D'URF une maison exceptionnelle et construite en 1979, très grandes pièces, terrain boisé. À louer immédiatement. Prix: 457-2278 23-9-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE demandée, bilingue, temps partiel. 871-9393. 23-9-80

VENDEUSE demandée, bilingue, temps plein, bonne présentation. 871-9393. 23-9-80

SECRÉTAIRE bilingue, possédant expérience légale, l'emploi pour une firme d'avocats ayant ses bureaux à la Place Victoria à Montréal, S.V.P. communiquez avec R. Smith 878-4311 2-10-80

DACTYLO avec expérience, bilingue, responsabilités variées, petit bureau centre d'art. Mme Ford 488-9558 23-9-80

DACTYLO Client prestigieux recherche dactylo précise et sérieuse avec expérience de l'assurance. Appelez Perry & Associés, 849-6168. 23-9-80

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.

878-9381 J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1^{ère}, 2^{ème}, Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1^{ère}, 2^{ème} hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PLATEAU MONT-ROYAL: Charmant duplex, pierres 5-7, r.d.c. rénové, un bijou, faut voir! J. Pilon 735-6381, 739-1598, Fiducie du Québec, courtier. 23-9-80

ST-DENIS: Maison pièces sur pièces avec potentiel de restauration rare. Dans le village sur grand terrain. Les traces d'hier dans les murs, les bâtiments, la cour! Pour connaître! \$36,000. Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120, Montréal Trust Courtier. 23-9-80

VENTE RAPIDE, occupation immédiate, duplex 5^e-5^e pièces, sous-sol fini, prix réduit. M.L. Rémi Roy 354-2950, 254-6997, Des Rosiers Courtier 23-9-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE

C'est aussi une boutique de cadeaux!

Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal.
Tél: 845-4615

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SUR UN LAC PRIVÉ

à 4 m. du village et 40 m. de Montréal. Un cottage "à la Scandinave", création d'architecte: sobre et véritablement impeccable. Unique réalisation surplombe le lac et a une grandiose paysag.

André Thomas
866-9641 ou 731-6307
Trust Général,
Courtier

23-9-80

OUTREMONT

Sur l'avenue Querbes, près Bernard. Entièrement rénové par architectes propriétaires, 11 appartements: Studio 2 1/2 3/4 et penthouse. Idéal en copropriété (vente par étage possible) ou comme placement libre occupation. Prix \$280,000, comptant à discuter. André Thomas 731-6307 et J. Michel Martin 277-8887.

Trust Général,
Courtiers
(866-9641)

23-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE bungalow dans secteur centre civique, 6 pièces, 4 chambres à coucher, foyer, chauffage électrique. Sous-sol fini, piscine, hors terre, terrain clôturé, directement du propriétaire. \$68,500 655-1902. 23-9-80

OUTREMONT avenue de l'Épée, à vendre en copropriété, 6^e avec sous-sol et 7^e (2^{ème} étage) entièrement rénovés. 273-3013 23-9-80

SICARD duplex, le rez-de-chaussée comprend: 3^e libre 1^{er} octobre, plus le revenu de 2 chambres avec salles de bain et entrée privée. Financement si désiré. 255-9067 23-9-80

ST-BRUNO SOMMET TRINITE pour le professionnel, cottage, 4 chambres à coucher, chambre des maîtres 16 x 25 ouvrant sur le balcon, salle à manger, salle familiale, foyer, terrain superbe. 30,000 pi.c. piscine creusée. Françoise Benoit. 653-2496, 653-9193. Montréal Trust Courtier. 23-9-80

CHAMBLY: Bungalow 8 pièces, 4 chambres, cuisine spacieuse, sous-sol fini, beaucoup d'espace de rangement. Hyp. à 6^e %. Terrain paysagé. Seulement \$42,000. M.L. Johanne Bélanger. 656-7770 ou 676-5246. Trust National Courtier. 23-9-80

ST-HUBERT: Nouveau sur le marché. Duplex tout brique. 2-4^e plus possibilité d'un 3^e au sous-sol. Terrain de 45' x 90' inclus dans le prix. M.L. Alice Vachon. 656-7770 ou 671-5414. Trust National Courtier. 23-9-80

PROP. COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

NOTRE-DAME & MCGILL
Emplacement de choix et conditions intéressantes. Comptant \$50,000. EXCL. D.J. Cook, Michelle Béard. 876-2515.

23-9-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ANJOU: près Hippolyte-Lafontaine, 7 bâtisses de 7 logements de 4^e pièces, revenu brut \$4,000, hypothèque 9^e % balance de vente à 10. Prix \$500,000. Pearl Gauthier 354-0360, 259-1198. Trust Royal, courtiers. 23-9-80

LONGUEUIL: Classe 31. Chauffage électrique locataires, 6 logements. Hypo. 11^e % pour 4 ans. Balance de vente à 10% pour 4 ans. Comptant \$10,000. Diane Bisson 651-1000, 651-8901. Montréal Trust Courtiers. 23-9-80

La Galerie MACHIN CHOUETTE

C'est aussi une boutique de cadeaux!

Promenade La Cité
3875 avenue du Parc, Montréal.
Tél: 845-4615

23-09-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Services immobiliers

STE-JULIE
Bungalow brique et aluminium, 3 chambres à coucher, très propre, terrain paysagé, hypothèque à 10^e %. M.L. Andrée Cormier 462-3131, 676-9043. 23-9-80

COURTIER

AVENUE RAMSAY

Plein de soleil, Plein sud...

Vue dont les teintes changent au rythme des saisons - conception architecturale contemporaine. Salon 35 pieds long, cheminée naturelle, 4 chambres à coucher - office, 3^e salles de bain, air climatisé, garage double. Magnifique piscine chauffée. \$495,000. Exclusif! Georgette Tremblay, 934-1818, 845-3525, Montréal Trust Courtier. 23-9-80

A.E. LE PAGE

Le nom qu'un ami recommande!

OUTREMONT

Résidence de prestige! 3 salons, magnifique salle à dîner, Uniques vitraux. 5 foyers, 4 chambres, cuisine moderne. Terrasses. FAUT ABSOLUMENT VOIR!

OUTREMONT

Résidence dégagée. Site de choix. 9 pièces. 3 grandes chambres, boudoir au rez-de-chaussée, cuisine moderne avec coin dinette. Salle de jeux finie plus une chambre au sous-sol. 3 salles de bain, 1 "powder room", garage. Jardin paysagé. CONDITION IMPEC-CABLE! Anne-Marie Larue 935-8541, rés. 483-2177. 23-9-80

RENDEZ-VOUS

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.C.

TERRES/TERRAINS

NON ZONE AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique, coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. \$0.12 à \$0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres \$12,000, 10 acres \$20,000. Conditions faciles. Frais virements: 1-514-297-3163 J.N.O.

LES MOIS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Horizontalement

- 1—Erreur de celui qui se fourvoie.
- 2—Cour intérieure, dans les habitations romaines.
- 3—Cristal de spath d'Islande.

Les Alouettes se moquent du Hamilton 49-10

Même au collège Gerry Dattilio n'a jamais réussi cinq passes de touché

par André Chartrand

Gerry Dattilio a encore connu une soirée phénoménale et les Alouettes de Montréal ont massacré les Tiger-Cats de Hamilton 49-10 hier soir au Stade olympique devant seulement 28,185 spectateurs.

Les Alouettes, qui jouaient devant la plus maigre foule qu'il aient attirée depuis qu'ils sont installés au Stade olympique, ont ainsi pris la possession exclusive du premier rang de la section Est de la Ligue canadienne de football, deux points devant les Rough Riders d'Ottawa et les Argonauts de Toronto. Ces derniers ont battu Ottawa 41-17 hier après-midi pour resserrer encore davantage le classement de leur section. Les Alouettes sont également la seule équipe dans l'Est à présenter une fiche supérieure à .500, puisqu'ils ont remporté hier soir une 6^e victoire en 11 matches et leur 4^e victoire à leurs cinq dernières rencontres.

Dattilio est un quart-arrière qui aime courir avec le ballon. Et c'est justement cette facette de son jeu qui lui permet de se distinguer dans la LCF.

«Je ne serais pas aussi efficace, admet-il, si je ne courais

pas. Ça met de la pression sur les demi défensifs adverses et ça complique énormément leur jeu car ils doivent alors continuer à surveiller nos receveurs de passes tout en craignant que je m'échappe pour un long gain au sol».

Dattilio a bien exploité cette situation hier soir. Il excelle à convertir des jeux ratés en de longs gains. A deux reprises il devait se sauver devant le blitz des Tiger-Cats, mais à chaque fois il lançait finalement des passes de touché à Keith Baker. Il a d'ailleurs complété cinq passes de touché contre Hamilton.

Il n'en était pas peu fier, étant donné qu'il n'avait jamais réussi pareil exploit même quand il jouait dans les collèges américains. Il a d'autre part terminé son exposé devant la presse en lançant une invitation aux amateurs: «Ils réclamaient du jeu spectaculaire, des passes, et bien ils en ont. On aimerait bien mieux jouer devant des gradins pleins plutôt que vides».

Quant à Joe Scannella, qui a déjà déclaré qu'il n'avait pas confiance aux moyens de Dattilio, il ne trouva plus les mots pour décrire la satisfaction que lui procure son quart-

arrière canadien. En regardant les statistiques finales du match, qui montraient que Dattilio a généré une offensive nette de 485 verges, il n'a pu s'empêcher de lancer un «wow» qui en disait long. Dattilio, un citoyen de Chomedey, a complété 17 de ses 23 passes pour des gains aériens de 311 verges. Son meilleur receveur fut Keith Baker avec sept attrappées pour des gains de 138 verges.

Courant presque à volonté contre le côté faible de la défense des Alouettes défendu par James Zachary et Doug Scott, les Tiger-Cats se sont donnés une avance de 10-0 pendant le quart initial. A sa première sortie sur le terrain, l'escouade offensive du Hamilton a dû se contenter d'un placement à cause du sac du quart-arrière réussi par Junior Ah You. Moins de dix minutes plus tard cependant, Bruce Lemerman a complété une

passé de touché de 42 verges à John Holland.

Mais le second quart, marqué d'une bagarre presque générale qui a résulté en des suspensions pour Tom Cousineau et Larry Pfohl, des Alouettes, ainsi que Drew Taylor et Jerry Anderson, des Tiger-Cats, devait appartenir aux Alouettes et à Dattilio, qui ont inscrit deux touchés et un placement sans riposte pour prendre les devants 17-10.

Fred Biletnikoff, entouré de toutes parts par des joueurs adverses, a d'abord capté on ne sait comment sa deuxième passe de touché de la saison au tout début du 2^e quart. Sur le touché de Keith Baker, qui portait les Alouettes en avant, Dattilio a réussi un jeu fort spectaculaire. Courant pour sauver sa peau devant une horde de Tiger-Cats, Dattilio a réussi à diriger une passe précise de 58 verges à son rapide flaqueur, Gerry McGrath,

qui a fort bien botté hier soir, a ensuite réussi un placement de 22 verges sur le dernier jeu de la demie.

Le reste du match fut l'affaire de la défensive montréalaise, toujours aussi brillante. Dave Marler est venu relever Lemerman, mais il ne fit pas mieux que son prédécesseur pendant que Dattilio, lui s'amusait à dépecer en petits morceaux la défensive du Hamilton, pourtant considérée comme étant la meilleure dans l'Est.

ECHOS — Cinq joueurs sont sur la liste des blessés des Alouettes: Carl Brazley (entorse à la cheville droite), Keith Credit (bursite au coude droit), Jeff Gabrielson (élongation des muscles abdominaux), Jim Burrow (contusion à l'épaule droite) et Gabriel Grégoire (cou endolori). Les deux derniers étaient prêts à revenir au jeu contre les Tiger-Cats.

Alouettes 49, Tiger-Cats 10

Premier quart

HAMILTON: Placement de 22 verges de Ruff

HAMILTON: Touché de Holland

Passé de 42 verges de Lemerman

Converti du Ruff

Deuxième quart

MONTREAL: Touché de Biletnikoff

Passé de 9 verges de Dattilio

Converti de McGrath

MONTREAL: Touché de Baker

Passé de 58 verges de Baker

Converti de McGrath

MONTREAL: Placement de 22 verges de McGrath

Troisième quart

MONTREAL: Placement de 39 verges de McGrath

MONTREAL: Simple de 58 verges de McGrath

MONTREAL: Touché de Baker

Passé de 20 verges de Dattilio

Converti de McGrath

Quatrième quart

MONTREAL: Touché de Smith

Passé de 3 verges de Dattilio

Converti de McGrath

MONTREAL: Touché de Baker

Passé de 9 verges de Dattilio

Converti de McGrath

MONTREAL: Touché de McMann

Course de 3 verges

Converti de McGrath

HAMILTON: 10 0 0 0-10

MONTREAL: 0 17 11 21-49

Assistance: 28,185



Jim Muller des Tiger-Cats de Hamilton, n'a pas mis de temps à souhaiter la bienvenue à Alvin Walker, qui effectuait un retour au jeu pour les Alouettes hier soir. Muller a solidement plaqué Walker dès le premier quart, mais le demi des Alouettes s'est relevé pour gagner 63 verges au sol et aider son équipe à rosser Hamilton 49-10 au Stade olympique.

Après s'être incliné 5-3 à Toronto, samedi

Le Canadien perd 4-2 à Buffalo

BUFFALO (AP) — Un but de Rick Seiling dans un filet désert a assuré une victoire de 4-2 aux Sabres de Buffalo sur le Canadien de Montréal, lors d'un match d'avant saison très serré hier soir dans la Ligue nationale de hockey.

C'est la première victoire des Sabres, qui ont perdu 5-1 contre les Rangers de New York, samedi. De son côté, le Canadien a subi une deuxième défaite en autant de soir, ayant perdu 5-3 la veille contre les Maple Leafs, à Toronto, lors de son premier match d'avant saison.

Tony McKegney, Richard Martin et Danny Gare ont été les autres compteurs du Buffalo. Le but de Seiling est survenu huit secondes avant la fin de la troisième période et quelques instants après que Richard Sevigny eut été retiré à la faveur d'un sixième attaquant.

Les buts du Canadien ont été comptés par les recrues Daniel Métié et Doug Wickenheiser, le premier choix au dernier repêchage des joueurs amateurs.

Les Sabres ont dominé 21-18 au chapitre des tirs au but, mais le Canadien aura l'occasion de se reprendre ce soir au Forum, où les joueurs de Scotty Bowman seront les visiteurs lors du premier match avant saison 1980 présenté à

Montréal cette saison.

Samedi, le Canadien s'était incliné 5-3 à Toronto, en dépit du premier but avec l'équipe de Wickenheiser et du doublé de Larry Robinson.

Nullement dépité par cette défaite, l'instructeur Claude Ruel a expliqué que le Canadien avait tellement de joueurs de talent à son camp d'entraînement qu'il était obligé de procéder à des expériences afin de donner à tous une chance égale de se faire valoir.

«Et puis ce n'est qu'un match pré-saison. Je suis quand même satisfait du rendement de mes joueurs. Ils ont fait preuve de détermination même quand les Leafs menaient 4-1. Avec un peu plus de chance dans leur territoire, le résultat aurait été différent», a déclaré Ruel à l'issue du match.

Le Canadien a pris les devants en première période sur le premier des deux buts du défenseur Larry Robinson, incontestablement le meilleur joueur de son équipe samedi soir. Mais les Leafs ont répliqué avec trois buts consécutifs au premier tiers, dont deux en l'espace de 23 secondes. Le centre Laurie Boschman a réussi ces deux buts rapides qui furent suivis par celui de Darryl Sittler, assisté par le jeune Normand Aubin, un ex-

meur à Montréal. Wickenheiser était heureux d'avoir brisé la glace dès son premier match. «Je suis très soulagé. Le premier match d'une recrue et son premier but sont toujours importants», a-t-il dit. Le grand «W», comme il est déjà surnommé, a également récolté une passe sur le deuxième filet de Robinson et il s'est dit satisfait de sa performance.

Au second tiers, Toronto a d'abord porté son avance à trois buts grâce à Ricky Vaive et le Canadien a alors entrepris de remonter ses adversaires. Doug Wickenheiser a d'abord marqué son premier but dans l'uniforme tricolore. Puis au dernier vingt, Robinson a porté la marque à 4-3. Mais Dave Farrish, un défenseur marginal rejeté par les Nordiques de Québec, a complété le pointage en faveur des Leafs.

C'est l'assistant de Ruel, Jacques Laperrière, qui était derrière le banc du Canadien. Ruel a dû se rendre à l'hôpital après avoir été atteint au pied droit par un lancer frappé de Daniel Métié. Il devra peut-être porter un plâtre pour hâter sa guérison.

Le Canadien avait 29 joueurs à sa disposition mais neuf d'entre eux n'ont pas été utilisés. Il s'agit du gardien Richard Sévigny, des défenseurs Rod Langway, Serge Savard, Gilles Lupien et Moe Robinson, ainsi que des forwards Danny Geoffroy, Yvan Joly, Chris Nilan et Métié. Pierre Larouche et Doug Rieborough, blessés, sont de-

meurés à Montréal.

Wickenheiser était heureux d'avoir brisé la glace dès son premier match. «Je suis très soulagé. Le premier match d'une recrue et son premier but sont toujours importants», a-t-il dit. Le grand «W», comme il est déjà surnommé, a également récolté une passe sur le deuxième filet de Robinson et il s'est dit satisfait de sa performance.

Samedi

Maple Leafs 5, Canadien 3

Première période

1-MONTREAL: Robinson

(Houle)

2-TORONTO: Boschman

(Turnbull, Hickey)

3-TORONTO: Boschman

(Picard, Martin)

4-TORONTO: Sittler

(Aubin)

Pénalités: Boschman T 2:09, Galtier M 4:28, Shand T 6:13, Boschman T 11:40

Paiement T 9:07, Anderson T 13:14, Napier M 16:39

Deuxième période

5-TORONTO: Vaive

(Delarge, Shand)

6-MONTREAL: Wickenheiser

(Shutt, Lapointe)

Pénalités: Saganak T 1:44, Baker M 4:28, Shand T 6:13, Boschman T 11:40

Troisième période

7-MONTREAL: Robinson

(Lafleur, Wickenheiser)

8-TORONTO: Farrish

(Saganak)

Pénalités: Aubin T 4:22, Baker M 5:12, Wickenheiser M 14:46, Jarvis M 19:04

Tirs au but:

Montreal: 15 7 10-32

Toronto: 11 5 9-25

Gardiens: Larocque et Herron,

Montreal: Caha et Ridley, Toronto.

Assistance: 14,685.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Samedi

Calgary 24, C.-Britannique 16

Hier

Montréal 49, Hamilton 10

Toronto 41, Ottawa 17

Edmonton 24, Saskatchewan 17

Samedi

Toronto à Montréal

Dimanche

Ottawa à Hamilton

C.-Britannique à Winnipeg

Calgary à Saskatchewan

Ligue Nationale

Hier

Detroit 20, St. Louis 7

San Francisco 37, Jets de NY 27

Cincinnati 30, Pittsburgh 28

Cleveland 20, Kansas City 13

Minnesota 34, Chicago 14

Miami 20, Atlanta 17

Buffalo 35, N.-Orléans 26

LIGUE CANADIENNE

Section Est

MONTREAL 11 6 5 0 240 216 12

OTTAWA 11 5 6 0 229 263 10

TORONTO 11 5 6 0 219 234 10

HAMILTON 11 4 6 1 199 258 9

Section Ouest

EDMONTON 11 10 1 0 360 168 20

WINNIPEG 10 6 4 0 228 230 12

C.-BRITANNIQUE 10 5 4 1 216 220 11

CALGARY 10 5 5 0 236 240 10

SASKATCHEWAN 11 1 10 0 204 307 2

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est

BUFFALO 3 3 0 0 72 43 1.000

N.-ANGLETERRE 3 2 1 0 92 85 667

MIAMI 3 2 1 0 44 50 667

BALTIMORE 3 1 2 0 50 55 333

NY JETS 3 0 3 0 51 67 0.000

Section Centrale

PITTSBURGH 3 2 1 0 79 64 667

HOUSTON 3 2 1 0 54 54 667

CINCINNATI 3 1 2 0 58 62 333

CLEVELAND 3 1 2 0 44 63 333

Section Ouest

SAN DIEGO 3 3 0 0 94 50 1.000

OAKLAND 3 2 1 0 75 65 667

SEATTLE 3 1 2 0 61 87 333

DENVER 3 1 2 0 60 77 333

KANSAS CITY 3 0 3 0 43 64 0.000

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE 2 2 0 0 69 13 1.000

DALLAS 3 2 1 0 65 61 667

NY GIANTS 2 1 1 0 62 58 500

WASHINGTON 3 1 2 0 47 62 333

ST. LOUIS 3 0 3 0 63 85 0.000

Section Centrale

DETROIT 3 3 0 0 90 34 1.000

MINNESOTA 3 2 1 0 65 79 667

TAMPA BAY 3 2 1 0 44 49 667

CHICAGO 3 1 2 0 42 49 333

GREEN BAY 3 1 2 0 40 86 333

Section Ouest

SAN FRANCISCO 3 3 0 0 87 71 1.000

LOS ANGELES 3 1 2 0 80 72 333

ATLANTA 3 1 2 0 77 65 333

N.-ORLEANS 3 0 3 0 52 83 0.000



Larry Robinson enregistre le premier de ses deux buts lors de la défaite du Canadien, 5-3, à Toronto, samedi. Le défenseur Borge Salming a tenté d'arrêter la rondelle, qui a glissé sous les jambières de Jiri Crha. (Photolaser CP)

en bref...

■ Jobin brise deux record

SHAWINIGAN (CP) — Même s'il a terminé deuxième derrière le Mexicain Felix Gomez, Marcel Jobin, le meilleur marcheur canadien, a brisé deux records samedi lors d'une épreuve de marche d'une heure disputée dans le cadre du «Marcel Jobin International» à Shawinigan. Gomez a marché 14 kilomètres et 561 mètres en 60 minutes, tandis que Jobin, de Saint-Boniface, près de Shawinigan, a parcouru 14 kilomètres 459,83 mètres. C'est grâce à son temps de 41,07 minutes pour les 10 premiers kilomètres que Jobin a établi une nouvelle marque canadienne et nord-américaine, améliorant le temps de 41,48 minutes qu'il avait lui-même réalisé à Chicago en mai dernier. François Lapointe, de Montréal, a pris le quatrième rang lors de cette compétition, marchant 13 km, 329 m, un record canadien junior. Mercredi, le «Marcel Jobin International» se poursuivra à Trois-Rivières, où des athlètes de la Norvège et de l'Italie seront présents.

■ Une finale inattendue

PARIS (AFP) — Tchecoslovaquie-Italie, ce sera la finale inattendue de la coupe Davis de tennis 1980. Si sa qualification de l'Italie hier à Rome, face à l'Australie, était prévue, l'accès de la Tchecoslovaquie à la finale aux dépens de l'Argentine, à Buenos Aires, constitue en effet une énorme surprise et un exploit remarquable. C'est le numéro un tchecoslovaque, Ivan Lendl, 20 ans, qui, après avoir battu samedi, le numéro un argentin, Guillermo Vilas, en trois sets, a assuré la victoire de son pays en disposant hier de Jose Luis Clerc, 6-1, 7-5, 6-8, 6-2.

■ Du soccer à Montréal

WASHINGTON (AFP) — Deux nouvelles équipes canadiennes, Montréal et Calgary, participeront l'an prochain aux activités de la Ligue nord-américaine de soccer. Ces deux candidatures ont été acceptées samedi par le comité exécutif du circuit, réuni en séance annuelle à Washington. En fait, l'équipe de Philadelphie a été achetée par un brasseur de Montréal, tandis que l'équipe de Memphis a vendu sa concession à l'homme d'affaires canadien, Nelson Skalbania, propriétaire des Flames de Calgary de la Ligue nationale de hockey. L'acquisition de ces deux nouveaux clubs portera à cinq le nombre de villes canadiennes qui participeront au championnat 81 de la LNAs, les trois autres étant Toronto, Vancouver et Edmonton.

■ Le Cosmos champion

WASHINGTON (AFP) — Le Cosmos de New York s'est adjugé hier le titre de champion de la Ligue nord-américaine de soccer en triomphant en finale des Strikers de Fort Lauderdale, 3-0, à l'issue d'un match de médiocre qualité disputé à Washington devant 51,000 spectateurs. A la mi-temps, le score était de 0-0. Après la pause, le Cosmos, plus homogène dans toutes ses lignes, eut la chance d'ouvrir la marque par le Paraguayen Julio Cesar Romero à la 48^e minute. Dès lors, les New-Yorkais s'assurèrent le contrôle de la partie et ajoutèrent deux autres buts inscrits par l'avant-centre Giorgio Chinaglia (70^e et 87^e minutes).

■ Freedom mène 2-1

NEWPORT, Rhode Island (AFP) — Le voilier américain Freedom a remporté la troisième régatée de la finale de la coupe America à la voile en devançant son challenger australien Australia, hier, au large de Newport. Après avoir mené dès le départ, le 12 m américain, barré par Dennis Conner, a gagné avec 53 secondes d'avance sur Australia, dirigé par Jim Hardy. Freedom mène, désormais, par deux victoires contre une à Australia, dans cette finale disputée au meilleur des sept régates. La victoire de Freedom, dans cette troisième régatée disputée sur 24 milles et par vents forts du sud-ouest soufflant par plus de 15 noeuds avantageant le voilier américain, n'a jamais été mise en doute. Conner a, en effet, conduit la course de bout en bout en passant premier à chacune des six bouées.

■ Trevino gagne l'omnium du Texas

SAN ANTONIO (AP) — Lee Trevino a calé un coup routé d'environ 25 pieds au 18^e vert, lui valant la victoire à l'omnium du Texas, titre qu'il n'avait jamais gagné auparavant en 14 saisons. Trevino a terminé avec 265, 15 sous la normale, soit un coup de mieux que le champion de 1974, Terry Diehl. Le Mexicain a maintenant 69,73 comme moyenne de coups par tournoi pour le trophée Vardon, la plus basse depuis Sam Snead et ses 69,23 coups par tournoi en 1950. Trevino a remporté cet honneur de 1970 à 1972. Tom Watson l'a remporté ces trois dernières années, mais sa moyenne avec deux tournois à compléter est à 69,98, ce qui signifie qu'il lui faudrait jouer au moins 30 coups sous le par pour battre Trevino.

■ Victoire de Caponi Young

OVERLAND PARK (AP) — Donna Caponi Young a joué 69, quatre sous la normale, et elle a gagné hier le tournoi de Kansas City. Mme Caponi Young, 35 ans, a entamé cette dernière ronde à égalité avec Shelley Hamlin, mais elle a pris seule l'avance avec un birdie dès le premier trou, pour finalement terminer avec une avance confortable de cinq coups. Shelley Hamlin s'est classée deuxième, tandis que l'Ontarienne Sandra Post, qui avait battu Mme Caponi Young par deux coups l'an dernier, a joué 75 hier pour terminer 14 coups derrière la gagnante au 23^e rang. Mme Young a établi une marque du parcours avec un compte global de 283, neuf sous la normale, tandis que Shelley Hamlin a totalisé 288. M. J. Smith a pris la troisième place suite à une dernière ronde de 70, tandis que Hollis Stacy, Lori Nelson et Pat Bradley sont à égalité au quatrième rang.

HOCKEY

Ligue Nationale

(Parties d'avant saison)

Vendredi

Boston 9, Philadelphie 3

Samedi

Toronto 5, Montréal 3

Los Angeles 7, Vancouver 2

Boston 6, Islanders NY 1

Rangers NY 5, Buffalo 1

Hartford 2, Colorado 2

Hier

Buffalo 4, Montréal 2

Chicago 5, Islanders NY 2

Edmonton 7, Wichita (LCH) 3

Winnipeg 3, Tulsa (LCH) 0

Houston (LCH) 3, Los Angeles

Hartford à Detroit

Colorado c. Calgary

SPORTS

Les Expos frappent seulement trois coups sûrs et perdent 4-1 à St. Louis

Palmer lance mal et Valentine rentre à Montréal

ST. LOUIS — Les Expos peuvent se consoler à la pensée que les Phillies de Philadelphie entreprennent ce soir une courte série de deux parties contre les Cards, à St. Louis.

Hier, David Palmer (7-5) n'a lancé que deux manches, le temps que les Cards marquent trois points à la suite de cinq coups sûrs en deuxième manche, et les Expos ont subi

une deuxième défaite en trois parties contre les Cards, 4-1 devant 10 068 personnes au Busch Memorial Stadium. Ils ont gagné 5-4, samedi, et perdu 9-8, vendredi, lors du premier match de la série de trois parties.

L'avance des Expos au premier rang de la section Est de la Ligue nationale a donc été réduite à un demi-match, puisque les Phillies l'ont em-



Richard Milo

porté 7-3 à Chicago, hier. Pour leur part, les Pirates de Pittsburgh se sont approchés à

quatre parties du sommet en défaisant les Mets de New York, 9-4.

«Palmer n'a pas mal au coude, il s'agit d'une simple contre-performance et il lancera contre les Phillies à Philadelphie, a indiqué Dick Williams que l'état de santé d'Ellis Valentine inquiétait d'avan-

tage que Palmer, hier. Valentine a aggravé sa blessure à la main gauche, en

plongeant pour capter un ballon de Ted Simmons, en cinquième, et il ne jouera pas à Pittsburgh où les Expos entreprennent ce soir une importante série de deux parties. Il doit revenir à Montréal aujourd'hui. Il a demandé à Williams de l'utiliser hier et samedi, après qu'il eut frappé un ballon-sacrifice en neuvième manche, vendredi, sans ressentir de douleur à la main.

Valentine a obtenu trois coups sûrs en quatre présences, samedi.

Le jeune Andy Rincon a remporté la victoire hier, sa deuxième contre aucune défaite depuis son rappel d'Arkansas, une équipe de calibre AA. Il n'a alloué que trois coups sûrs, deux buts sur balles et un circuit en solo à André Dawson en huit manches. Il n'a connu qu'une seule manche difficile, la septième, lorsque Dawson a frappé son 15e circuit de la saison, et qu'il a ensuite concédé un but sur balles à Rowland Office, qui remplaçait Valentine. Il s'est cependant ressaisi en forçant Gary Carter, auteur de simples en deuxième et cinquième, à frapper une balle à double-jeu pour étouffer la menace de remontée.

«Rincon possède une bonne balle rapide, des changements de vitesse efficaces et il maîtrise bien ses tirs, a dit Williams, qui ne connaissait pas Rincon pas plus que ses dépisteurs, puisqu'il a lancé dans le AA, un territoire que ne couvre pas le dépisteur Charlie Fox.

«Palmer, en revanche, n'a pas été chanceux, puisque quelques roulants ont percé l'avant-champ en deuxième, a-t-il ajouté. J'ai confiance qu'il lance un excellent match à Philadelphie.

«J'ai manqué de contrôle, j'ai tenu mes tirs trop haut,

peut-être à cause du monticule de pratique, a avoué Palmer. C'est de ma faute.»

David Palmer n'a guère impressionné dès la première manche en lançant quatre balles consécutives au premier frappeur à lui faire face, Ken Oberkell. En deuxième, Leon Durham et Tony Scott ont amorcé l'attaque en claquant de solides doubles au champ

droit. Scott s'est rendu au troisième but lorsque Valentine a jonglé avec la balle et il a marqué à la suite d'un simple de Tom Herr. Oberkell a produit le troisième point des Cards grâce à un autre simple, après un amorti sacrifice du lanceur Rincon.

Il s'agit de la deuxième victoire consécutive de Rincon en autant d'essais dans les majeures. Il avait battu les Cubs de Chicago 5-1 à son premier départ, n'allouant que cinq coups sûrs et deux buts sur balles à l'adversaire en neuf manches, lundi dernier.

À la recherche de lanceurs partants, les Cards ont de toute évidence produit un droitier capable de leur procurer une bonne dizaine de victoires l'an prochain. Ils seront à surveiller en 1981.

ÉCHOS... Les Expos joueront trois autres matchs contre les Cards de St. Louis à leur retour à Montréal, le 29 septembre, avant d'affronter les Phillies de Philadelphie lors du dernier week-end...

Les Expos ont quitté St. Louis en début de soirée, hier, à destination de Pittsburgh. Scott Sanderson (15-9) et Steve Rogers (14-11) feront face à Jim Bibby (17-5) et Bert Blyleven (8-11). Les Expos n'ont remporté qu'une seule victoire et subi trois défaites à leur dernière visite à Pittsburgh, les 15, 16 et 17 août, lorsque Bill Gullickson a sauvé les meubles en remportant le dernier match de la série...

Schmidt obtient son 41e circuit de la saison et les Phillies l'emportent 7-3

CHICAGO (AP) — Les Phillies de Philadelphie ont défait les Cubs de Chicago 7-3 hier après-midi, lors d'un match de la Ligue nationale de baseball marqué du 41e circuit de la saison de Mike Schmidt, et ils se sont approchés à seulement un demi-match des meneurs de la section Est, les Expos de Montréal.

Greg Luzinski a également frappé un circuit pour les Phillies, son 18e coup de quatre buts de la campagne. La victoire est allée au dossier de Rick Ruthven même s'il n'a lancé que cinq manches et deux tiers avant d'être remplacé par Ron Reed. La

fiche de Ruthven est maintenant de 16 victoires et 10 défaites.

Ruthven a déjoué la stratégie des Cubs en obtenant un simple d'un point au champ intérieur en deuxième manche après que Larry Bowa eut reçu un but sur balles intentionnel pour remplir les buts après deux retraits. Un double de Jerry Martin en seconde tranche de la deuxième manche a cependant égalé le compte 1-1.

Luzinski a frappé son circuit en troisième, et une manche plus tard, des doubles d'un point produit chacun de Manny Trillo et Pete Rose,

ainsi que le ballon-sacrifice de Bake McBride, ont porté le compte 5-1 en faveur des Phillies, qui ont frappé pas moins de 15 coups sûrs dans le match.

Le premier circuit dans les majeures de la recrue Jim Tracy a permis aux Cubs de réduire l'écart à 5-2 en quatrième. Un autre double de Martin a poussé Cliff Johnson, qui avait réussi un simple, au marbre pour les Cubs en sixième et du même coup chassé Ruthven du monticule. Reed s'est alors

amené dans la mêlée, et Martin est resté au deuxième sac.

Luzinski a frappé un double au champ centre-gauche en début du huitième, permettant ainsi aux Phillies de prendre les devants 6-3 lorsque le coureur suppléant Jay Loviglio a croisé le marbre sur le simple de Garry Maddox dans la gauche.

En neuvième, Schmidt a complété le pointage, obtenant son 30e circuit en carrière au Wrigley Field, et son 41e de la présente saison, aux dépens du releveur Dick

Tidrow.

D'autre part à Pittsburgh, le lanceur John Candelaria a récolté deux doubles, tandis que Phil Garner, Bill Madlock et Omar Moreno faisaient compter chacun deux points, et les Pirates ont pris la mesure des Mets de New York, 9-4.

Candelaria, 11-14, a réussi le premier de ses deux coups de deux buts contre le perdant Ray Burris, 7-12, lors d'une cinquième manche de quatre points des Pirates, qui se sont approchés à quatre parties des Expos de Montréal.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi
St. Louis 9, Montréal 8
Chicago 4, Philadelphie 3
Pittsburgh 4, New York 3
Cincinnati 10, Los Angeles 7
San Francisco 4, Houston 3
San Diego 4, Atlanta 4

Samedi
Montréal 5, St. Louis 4
Philadelphie 7, Chicago 3
New York 9, Pittsburgh 6
Cincinnati 10, Los Angeles 2
Houston 3, San Francisco 2
San Diego 3, Atlanta 2

Hier
St. Louis 4, Montréal 1

Philadelphie 7, Chicago 3
Pittsburgh 9, New York 4
Houston 5, San Francisco 1
Cincinnati 7, Los Angeles 2
San Diego 3, Atlanta 1

Aujourd'hui
Montréal, Sanderson (15-9) à Pittsburgh, Bibby (17-5), 19 h 35
New York, Bombardier (9-7) à Chicago, Martz (0-2), 14 h 30
Philadelphie, Carlton (22-8) à St. Louis, Vuckovich (12-9), 20 h 35
Houston, Niekro (16-12) à San Diego, Eichelberger (4-2), 22 h 00
Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30
Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Hier

St. Louis 4, Montréal 1

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

Cincinnati, Pastore (11-7) à San Francisco, Hargreaves (4-5) ou Ripley (7-9), 22 h 35

Atlanta, McWilliams (-11) à Los Angeles, Sutton (12-4), 22 h 30

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	178	38	5	16	213
Carter	501	132	26	90	263
Cromartie	554	166	14	67	300
Dawson	525	156	15	79	297
Hutton	52	10	0	5	192
LeFlore	521	134	4	38	257
Manuel	105	31	1	8	295
Manuel	0	0	0	0	000
Mills	61	16	0	8	262
Montanez	16	2	0	1	125
Office	251	72	6	27	287
Parrish	404	103	14	62	255
Pate	30	8	0	5	267
Raines	16	1	0	0	063
Ramos	29	3	0	2	103
Scott	521	118	0	42	226
Speier	348	86	1	28	247
Tamargo	48	12	0	10	250
Valentine	307	98	13	67	319
Wallach	37	5	1	1	200
White	162	41	5	13	253

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	7-5	2	63.2	44	3.11
D'Aquisto	0-2	3	18.2	74	2.37
Fryman	0-1	0	9.1	2	8.68
Gullickson	4-6	16	75.2	55	2.25
Gullickson	9-4	0	129.0	107	3.02
Lee	5-5	0	96.2	51	3.53
Lee	4-6	0	108.1	34	2.55
Norman	4-4	4	97.2	55	3.95
Palmer	7-5	0	112.2	60	3.26
Ratzer	0-0	0	0	0	0.00
Rogers	14-11	0	250.1	137	3.02
Sanderson	15-9	0	191.1	113	3.06
Sosa	9-6	9	89.0	55	3.13

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	82	67	.550	—
PHILADELPHIE	81	67	.547	½
PITTSBURGH	78	71	.523	4
ST. LOUIS	68	81	.456	14
NEW YORK	63	86	.423	19
CHICAGO	57	91	.386	24½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	85	64	.570	—
LOS ANGELES	82	65	.564	1
CINCINNATI	82	68	.547	3½
ATLANTA	77	72	.517	8
SAN FRANCISCO	70	79	.470	15
SAN DIEGO	67	83	.447	18

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	95	54	.638	—
BALTIMORE	91	58	.611	4
MILWAUKEE	81	70	.536	15
BOSTON	78	68	.534	15½
DETROIT	77	72	.517	18
CLEVELAND	74	74	.500	20½
TORONTO	62	87	.416	33

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
X-KANSAS CITY	92	58	.613	—
OAKLAND	76	75	.503	16½
TEXAS	71	78	.477	20½
MINNESOTA	68	82	.453	24
CALIFORNIE	62	86	.419	29
CHICAGO	62	86	.419	29
SEATTLE	54	95	.362	37½

x-Champion de section

par Richard Milo

ST. LOUIS — Bill Lee veut lancer contre les Yankees de New York en Série mondiale. Il pourra peut-être réaliser son rêve, puisqu'il a regagné la confiance de Dick Williams en permettant aux Expos de l'emporter 5-4 sur les Cards de St. Louis, samedi.

«Lee commença l'un des trois matchs contre les Cards à Montréal au retour de l'équipe, a dit Williams. Et il méritait un poste pour les éliminatoires s'il lance aussi bien la semaine prochaine.»

Lee a en effet été remarquable: il a lancé quatre manches parfaites, retirant les 12 frappeurs à lui faire face de la sixième à la neuvième manche pour remporter sa première victoire depuis le 6 juin. C'est un simple de Warren Cromartie contre Jim Kaat, en neuvième, un roulant au champ droit, qui a procuré le gain à Lee (4-6). Il a maintenant effectué quatre présences au monticule depuis son retour au jeu, le 1er septembre, après s'être blessé à la hanche en courant au milieu de la nuit à la suite de sa victoire du 6 juin.

«Quoiqu'on dise, j'ai bien lancé depuis mon retour au jeu, a-t-il dit. On raconte que je manque de force, ce qui est faux. Faites le calcul vous-mêmes: je lance à une vitesse moyenne de 74 milles à l'heure et ma

Une solution raisonnable

NOS lecteurs ont pu prendre connaissance, samedi, des grandes lignes d'une solution nouvelle au problème toujours aigu que la RIO rencontre dans le parachèvement du mât et du stade olympiques. Les simples profanes ne sauraient juger de la validité technique de l'hypothèse soumise au gouvernement du Québec par l'architecte D. Lamarre et l'ingénieur R. Nicolet. Mais une conclusion est claire désormais. Alors que les experts, quatre ans après les Jeux, sont toujours incapables de trouver des réponses aux difficultés très sérieuses que pose la poursuite des travaux suivant le concept initial de l'architecte Taillibert, voilà que deux firmes d'ici font la preuve qu'on pourrait peut-être en finir à brève échéance et à un coût raisonnable, dès lors qu'on renonce à la folie originelle.

Les autorités provinciales, qui n'ont guère bougé, semble-t-il, malgré qu'elles aient été saisies d'une hypothèse de solution aussi sérieuse, seraient impardonnables si elles ne tentaient pas de relancer, sur des bases nouvelles, comme cela est désormais possible, la recherche d'une solution raisonnable.

Les dernières nouvelles en provenance de la Régie des installations olympiques, en effet, si officielles qu'elles soient, confirment l'impasse dans laquelle, après les Jeux, l'on s'est enfoncé en voulant à tout prix achever le stade suivant le plan original. La RIO voudrait désormais que Québec l'autorise à faire faire des études qui reposent, cette fois, sur un parachèvement plus modeste des installations. Ce changement d'orientation apparaît d'autant plus sage que des difficultés nouvelles continuent d'être découvertes des que des experts canadiens, plus familiers avec les conditions propres à notre climat, se penchent sur les merveilleuses françaises que le maire de Montréal voulait nous imposer, et que le deuxième président de la RIO, M. Robert Nelson, avait imprudemment endossées.

Il ne suffira pas cependant que la RIO fasse faire d'autres études. Les problèmes sont tels, en effet, que les firmes d'experts pourraient passer la fin du siècle à les étudier aux frais des contribuables québécois. Il importe que le gouvernement établisse clairement la base sur laquelle il recherche une solution et le forum technique qui sera habilité à la recommander. De ce double point de vue, la Régie des instal-

lations olympiques n'a donné à ce jour aucun signe de compétence particulière, au contraire.

C'est pourquoi, faisant le point publiquement, Québec devrait dire où il se loge, préciser sans plus d'ambiguïtés si le gouvernement veut en rester au «concept Taillibert», et, s'il s'en écarte enfin, ouvrir un concours en vue de trouver d'autres solutions. Jusqu'à maintenant, le public en effet a été en prison dans un faux dilemme: ou bien on s'en tenait au plan Taillibert avec les coûts astronomiques qu'il comportait, ou bien on laissait le grand monument inachevé faute d'autres solutions compatibles avec son architecture.

Or, justement, l'avant-projet que MM. Lamarre et Nicolet ont soumis aux autorités confirme que nous ne sommes pas aussi mal pris que la RIO et le ministre, M. Claude Charron, ont tenté de le faire croire pendant des années. Alors que des contre-indications de plus en plus graves hypothéquent l'option d'abord retenue, des voies différentes de solutions peuvent être trouvées. En tout cas, on en a au moins une, désormais, sur la table. Il serait irresponsable de ne point l'examiner à fond.

Indépendamment de sa valeur technique, point sur lequel des experts devront se prononcer, l'hypothèse de solution de MM. Lamarre et Nicolet est exemplaire. Le parachèvement envisagé, en effet, offre des garanties de sécurité et de faisabilité en recourant aux méthodes déjà éprouvées chez nous. Il évite le gaspillage énergétique de la formule originelle et de certaines autres solutions de rechange — comme celle du toit à l'hélium que la RIO a recommencé de considérer. Ses lignes visuelles respectent l'image des installations et s'harmonisent le plus possible avec le concept premier auquel le public s'est habitué. Et surtout, le coût en est financièrement abordable et socialement justifiable.

Cette nouvelle solution, cette première solution devrions-nous plutôt dire, n'est peut-être pas la seule, ni la meilleure, ni la moins coûteuse. Elle prouve néanmoins que nous ne manquons pas de ressources imaginatives dans les milieux de l'architecture et de l'ingénierie québécoises. Il est surprenant que le gouvernement n'ait pas songé à y faire appel plus tôt, comme il l'a fait, avec succès du reste, pour se sortir du litige du Centre des congrès. Dans ce dernier cas, Québec avait dé-

fini le problème et le budget qu'il était prêt à verser pour le résoudre. On n'a pas manqué de solutions par la suite et, dans peu de temps, le centre sera construit.

Un jury compétent et indépendant devrait, de même, être mis sur pied avec pour mandat la tâche de choisir la meilleure façon de couvrir le stade et de finir le mât à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire raisonnable de quinze ou vingt millions de dollars. Le gagnant aurait naturellement le contrat et dans peu de mois l'on ne parlerait plus de nouvelles difficultés au stade ou d'orgies financières «imprévues». Et s'il faut pour en venir là, écarter la RIO et ses protecteurs, le cabinet ne devrait pas hésiter à le faire. Car voilà bien un dossier où la performance du gouvernement Lévêque devra être jugée, quelle que soit la date du prochain scrutin général.

À voir en effet l'obstination avec laquelle la RIO et jusqu'à un certain point le gouvernement lui-même se sont entêtés à poursuivre ce que le Parti québécois avait pourtant qualifié de folie, le public commence à se demander si la seule splendeur architecturale inspire tout ce beau monde ou si, au contraire, des considérations moins esthétiques gardent le projet sur la voie dispendieuse où il traîne. En l'absence d'informations plus complètes, abstenons-nous de conclure pour l'instant.

Toutefois, il est clair comme de l'eau de roche que plus les solutions sont complexes, longues, et coûteuses, plus fortes sont les factures que peuvent présenter à la RIO la brochette des firmes intéressées à suivre le modèle Taillibert. Du vendeur de ciment au poseur de tapis en passant par l'assureur, nombreux sont ceux qui ont un intérêt économique direct à voir le monstre s'étirer sur toute sa longueur. Plusieurs entreprises ont du reste déjà commencé de toucher des sommes rondelles qui auront été versées en pure perte — pour le trésor public — si jamais, comme cela est devenu probable, il faut renoncer au concept Taillibert.

Plutôt que de rouvrir demain une commission d'enquête sur de possibles grenouillages postolympiques, Québec devrait faire appel dès aujourd'hui à des gens compétents et indépendants et mettre fin à ces gâchis monumental. On a déjà trop tardé.

Jean-Claude LECLERC

MACQUARIÉ

Il était une fois à Londres

par Robert Décaré

La nouvelle s'était répandue comme une trainée de poudre. Il était vingt heures quarante trois, quand la BBC avait interrompu ses émissions pour annoncer une nouvelle d'apparence anodine mais qui devait bouleverser, dans les jours suivants, la stoïque Albion: la constitution du vassal canadien était disparue des voûtes de Westminster.

Pas une trace. Pas une empreinte. Pas un indice. Après douze jours de recherches intensives, malgré les efforts exténuants des trois membres de la Commission royale internationale chargée par Elizabeth II d'enquêter sur la disparition, il n'y avait plus aucun espoir de percer le mystère. Les commissaires n'étaient pourtant pas des moindres. Le Belge Hercule Poirot, petit homme de petit pays bilingue, dont les plus longs poils de la moustache se perdaient dans la brume londonienne. Le Britannique Sherlock Holmes, que la toute-puissante souveraine avait jugé bon de ranimer, le temps d'une enquête, pour tirer la Grande-Bretagne de la plus gênante impasse diplomatique de son histoire. Et, le grand des grands, l'indescriptible Canadien de service, le sergent Roméo Belisle, tiré abruptement, pour la seconde fois en moins de dix mois, du lit de

sa retraite, après son éclatant succès dans l'enquête sur la disparition du castor canadien.

Les trois avaient combiné leurs efforts et fouillé tous les pubs de Londres, ce qui n'est pas mince tâche. En vain. Et la BBC avait dû se résigner à annoncer l'humiliante nouvelle.

«Pauvre Canada, concluait-elle, reprenant les mots de Pie XII, qui se bat depuis des mois pour un bout de papier qu'on ne retrouve plus». Survivra-t-il à cette terrible épreuve? Quel autre symbole, quel autre cri de ralliement son premier ministre pourra-t-il proposer avant de prendre sa retraite? Que dira Liz à Pierre? Sans constitution à rapatrier, les Canadiens auront-ils encore quelque trait d'union? La BBC se mourait donc d'inquiétude. Les événements allaient lui donner raison. Car huit jours plus tard, Londres, l'Angleterre, la Grande-Bretagne, le Royaume-Uni, le Commonwealth, le West-End de Montréal, tout, en somme, ce qui était anglais, était méconnaissable.

La crise était aussi grave que le brouillard, épais. Les journaux, à la une, criaient au scandale. Le gouvernement se relevait à peine d'un vote de blâme qu'il tombait de nouveau. Le ministre de la Justice avait dû démissionner. Son successeur aussi. Il

n'y avait plus de justice. En Angleterre, Ottawa avait rappelé son Haut-Commissaire et l'avait remplacé par un Bas-Commissaire. Ça ne s'était pas vu depuis la belle époque du haut et du Bas-Canada. C'était littéralement dégradant.

Des extrémistes avaient fait sauter la Maison du Québec, dont les habitants étaient soupçonnés d'avoir trempé dans la disparition. La loi des mesures de guerre avait été adoptée de toute urgence. Le port du parchemin était interdit. Quiconque se promenait avec un bout de papier enroulé était immédiatement arrêté, torturé et écroué dans les oubliettes inoubliables de la Tour de Londres. Il y avait tellement de suspects qu'on finissait par les y oublier. Le Ligne des droits de la personne oubliée s'était formée, aux côtés de la Ligue des droits de la constitution égarée. Les pubs se vidaient à vingt heures. On rentrait les rives de la Tamise à la tombée du jour, pour empêcher que la constitution canadienne ne soit enlevée par quelque porteur d'eau. Il n'y avait plus de changement de la Garde et les garde commençaient à être fatigués.

L'heure du thé avait été réduite à une demi-heure. Même le brouillard était rationné. Des oranges tombaient dans les pommiers. Des tas de «custarde» et de «plum pudding»

jonchaient les rues. Les Anglais ne faisaient plus l'humour. Le Reine elle-même ne montait plus sur ses grands chevaux. Les couturières ne pouvaient plus filer à l'anglaise. La pluie arrêtait de tomber avant même d'atteindre le sol. La Manche avait été raccourcie. La terre virait en glaise.

Et voilà que tout à coup, un soir, quand Big Ben sonnait minuit, au moment même où Victoria, celle du pont, et de la charte, remuée, elle aussi, par l'énormité de ce qui se passait au-dessus d'elle, se retournait dans sa tombe, on entendit un léger froissement... Se pourrait-il... oui... C'était la constitution canadienne, dûment enchaînée aux cotés de l'ancien monarque. Cette chère Victoria l'avait, unilatéralement, emportée dans sa tombe, à défaut de l'emporter en paradis.

Trois jours plus tard, Liz II, remontée sur ses grands chevaux, accueillait son cher Pierre en son château de Windsor, lui remettait, dans un nuage de poussière, une vieille constitution ravagée par les vers et le nommait gouverneur-général à vie du Canada. C'était, devait-on apprendre par la suite, l'ultime compromis auquel s'étaient réunis les premiers ministres des provinces en échange de leur appui au rapatriement de la constitution.

Le deuxième âge de l'OPEP

Le renchérissement de 2 dollars du pétrole saoudien va vraisemblablement monopoliser l'attention. Pourtant, la grande affaire de la réunion de Vienne, ce n'était pas les prix du pétrole, c'était la définition de l'attitude de l'OPEP dans la décennie à venir sur les marchés comme à l'égard des pays industrialisés et du tiers-monde.

Il a fallu plus de dix ans aux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour obtenir la pleine maîtrise de leurs richesses naturelles. On ne doit donc pas exa-

gérer l'échec qui est intervenu sur la stratégie définie il y a quelques mois par un groupe d'experts et examinée pendant quelques heures par une théorie de ministres. D'autant qu'il s'agissait plutôt de défricher le travail des chefs d'État qui se réuniront à Bagdad le 4 novembre que de prendre la moindre décision.

Au reste, les circonstances ne se prêtent guère à un accord. Les incidents incessants à la frontière entre l'Iran et l'Irak comme la lune de miel entre la Libye et la Syrie — unies contre Bagdad — ne pouvaient

qu'assombrir une conférence à laquelle participaient exceptionnellement les ministres des affaires étrangères.

Sur le plan pétrolier, l'Arabie Saoudite, humiliée depuis un an et demi par des pays à faible production qui ont réussi à imposer leurs prix, vient à peine de reprendre le contrôle du marché. Dès lors que la conjoncture se détend, comme après 1974, le poids de sa production fait d'elle l'arbitre incontestable de l'Organisation. Il n'est pas étonnant que les dirigeants de Ryad aient voulu

faire sentir le renouveau de leur pouvoir par une intransigence à peine oubliée le temps d'une légère hausse des prix pour des raisons principales de politique intérieure.

Dans de telles conditions, il est presque miraculeux que les treize pays membres soient d'accord sur les principes d'un renforcement de l'aide au tiers-monde, d'une régularisation du marché par l'indexation du prix du pétrole, voire de la poursuite du dialogue Nord-Sud dans le cadre de l'ONU. Certaines de ces idées seront appliquées, d'autres ne verront jamais le jour. Malgré son apparent échec, la conférence de Vienne restera comme celle de l'ensemencement.

Il n'en reste pas moins que l'attitude de l'Iran et de la Libye au cours de ces trois jours, leur virulence verbale et leur volonté manifeste de bloquer, constituent une menace autrement plus grande pour l'OPEP que les inévitables différends sur les prix ou les niveaux de production.

Mosaïque de pays aux disparités géographiques, politiques et culturelles évidentes, l'Organisation a jusqu'à présent maintenu son unité grâce au nationalisme aigu de ses membres et à leur volonté identique de se servir du pétrole pour assurer leur avenir économique. Cette communauté d'intérêts était plus forte que les divergences politiques.

L'OPEP — qui vient de fêter ses vingt ans — a le sentiment d'avoir réussi à mener ainsi à bien les objectifs initiaux qu'elle s'était impartis.

Au moment où elle entend user pleinement de l'arme pétrolière pour discuter d'égal à égal avec les pays industrialisés, pour l'élaboration d'un nouvel ordre économique mondial, elle n'a rien à gagner à faire prédominer en son sein le politique sur l'économique. Et l'évolution du marché pétrolier, au lendemain de la révolution iranienne, a rappelé aux pays occidentaux qu'ils avaient, eux, beaucoup à perdre lorsque l'OPEP est divisée.

(Le Monde)

LE MOT DU SILENCIEUX

Devisons et revisons

Albert BRIE

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est buvable.

La distraction est une attention à autre chose.

Pourquoi abaisse-t-on les records et ne les élève-t-on jamais?

L'acheteur répond au besoin du vendeur qui est de vendre, non pas à son propre besoin.

Habituellement on se corrige d'un vice parce qu'il ne nous tente plus.

La raison distingue l'homme de la bête; mais cela se voit difficilement, s'en servant si mal et si peu et de moins en moins.

Le premier mouvement n'est pas toujours le meilleur. Par exemple, en musique.

«Le Québec, n'est pas une province comme les autres.» Evidemment, puisque c'est un Etat.

Les végétariens de la plume écrivent leurs salades dans des feuilles de chou.

Un nu est un cadavre en habit de chair.

Le mycologue a champignon sur rue.

On peut enlever la vie à quelqu'un sans complice, mais on ne peut (...) la lui donner.

LES TRES AU DEVOIR

■ L'aliénation

(Lettre adressée à M. Mario Pelletier)

Votre interview d'Albert Memmi (LE DEVOIR, 6 septembre 1980) montre bien son cheminement. Parti des rapports collectifs de domination (*Portrait du colonisé*), il aboutit à un modèle plus général qui englobe les rapports individuels (*La dépendance*), où la dimension «psychologique» cotoie la question politique.

On peut aussi observer le cheminement inverse. Dans son livre *Les destins du plaisir*, Piera Aulagnier montre que, dans certaines conditions, la relation amoureuse et l'analyse conduisent à l'aliénation d'un partenaire. Nous sommes ici en plein psychologique, la barbe de Freud occupant tout l'horizon. Tout de même extrayons les phrases suivantes de la conférence donnée en mars dernier par Madame Aulagnier (les citations ne sont pas textuelles): «L'aliéné n'est pas conscient de son aliénation à l'autre».

«L'aliéné ne se questionne pas, il est sûr de la justesse du projet de l'autre et son adhésion est totale».

«S'aliéner pour faire disparaître tout risque de conflit et de souffrance (ou du moins les rejeter sur l'autre)».

Pour plusieurs personnes de l'assistance, ces paroles avaient une résonance politique, la barbe de Memmi occultant alors celle de l'autre.

Guy FAUCHER

Ecole Polytechnique

Montréal, 9 septembre

■ Un mépris incroyable

La lettre de Lise Noël du 1er septembre montre tellement de mépris pour l'Eglise qu'on se demande pourquoi elle s'intéresse à ce que les femmes y soient prêtées?

Elle a oublié de mentionner que dans le XIXe siècle l'Eglise a abandonné l'idée du bien commun de Thomas d'Aquin pour l'idée du droit de l'individu à la propriété privée; en faisant cela l'Eglise a donné son appui aux injustices bien connues du capitalisme.

Si on veut chercher des maux dans n'importe quelle institution on peut le faire. Je ne suis cependant pas convaincu de la thèse de Lise Noël qui prétend que la situation des femmes était pire dans la société chrétienne que dans la société romaine préexistante.

Mais je suis en complet désaccord avec Lise Noël quant à son interprétation de la déclaration du Syllabus qui voulait que «l'erreur n'ait pas de droit». Il faut distinguer entre l'erreur et la connaissance de l'erreur. Il faut distinguer entre ceux qui veulent exprimer ce qu'ils pensent être vrai, même s'ils ont tort, et ceux qui veulent mentir tout en le sachant. Dans ce cas, comme dans la diffamation, l'erreur n'ait pas de droit. On peut même la poursuivre en droit. Si on la tolère, ce n'est pas que «l'erreur ait du droit» mais que l'on voit, par exemple, que le bien commun ne serait pas servi par une proscription.

Randal MARLIN

Ottawa, 11 septembre

■ Mais que fait la Société canadienne du cancer?

Un jeune homme, Terry Fox, amputé d'une jambe cancéreuse, se lance dans une aventure audacieuse autant que spectaculaire — la traversée pédestre du Canada — dans l'unique but, parfaitement désintéressé, de récolter des fonds destinés à financer la lutte contre le cancer. Hélas! un autre cancer, au poumon cette fois, l'oblige à interrompre sa marche.

Il n'est pas le premier à agir avec un courage qui nous confond d'admiration, en faveur de la lutte contre des maladies qui ont, jusqu'à présent, résisté à tous les traitements. Mais la vertu de l'un ne diminue rien celle de l'autre, et je m'incline

L'argent ne fait pas le bonheur; en fait il ne fait rien de lui-même. C'est nous qui faisons tout ou rien avec.

Il nous est beaucoup demandé pour nous contenter de peu.

Il est facile pour l'homme de prétendre qu'il est le roi de la création, puisqu'il ne s'est encore levé personne pour le contredire.

Il ne manque au divorce pour ressembler au mariage que les réjouissances de la noce.

La plupart des lunes de miel ne dépassent que le stade du premier quartier.

Pourquoi s'ennuie-t-on? Parce qu'on revient aux façons d'être et aux habitudes dont on se croit revenu.

Vous connaissez de ces gens susceptibles au point que si vous cherchez à leur faire du plaisir, ils trouvent encore le moyen de s'en vexer?

L'applaudissement: une paire de mains qui s'entrecaillent.

Le dromadaire doit considérer le chameau comme un bossu.

Le fait de rougir ne fait pas de la pudeur un sentiment honorable.

Dire du bien du prochain n'est pas compromettant; on n'a pas à le prouver.

Rien ne nous donne un air plus bête que de nous faire dire que nous sommes intelligents.

Certains n'aiment pas la jeunesse parce qu'ils développent une allergie à la fleur de l'âge.

Ces individus qui disent aimer tout le monde. Ils sont contents d'eux, contents-contents.

Pour arriver à commettre une bonne grosse bêtise, ma foi, il faut y mettre du génie!

humblement, profondément, devant ces véritables héros.

Or, si j'écris ces lignes, c'est pour faire part de l'attitude, à mes yeux inadmissible et pour le moins douteuse, de la Société canadienne du cancer. Voici les faits.

Après la signature par le gouvernement fédéral du marché qui engage le Canada à acquiescer les avions de la McDonnell Douglas, j'ai pensé que ce contrat, très profitable à cette compagnie d'armements américaine, permettrait de lui demander sa participation financière à la lutte contre le cancer. J'ai donc prié le directeur de la Société canadienne du cancer, division du Québec, de bien vouloir envoyer à la McDonnell Douglas, la lettre suivante:

«Une évaluation sommaire permet de fixer aux environs de \$650 à \$700 actuels le montant que chaque famille canadienne devra déboursier pour payer les avions de guerre que notre gouvernement fédéral vient de commander à votre compagnie. «Les premières» retombées économiques de cette transaction ne peuvent être prises en considération par notre population, d'une part parce que les dépenses d'armement doivent obligatoirement être inscrites au passif de son bilan économique, d'autre part, tandis que la vente de vos avions font l'objet d'un contrat en bonne et due forme, les «retombées» de ce marché au Canada ne sont, elles, que des prévisions hypothétiques, à l'exception toutefois de celles dont bénéficient nos usines canadiennes. (Aux dernières nouvelles, nous apprenons que votre compagnie envisage de réduire de 1.000 travailleurs vos effectifs au Canada!)

«À titre d'image, nous pouvons dire que si cette vente s'échelonne sur dix ans, chaque famille canadienne, y compris celle dont un membre est cancéreux, devra vous verser environ 1% de son revenu annuel.

«Il ne serait pas logique que nous vous demandions le même effort ni même les trois quarts, ni même la moitié. Mais nous vous laissons à penser à ce que pourrait faire notre société si vous consentiez à lui accorder seulement 0.25% du montant de votre vente!... et nous ne voulons absolument pas douter de votre réponse positive.

«Cette lettre est impertinente, agressive, contraire à tout protocole? Non, parce que le cancer n'est pas qu'une impertinence: c'est une menace de mort à laquelle nous tentons de faire échec.

«Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions, messieurs, de croire à nos sentiments distingués.»

Après plusieurs semaines d'attente, le directeur de la division du Québec de la Société canadienne du cancer m'a répondu au téléphone qu'il ne pourrait envoyer cette lettre parce qu'elle était «trop politique».

Je me garde de conclure quoi que ce soit, me bornant à une constatation et à une question.

Ma constatation: Tandis que Terry Fox réalise son exploit courageux et s'engage à fond, le directeur de la division du Québec de la SCC refuse d'envoyer cette lettre parce qu'il la juge «trop politique».

Ma question: En dehors des quelques petites annonces dans la presse et de la campagne annuelle, quelle est l'activité de la Société canadienne du cancer?

Est-il trop ambitieux d'attendre de la Société canadienne du cancer un commentaire par la voie de ce journal, très hospitalier pour ses lecteurs, qu'est le DEVOIR?

A. MAIRE

Longueuil, le 22 septembre 1980

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70.00 par année; six mois, \$38.00; trois mois, \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois, \$41.00; trois mois, \$29.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

BILAN

Politique c. tourisme

La saison touristique en Gaspésie, selon les dires des tenanciers d'établissements de villégiature, a été un désastre. Ils attribuent cet échec au pitoyable été qui a frappé cette région en particulier.

C'est vite dit. Le président de l'Association touristique de la Gaspésie, M. Roger Denis, est loin d'être d'accord. Il rappelle que l'an dernier, la saison touristique avait été extraordinaire dans la péninsule, en raison du battage publicitaire autour de la pénurie d'essence, aux États-Unis. Il ajoute que cette baisse a été épisodique puisque, par rapport aux années antérieures à 1979, elle est à peine appréciable.

Cependant, il faut dire que le beau temps exerce une fascination irrésistible sur les vacanciers d'ici, si l'on considère que le dollar américain

valait 16 cents de plus que le canadien. Je n'étais pas le seul à penser que devant un pareil écart, les Québécois, en particulier, n'allaient pas se précipiter en masse le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre.

Depuis peu, il commence à se voir que nous ne regardons pas à la dépense quand il s'agit de nous payer du beau temps, du soleil, de belles plages, que la péninsule gaspésienne et la côte Nord ne sont pas en mesure de nous fournir. Les goûts changent.

Par quels moyens notre industrie touristique pourrait-elle valoriser nos lieux de villégiature. Le climat ne travaillant pas pour elle, ne faudrait-il pas plutôt mettre l'accent sur des attractions que le ciel n'offre pas, par exemple la multiplication des manifestations sportives, culturelles, de haut volée ou po-

pulaires, à l'exemple des Florolies de Montréal?

Il ne s'agit pas d'attirer l'étranger chez nous, mais de fasciner notre estivant au point que la tentation de traverser la frontière ne lui vienne pas.

Je vais peut-être en faire sursauter plus d'un, en affirmant ce qu'aucun analyste n'a su voir. Oui! le mauvais temps a fait fuir les Québécois vers des lieux plus favorables, mais dans une très faible proportion.

Il faut aller plus loin. Pendant des mois, les Québécois ont baigné dans la politique. Les médias de presse et électroniques les ont éclaboussés par le référendum, pour ne citer que lui. Sans même avoir le temps de se remettre de leurs émois, ils les ont contraints presque à s'attaquer à la révision constitutionnelle. C'était trop.

Ils en avaient par dessus la tête. Ils ne voulaient plus rien savoir. D'instinct, ils ont compris que le meilleur remède contre la politique est le même contre l'amour: la fuite.

Albert BRIE

En attendant Hélène et Nicolas

André Patry

On nous annonce la venue prochaine au Canada du couple Ceausescu, Hélène et Nicolas Ceausescu. Lui est président de la République socialiste de Roumanie, secrétaire général du parti communiste et commandant en chef des forces armées. Elle est première vice-premier ministre, membre du bureau permanent du parti et présidente de la commission des cadres du parti (chargée, en cette qualité, de l'épuration du parti).

Hélène et Nicolas forment un couple uni comme on n'en trouve plus nulle part. Leur amour, franchissant les barrières que la loi dresse si souvent entre êtres, les a placés sur le même pied. Hélène et Nicolas sont égaux. Ils exercent le pouvoir ensemble, à l'image des deux princes des Vallées d'Andorre et des deux capitaines régents de la sérénissime république de Saint-Marin, vieilles terres d'Europe dont la direction biciphale fournit un gage de longévité à la République des Ceausescu.

Les sentiments que se portent Hélène et Nicolas rejaillissent, par surabondance, sur toute la famille. Nicu, le fils loyal, est président de l'Union de la jeunesse communiste, poste qu'il pourra conserver jusqu'à la retraite si papa et maman décident un jour de démissionner le siège du gouvernement à la clinique du Dr Asian et de créer officiellement la première gerontocratie socialiste. Outre Nicu, promu récemment secrétaire de la

Grande Assemblée nationale, on trouve dans les postes-clés de l'Etat les frères, beaux-frères et autres parents d'Hélène et de Nicolas. Quand il y a réunion de famille, la République atteint le quorum.

Un étranger criera au népotisme. Le peuple roumain, lui, ferme les yeux, car il sait que les Ceausescu ne sont pas des gens ordinaires. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller au Musée national. Là, des salles entières exposent, comme des ex-voto, les oeuvres d'art nées de la vénération populaire: sculptures, peintures, gravures, médailles, toutes à l'effigie du couple bien-aimé. Dans l'une des pièces de ce musée, on a tapissé les murs des diplômes honorifiques reçus par Hélène et Nicolas; dans une autre, on a suspendu dans des vitrines les toges portées par eux lors de la remise solennelle de ces parchemins. (1) De nombreuses universités à travers le monde ont en effet reconnu les mérites intellectuels des Ceausescu. Il est vrai que Nicolas signe des ouvrages qu'il ne peut écrire. C'est faute de temps, affirme-t-on. Mais Hélène, qui est chimiste de formation, jouit au sein du parti d'une telle autorité scientifique que les quotidiens roumains avaient écrit, peu avant le départ pour la France du couple Ceausescu en juillet dernier, que les sa-

vants français attendaient avec impatience la venue de la doctoresse. La presse française n'ayant signalé aucune effervescence dans les milieux scientifiques de Paris lors de la visite d'Hélène, on a sans doute conclu au chauvinisme des Français.

C'est toutefois dans l'ordre politique que se manifeste la valeur particulière des Ceausescu. Ceux qui ont lu les comptes rendus du dernier congrès du parti communiste roumain tenu à Bucarest en novembre 1979 savent que Nicolas Ceausescu est tenu par les siens pour le plus grand personnage de l'histoire nationale. Il faut voir ce qu'il a recueilli en éloges et applaudissements à la fin de son discours de cinq heures prononcé devant un auditoire délirant. Bucarest a vécu ce jour-là une sorte d'apothéose à l'antique, qui a dû rendre jaloux le seul rival de Nicolas, le grand Kim Il Sung de Corée du nord. D'après les journaux roumains, Nicolas est l'homme le plus aimé du pays. Il en est le timorier, le forgeron et le guide. Et lorsqu'il prend la parole devant les travailleurs à l'occasion de ses tournées d'usines, la presse reproduit au complet ses discours et mentionne à toutes les douze ou quinze lignes qu'il a été interrompu par la foule enthousiaste qui scandait:

«Ceausescu et le peuple, Ceausescu et le peuple, Ceausescu et le peuple...»

Epris de leur chef, les Roumains n'oublient pas pour autant l'ombre d'Hélène. Ils la nomment «la mère légendaire», «le modèle de toutes les femmes», «la femme la plus juste de la terre». De quoi regretter le célibat du pape.

Une telle dégénérescence des moeurs politiques ne serait guère possible si la Roumanie était un pays libre. Mais elle est restée, dans une large mesure, un Etat stalinien. C'est le prix qu'elle doit payer pour permettre à Nicolas Ceausescu, décoré de l'Ordre de Lénine (2), de se promener à travers le monde et de se présenter comme une sorte d'arbitre suprême de la paix.

Un rapport d'Amnistie internationale, en date du 30 juin 1980, parle du traitement réservé aux dissidents roumains, particulièrement ceux qui favorisent la liberté d'association, critiquent les politiques gouvernementales ou expriment le désir d'émigrer. On les envoie dans des hôpitaux psychiatriques où ils ont le même sort que leurs congénères d'Union soviétique. En fait, depuis quatre ans, la Roumanie vit sous le coup d'un ensemble de mesures élaborées par la commission idéologique du parti communiste et qui visent au «développement de la conscience socialiste». Dans chaque ville, on a fondé à l'intention des citoyens un conseil de l'éducation politique et de la culture socialiste. Et on n'a pas oublié les enfants. L'Etat a créé une organisation appelée les Faucons de la patrie, qui est chargée d'inculquer aux bambins âgés de 4 à 7 ans les principes du marxisme-léninisme, ainsi que l'amour de la patrie, du parti et du peuple. L'enseignement est lui-même soumis à une étroite surveil-

lance et les oeuvres étrangères ne sont admises que pour autant qu'elles ne sont pas néfastes à l'idéologie officielle.

En 1977, la Roumanie a connu l'une des grèves les plus importantes de son histoire: des milliers de mineurs de la vallée du Jiu ont quitté leur travail. Depuis ce moment, la vigilance de l'Etat s'est accentuée dans les milieux ouvriers. Selon la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie, 4 000 contestataires de 1977 seraient toujours aux travaux forcés dans le delta du Danube. D'autres grèves ont éclaté en ces derniers mois et tout paraît indiquer que le malaise social persistera en Roumanie.

Sûr de son pouvoir, Ceausescu ne s'intéresse, semble-t-il, qu'à deux choses: l'industrialisation accélérée de son pays et la politique étrangère. Pour atteindre le premier objectif, il a largement sacrifié le secteur des biens de consommation à celui des biens d'équipement. La Roumanie souffre d'une pénurie chronique de devises étrangères et il lui faut exporter des produits payants. Après avoir connu un taux d'expansion très élevé, l'économie roumaine accuse maintenant un ralentissement inquiétant capable d'engendrer des conséquences sociales imprévisibles. Les gisements pétroliers du pays sont en voie de tarissement; et après un long refus, l'Union soviétique a finalement consenti, l'année dernière, à exporter à ses voisins roumains, au prix de l'OPEP, un pétrole payable en devises fortes. Bucarest s'applique présentement à la mise en valeur de ses ressources houillères et hydrauliques ainsi qu'au développement, avec l'aide du Canada, de l'énergie nucléaire. Mais, dans quelques-uns de ces domaines, les Roumains ont beaucoup de retard et ils ne pourront, pour cette raison, enrayer immédiate-

ment la hausse de leur facture pétrolière. Une fois de plus, ce sont les classes laborieuses, déjà éprouvées par la rareté de certains produits alimentaires, qui devront supporter les inconvénients d'une mauvaise gestion économique.

Les Roumains, comme peuple, ont cependant une consolation. S'ils ne sont pas libres, ils ont au moins l'impression d'être indépendants. En politique étrangère, Bucarest suit en effet une ligne de conduite rappelant le neutralisme positif du groupe de Bandung. Tout a commencé avant l'arrivée de Ceausescu au pouvoir. Voulu, il y a une vingtaine d'années, faire contrepoids à la consolidation du marché commun, les Russes avaient proposé à leurs alliés socialistes un plan d'intégration économique qui favorisait avant tout l'Allemagne et la Tchécoslovaquie et réduisait pratiquement la Roumanie au rôle peu glorieux de jardin potager de l'Europe de l'est. Les Roumains se rebiffèrent et prirent peu à peu leurs distances à l'égard de Moscou. Aujourd'hui, ils pratiquent une politique d'équilibre entre les deux blocs, sans avoir rompu pour autant avec les institutions régionales de l'Europe communiste. Cette politique a donné des résultats positifs, notamment au Proche-Orient, et il serait injuste de ne pas le reconnaître. Mais elle absorbe des énergies dont le peuple roumain souhaiterait sans doute qu'elles fussent consacrées à son bien-être et à la sauvegarde des libertés les plus élémentaires.

Notes:

(1) Voir l'article de John Darnton dans le New York Times du 27 novembre 1979.
(2) C'est Brejnev lui-même qui a remis cette distinction à Ceausescu, le 1er août 1979.

Notre référendum

4) Quelle sorte de Québec voulons-nous bâtir?

par François-Albert Angers



Président de la Ligue d'action nationale et du Mouvement Québec français, économiste et professeur au HEC, François-Albert Angers est aujourd'hui l'un des représentants les plus prestigieux de l'école nationaliste du Canada français, tributaire de la pensée de l'abbé Groulx. Quelques mois après le référendum, au cours duquel il a joué un rôle important, M. Angers propose aux lecteurs du DEVOIR une analyse optimiste de l'événement, analyse qui doit paraître plus tard dans la revue de la Ligue qu'il dirige. Voici le dernier d'une série de quatre articles, rédigés en août.

DANS les perspectives que nous avons vu résulter de nos confusions au cours du dernier référendum, on peut voir qu'un «oui» dans un prochain référendum ne résoudrait guère mieux le problème pour autant qu'il reste posé dans la perspective «québécoise» actuelle plutôt que canadienne-française. Un «oui» massif obtenu avec la collaboration des anglophones et des allophones dans l'équivoque du droit à la non-intégration, créerait les bases d'un Québec nouveau. Car alors, ceux-là s'estimeraient reconnus comme des communautés distinctes, pourvues de droits et se retrouvant, au Québec, dans la même position que nous avons soutenus être à l'intérieur du Canada. Ils nous réclameraient leur droit de rester eux-mêmes en raison même du droit que nous leur avons concédé de décider avec nous selon leur entité propre.

Lors du débat sur la langue à propos du bill 63, j'ai fait remarquer, dans mes analyses de *L'Action nationale*, que la façon dont René Lévesque conduisait son argumentation d'opposition, en fondant les droits des anglophones sur une théorie de droits acquis, engageait le Québec dans la voie de la formation d'une seconde Belgique, c'est-à-dire d'un pays finalement bilingue, non pas d'un vrai Québec français. Grâce à Camille Laurin, la loi 101 nous a évité les confusions les plus flagrantes en réduisant les droits statutaires reconnus des anglophones au rang d'un privilège consenti généreusement en raison de considérations historiques spéciales, non en vertu d'un droit fondamental réel; et en orientant toute la loi dans le sens d'une francisation totale de toutes les autres institutions. Ainsi s'est affirmée l'existence et se sont fondées les bases d'un Québec français linguistiquement parlant, qui laisse sous-entendre nos droits, non pas de majorité démocratique, mais de nation possédante du Québec, d'en faire un pays de culture «québécoise» au sens, qu'il faut inéluctablement faire intervenir si l'on veut se comprendre, de «canadienne-française».

Mais cette législation restera bien fragile et finira par sauter, si dans tout le reste de notre politique nous ne nous affirmons pas comme la nation possédante de droit et seule justifiée d'exercer ses droits pour construire un Québec de culture... canadienne-française. Car si je dis «québécoise», tous les «Québécois», — tels que nous les avons fait voter au référendum sur leur libre disposition d'eux-mêmes, tels qu'ils étaient, — réclament le droit perpétuel de rester ce qu'ils sont, de se développer comme communauté anglaise, italienne, allemande, ukrainienne, etc. Et il n'y a plus une nation du Québec de culture bien définie, mais une nouvelle nation québécoise en formation dont la culture ultime sera le résultat d'un mixage plus ou moins complet des cultures des différentes ethnies selon leur bon vouloir. En ce sens, le «non» massif de l'élément non canadien-français de la population québécoise sauve en partie la situation en faisant la preuve concrète de l'erreur commise; et nous permet de nous reprendre.

Pour sortir de cette confusion mortelle pour l'avenir d'un Québec français, il faut nous ressaisir au plus vite et reprendre la bataille en la resituant dans sa perspective nationale. Bien sûr, il nous faut pour cela faire un appel claironnant à la solidarité nationale qui nous permettra d'utiliser l'instrument de notre majorité pour nous réaliser. Mais c'est notre histoire nationale, les droits historiques qui en découlent pour fonder notre autorité qui, seuls, nous justifient de réclamer la possession fondamentale et le droit d'aménager le Québec selon notre culture par l'intégration et l'assimilation graduelle de ceux pour qui nous sommes une terre d'asile, de liberté et de prospérité. Et non pas notre majorité qui n'est en la matière qu'instrumentale dans la possibilité de faire valoir nos droits. Serions-nous mino-

rité, ou le deviendrions-nous que nos prétentions n'en seraient pas moins fondées, quoique évidemment plus difficiles à exercer.

Inutile de dire que dans la tradition de *L'Action nationale*, le nouveau Québec «français et pluraliste» doit parler d'aucuns est trop plein de l'équivoque du Québecois indifférent pour ne pas risquer d'être une trahison de la lutte séculaire pour un Québec français. Ce qu'il s'agit de faire respecter ce sont les droits de notre nation française d'Amérique de retrouver la possession pleine et entière du territoire national qui lui reste de sa longue histoire de lutte pour le triomphe d'un lieu de civilisation française en Amérique.

Cela ne veut pas dire que nous nions les droits individuels des minorités ethniques qui habitent avec nous de conserver à leur guise leur langue et des traits de leur culture originelle, qui ne peuvent qu'être une cause d'enrichissement de notre propre culture. Mais cela veut clairement dire que nous devons cesser d'avoir peur de parler d'une politique intelligente et humaine d'intégration de ces ethnies à notre culture nationale de façon que leurs membres deviennent progressivement de véritables Québécois-Canadiens-Français avec les générations. Il nous faut cesser de nous laisser rendre honteux, par la propagande anglophone répandue chez nous par les ethnies, de parler d'intégration et même d'assimilation des minorités à notre civilisation. Ce n'est pas autrement qu'on a fait en France et aux États-Unis, des Français et des Américains, avec des Juifs, des Italiens, des Polonais, des Allemands, etc. C'est ce qui se passe normalement partout; et c'est ce que les Canadiens-Anglais eux-mêmes font ou tentent de faire des immigrants qu'ils attirent de leur côté.

Nous sommes donc arrivés à l'heure où il faut mettre de la lumière dans nos esprits et de la détermination dans nos coeurs. Mais de la lumière dans nos esprits d'abord, car ce n'est pas sans beaucoup de cœur — trop de cœur mal éclairé — que nous avons malgré nous généré tant de confusion depuis dix ans. Que nous nous désignons comme Québécois ou comme Canadiens-Français, il va nous falloir remettre de l'avant avec beaucoup de force et de détermination, par une surenchère de cœur bien dirigé, l'essentiel: à savoir que le Québec est la partie du Canada (historique, nous n'y pouvons et n'y pourrions jamais rien) nettement destinée par toute son histoire à incarner le fait français en Amérique. Et qu'il n'est pas question d'en déborder, si anti-démocratiques ou racistes qu'on puisse nous prétendre pour cela.

Ce fait français, c'est notre droit de le vivre dans toute sa plénitude de nation française d'Amérique libre que nous réclameons sur l'ensemble de tout le territoire québécois et dans toutes ses parties, sous réserve des droits des Amérindiens qui seuls peuvent nous opposer des réserves (dans le sens général du mot, et sans mauvais jeu de mots). La place des autres n'est pas une «marginalisation»; c'est une distinction légitime à faire entre des «étrangers dans la Cité», qui peuvent être bienvenus comme tels s'ils nous respectent, et des amis qui choisissent de vivre avec nous le fait français en s'y intégrant tout en l'enrichissant de leurs propres caractéristiques particulières intégrables, c'est-à-dire non contradictoires.

Ce qui est indéniable, c'est que dans notre situation historique, il est plus facile de faire passer et accepter notre cause en nous définissant comme Canadiens-Français plutôt que comme Québécois. La preuve en est maintenant faite par les confusions dans lesquelles cette dernière notion a fait tomber même nos chefs supposément les plus avisés. Mais si on n'y peut plus rien psychologiquement par rapport à nous, à cette «fierté d'être Québécois» qui en a motivé

plusieurs, alors que cette fierté nous pousse à vouloir trouver, à partir de là, la formulation plus significative capable de nous tirer de la fraude dont nous sommes en train de devenir les victimes consentantes. Il faut nous rendre compte comme avec Michel Brunet pour le terme «canadien» qu'il y a à distinguer pareillement deux sortes de Québécois. Parallèlement aux expressions «Canadiens» et «Canadiens», il y a des «Québécois» et des «Quebeckers». De sorte que parallèlement encore et pour fins de distinction en traduction, il faudrait parler de «Québécois-Français» et de «Québécois anglais», dont l'appartenance nationale est «Canadiens». D'où ressortira l'évidence que le droit à l'autodétermination ne concerne et ne peut concerner que les Québécois-Français, les autres ne pouvant nullement y être impliqués, sauf par rapport au droit des Québécois-Français de le leur imposer en s'autodéterminant. Nos droits mêmes leur interdit de s'y opposer en votant «non» dans un référendum. Les considérations de politique électorale, de langage édulcoré sur le sujet pour gagner le vote des autres ne doivent plus être tolérées par rapport à cette ligne droite. Si nous ne sommes pas disposés à affronter les exigences d'une politique d'autodétermination, n'en parlons plus et passons à autre chose.

Les chefs nationaux capables de bien mener cette lutte finale, les trouverons-nous dans le Parti québécois? Pour le moment, ce serait sûrement un désastre s'il fallait qu'il n'en soit pas ainsi. Ce serait, sous un autre forme, la réédition de l'aventure de l'Action libérale nationale; et il nous faudrait ensuite combien d'années pour reporter au pouvoir un autre parti vraiment dévoué à la cause nationale plus qu'à des intérêts partisans?

La grande nécessité de départ, c'est que le Parti québécois — je ne veux pas dire en changeant de nom — redevenne la continuation de notre histoire qu'il était au moins jusqu'à 1973, et on peut même dire jusqu'à la loi 101: la résurrection du parti de Papineau, du parti canadien-français. Dans la confusion du «Québécois», il s'est fourvoyé en voulant se proclamer «le parti de tous les Québécois» dans le sens au fond canadien (tous les citoyens canadiens domiciliés au Québec), comme si on n'était pas dans un sens encore plus plein et plus profond, le parti de tous les Québécois en étant «le parti canadien-français». Car c'est seulement ainsi qu'il peut être le parti de la libération, le parti de l'autodétermination, le parti de la justice en l'occurrence, puisqu'il y a là un droit premier à faire triompher en fonction duquel s'ordonnent tous les autres droits. Gouverner pour assurer ce triomphe dans le respect bien ordonné des autres droits en fonction de celui de la nation, c'est vraiment gouverner pour «tous les Québécois» dans tous les sens du terme. C'est bien gouverner, parce que c'est gouverner en reconnaissant à chacun ce qui lui revient; mais en insistant sur la nécessité que soit reconnu le droit premier de la nation lésée, ce qui est la caractéristique du parti en cause et lui donne son nom: un Parti québécois canadien-français. Pourquoi tant vouloir être le parti des autres, qui de toute façon ne l'appuieront jamais tant qu'il ne se sera pas imposé du fait de la solidarité des Canadiens-Français?

De toute façon, on peut se demander sérieusement si le Parti québécois a le droit moral de reculer, de se contenter d'être le parti champion de l'autonomie à la façon de Duplessis et de Johnson parce que cela paraîtrait électoralement plus rentable, alors qu'il a conduit 50% DE LA NATION à appuyer son idée de négocier la souveraineté-association. L'ennui, sans doute, c'est que la répartition de ce 50% rend les chiffres peu rentables en termes de nombre de comités à gagner dans des élections. Mais pourquoi le Parti québécois tiendrait-il tant à reprendre le

pouvoir, plutôt que de continuer son oeuvre d'émancipation de la nation si le pouvoir ne mène pas là?

Jacques Parizeau a pris à ce sujet une position qui peut paraître séduisante, mais qui me paraît bien périlleuse. Sa séduction tient en une certaine logique: ne vaut-il pas mieux que les indépendantistes consentent à tous les adoucissements de la thèse actuellement nécessaires pour gagner le pouvoir à la suite de la prochaine élection, de sorte que les destinées du Québec restent entre leurs mains si possible en attendant des événements qui s'annoncent pour jouer dans le sens de la thèse indépendantiste. Cela éliminerait le risque que l'arrivée au pouvoir de Claude Ryan ne conduise à des arrangements qui pourraient compromettre la situation du Québec pour longtemps. En attendant, le parti, lui radicaliserait sa position, éliminerait les propositions élastiques, en vue de préparer l'élection suivante.

Ici, il faut dire que Parizeau n'a formulé cette position que dans la perspective où les élections auraient lieu cet automne, estimant que c'est courir à un suicide inutile que de faire une élection sur la souveraineté-association si peu de temps après la défaite au référendum. Mais le point critique est justement là d'abord. Devant tout ce qui s'annonce, et probablement s'en vient, faire des élections cet automne sur l'idée du «bon gouvernement» ne peut relever que la manœuvre électorale, justement parce que, dans la logique de la cause à défendre, et le gouvernement du Parti québécois ayant la possibilité de faire encore un an, il ne faut absolument pas prendre le risque de laisser Claude Ryan prendre le pouvoir dès cet automne et assumer la tâche des conséquences de l'après-référendum pendant l'année cruciale qui s'en vient. À mon sens, la conclusion la plus logique que Parizeau aurait dû tirer de la situation, c'est qu'il ne faut pas d'é-

lections à l'automne. C'est peut-être finalement ce qu'il a voulu dire, en montrant qu'une telle élection obligerait impérieusement, en vertu du simple bon sens, à abandonner la lutte pour la cause, qui apparaîtrait politiquement quasi-ridicule tellement elle serait suicidaire. Et cela à un moment où va se jouer une partie si grave pour l'avenir du Québec.

La sagesse de Lafontaine me paraît être celle que les circonstances imposent: «Un tien vaut mieux que deux tu l'auras». Il y a quand même des possibilités que le Parti québécois perde une élection d'automne. Et alors, c'est tout de suite et pour au moins quatre ans que les craintes de Parizeau se trouveront réalisées. Bien plus, si Trudeau va jusqu'au bout de ce qu'il annonce, ce sera si excessif que ce sera fournir à Ryan l'occasion de se donner l'allure d'un grand champion de la cause du Québec, alors que l'on sait d'avance combien loin des revendications

Suite à la page 18

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE

Le premier débat en vue des élections américaines

Reagan et Anderson s'accordent pour dénoncer l'abstention de Carter

BALTIMORE (AFP) — Le républicain Ronald Reagan et l'indépendant John Anderson ont été en désaccord sur presque tout, hier soir, mais ils ont condamné avec la même énergie la défection du président Carter qui avait refusé de se joindre à leur débat télévisé.

Le premier débat entre les trois principaux candidats à la présidence, organisé à Baltimore par la Ligue des électriciens, s'est transformé en débat à deux, parce que le président Carter était demeuré opposé à la présence du candidat indépendant qu'il s'obstine à considérer comme un second candidat républicain.

Pendant une heure, Ronald Reagan et John Anderson ont confronté leurs vues le plus souvent contradictoires, sur l'inflation et les impôts, sur la défense nationale et la crise de l'énergie, sur les problèmes des villes et sur l'avortement. Mais de temps en temps ils cessaient de s'opposer pour déplorer que le président Carter ne soit pas là pour s'expliquer. «L'homme qui devrait être ici ce soir pour répondre à ces accusations a choisi de ne pas venir», a dit M. Anderson avant de répondre à une question sur l'inflation.

Ronald Reagan, qui a défendu le droit de John Anderson à faire entendre son

point de vue entre les candidats des deux grands partis, a attaqué, tout au long du débat, «l'homme qui devait être ici ce soir».

Jimmy Carter, qui était allé à la pêche hier pendant que ses deux concurrents s'apprenaient à s'affronter au Centre des conventions de Baltimore, a suivi leur débat à la télévision dans son salon de la Maison Blanche. «Le président ne regrette pas sa décision de ne pas participer», a déclaré hier soir un de ses collaborateurs.

John Anderson avait le plus à gagner à ce premier débat. La retransmission en direct par deux des trois grandes chaînes de télévision commerciales lui apportait une audience que l'état de ses finances ne lui permet pas d'atteindre. A six semaines des élections il reste mal connu.

Hier soir il est apparu combatif et sûr de ses faits et de ses chiffres. Mais pendant toute l'heure du débat il est resté nerveux, crispé, véhément, devant un Ronald Reagan détendu, souriant et bienveillant, qui s'obstinait à l'appeler «John» sur un ton paternel.

L'essentiel du débat a été une confrontation entre la philosophie conservatrice de la libre entreprise et de l'initiative individuelle de Ronald Reagan, et la vision

un peu plus confuse de John Anderson pour qui le gouvernement fédéral a la responsabilité d'assurer le bien-être des citoyens, surtout des plus défavorisés d'entre eux.

Le candidat républicain a donné à peu près la même réponse à toutes les questions. Que le gouvernement laisse le citoyen, les entreprises et les collectivités locales régler leurs propres affaires et tout ira mieux, l'inflation ralentira, la production d'énergie augmentera et les villes se reconstruiront.

Le candidat indépendant n'avait pas de réponse aussi facile. Il a évité de faire des promesses, il a parlé de sacrifices, il a proposé aux Américains de changer de style de vie pour résoudre la crise de l'énergie. Il a terminé en disant qu'il s'était présenté comme indépendant «parce que l'Amérique est en péril» et qu'aucun des deux grands partis n'apporte les solutions que le peuple attend.

La Ligue des électriciens projette en principe deux autres débats entre les candidats à la présidence, mais il n'est pas certain qu'ils aient lieu si les chaînes de télévision estiment que l'abstention du président Carter réduit trop la popularité des débats auprès des téléspectateurs.

et des demi-vérités. Le fait que les hommes d'affaires ne mettent pas ouvertement leurs livres à la lumière de la «comptabilité de l'inflation» est un exemple. L'économiste montréalais a également soulevé des doutes sur les propos d'hommes d'affaires qui prétendent que les nouveaux investissements doivent se financer de façon interne, par des profits sans cesse accrus.

Aussi, le message des milieux d'affaires ne peut continuer d'être aussi incohérent. Réclamer avec véhémence une réduction des déficits gouvernementaux et plus de concessions fiscales pour les entreprises n'est pas logique. Par ailleurs, d'un côté, les chefs d'entreprise déclarent que la consommation excède la capacité de production et que cela conduit à l'inflation. Du même coup, ils stimulent cette consommation par des messages publicitaires de plus en plus nombreux et soutenus.

«Ce pays comme d'autres est devant des années difficiles et le monde des affaires risque d'y perdre beaucoup s'il ne répond pas avec efficacité aux difficultés qui l'attendent», a conclu M. Beigie.

M. Laurin a commenté le texte de M. de Grandpré en abordant trois questions également. D'abord l'entreprise doit concentrer son attention sur la notion de «juste profit». «Contrairement au passé, l'entreprise devra justifier publiquement cette contribution à la société et elle devra élargir la notion de profit à partir d'une version plus complexe».

Aussi, la direction des entreprises et les chefs syndicaux, doivent retourner à la base pour «personnaliser» les rapports. Les appareils bureaucratiques ont dépersonnalisé les relations avec l'individu au bas de l'échelle.

Enfin, M. Laurin a lancé un appel aux hommes d'affaires anglophones. Rappelant que «les Québécois en majorité ont choisi le Canada comme pays le 20 mai dernier», il importe maintenant de voir la réaction des milieux d'affaires d'outre-Atlantique.

«Il est clair que la solution n'est pas de résister dans le cas des sociétés établies au Québec. Pour les firmes des autres provinces, une solution complète n'est pas d'avoir un cadre bilingue pour les opérations québécoises. La prise de décisions nationales doit également tenir compte du Québec et nous savons tous que nous en sommes encore loin».

Le président de la Canada West Foundation, M. Stanley C. Roberts, a présenté le point de vue de cette région du Canada en insistant sur l'importance croissante de l'Ouest sur le plan économique. Les tensions entre Ottawa et les gouvernements provinciaux se maintiendront au cours des prochaines années, selon lui.

Durant le débat, plusieurs interventions ont porté sur l'ambiguïté d'une économie centralisée forte et le respect des priorités des provinces. A ce sujet, M. de Grandpré a mentionné qu'à plusieurs reprises au cours de la décennie 70, le gouvernement fédéral a occupé des domaines qui auraient dû normalement venir aux provinces. Il a mentionné les affaires urbaines, la protection du consommateur, le sport amateur, le développement économique régional et les communications.

L'Assemblée se poursuit aujourd'hui avec l'étude des résolutions présentées par les différentes chambres de commerce locales.

◆ Campeau

Le montant pour les actions privilégiées convertibles grimpe de \$29,93 à \$32,78.

Il ne fait aucun doute que les dirigeants du Trust Royal et leurs alliés ont accumulé un nombre appréciable d'actions dans différents comptes. Ces actions n'ont pas été déposées vendredi soir. Pour les autres actionnaires, l'offre de \$21 était qualifiée «d'intéressante» par plusieurs courtiers. Depuis quelques années, les titres de Royal Trust ont oscillé entre \$12 et \$16. Les bénéfices par action ont été de \$1,70 l'an dernier et devraient tourner autour de \$1,60 cette année.

Le chiffre de \$21 représente ainsi une proposition réaliste pour des titres dont le dividende est de 92 cents par année.

Le nouveau prix de \$23 sera une bonne affaire pour les courtiers alliés de Royal Trust qui ont acheté des blocs importants d'actions au cours des dernières semaines. Plusieurs actionnaires ont cru bon de vendre à la bourse leurs actions de crainte que l'offre de \$21 ne tombe. McLeod Young Weir et d'autres maisons de courtage torontoises ont découragé leurs clients de vendre leurs titres tout en étant, cependant eux-mêmes, acheteurs sur le marché boursier. Près des tiers des actions ont ainsi été achetées par des courtiers. Ces derniers avaient-ils des informations privilégiées leur permettant de croire qu'une surcote était possible?

Chose certaine, il devient maintenant plus difficile sur une base financière de repousser l'offre de Campeau Corp. Le montant de \$23 représente plus de 15 fois les bénéfices prévus pour l'année en cours; c'est plus du double de la valeur aux livres des actions.

«Il s'agit là d'une affaire d'émotions», rappelle cependant un courtier samedi dernier dans un quotidien torontois.

◆ Messe

critiquant les mass média officiels. Le communiqué accuse les autorités de répandre une «propagande malhonnête» et des «principes immoraux».

Dans son communiqué, la hiérarchie religieuse se plaint que «les enfants et les jeunes soient la cible d'une propagande malhonnête depuis leur premier âge». Elle demande, en outre, à avoir accès à tous les médias et pas seulement à la radio.

Le communiqué s'en prend également aux producteurs de cinéma, aux rédacteurs en chef de la presse écrite et aux metteurs en scène de théâtre, auxquels l'Eglise rappelle qu'ils sont «responsables devant la nation pour le mal, surtout d'ordre moral, qu'ils peuvent infliger à une audience inavertie».

En revanche, Mgr Jerzy Modzelewski a fait preuve de plus de modération dans le sermon qu'il a prononcé au cours de la messe radiodiffusée: l'évêque s'est contenté de résumer le communiqué en termes très circonspéctes. L'attitude de Mgr Modzelewski est considérée comme un geste de bonne volonté en direction des autorités communistes. Il n'a pas évoqué le combat des ouvriers de Gdansk qui avait permis qu'elle ait lieu. Il n'a pas non plus remercié les autorités d'avoir cédé à l'Eglise une heure d'antenne hebdomadaire. Il s'est contenté d'en rendre grâce à Dieu et à la Vierge noire de Czestochowa, «reine de la Pologne».

Par ailleurs, dans les milieux dissidents, on note que les mouvements de grève locaux ont diminué d'ampleur au cours des derniers jours. Le mouvement des syndicats libres polonais issu des accords «historiques» de fin août, entre d'ailleurs aujourd'hui dans une phase décisive avec la réunion prévue à Gdansk pour l'adoption des statuts.

Trois solutions s'offrent aux délégués: un syndicat unique décentralisé, une union d'action serait déterminée par une simple commission de coordination, une fédération d'unions régionales dotées d'une direction unique mais dont chaque branche aurait sa propre personne civile, enfin un syndicat unique dont les différentes composantes se feraient enregistrer auprès du tribunal de voïvodie (préfecture) de Varsovie comme une seule entité.

La première formule, indiquait-on à Gdansk ces derniers jours, présente l'inconvénient de laisser livrées à elles-mêmes des petites unités syndicales qui feront difficilement le poids face à l'administration.

La dernière risque d'être considérée comme non conforme à l'esprit de la résolution du conseil d'Etat donnant une existence légale aux nouveaux syndicats indépendants.

La réunion de Gdansk intervient alors que le pouvoir communiste vient de donner aux ouvriers deux gages de sa détermination à tenir ses promesses: la célébration de la première messe radiodiffusée dans l'histoire de la Pologne populaire et le limogeage du premier secrétaire de Katowice, M. Zdzislaw Grudzien, un ami personnel de M. Edward Gierek, qui était également membre du bureau politique.

Le limogeage de M. Grudzien, auquel les ouvriers reprochaient son manque de souplesse, a coïncidé avec la fin de la grève des services de transport en commun de la voïvodie de Katowice. Le travail a repris samedi matin dans la région et la situation devrait être revenue à la normale ce matin.

En contrepartie de ces concessions faites aux ouvriers, le gouvernement attend d'eux qu'ils fassent leur part des engagements mutuellement contractés à Gdansk et Szczecin. Le vice-premier ministre Mieczyslaw Jagielski, populaire signataire de l'accord de Gdansk, a brossé à cet égard, vendredi soir à la télévision, un tableau inquiétant de la situation: la productivité n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant, un manque de discipline se manifeste dans les usines, on continue à faire la grève par ci par là pour des revendications qui ont déjà été satisfaites.

Le gouvernement qui comptait sur un nouveau «climat social» pour relancer l'économie du pays est déçu. C'est un élément dont les délégués des syndicats indépendants qui se retrouveront à Gdansk et qui semblent trouver que la réforme n'avance pas assez vite, devront également tenir compte.

Par ailleurs, le parquet de Varsovie envisage de demander à la diète la levée de l'immunité parlementaire de M. Maciej Szczepanski, ancien président du comité de la radio et de la télévision polonaise, à l'indiquer hier soir l'agence PAP.

M. Szczepanski a été limogé à la suite du plénum du 24 août qui avait été marqué par un premier «coup de balai» parmi les responsables de l'économie d'une part et de la propagande de l'autre. Le 4 septembre, le bureau politique annonçait la constitution d'une commission d'enquête pour «examiner les reproches» adressés à l'ancien directeur du comité de la radio et de la télévision.

◆ Combats

miques, mais plutôt à l'animosité séculaire entre l'Irak et l'Iran.

En effet, entre l'Irak et l'Iran, qui séparent 1500 km de frontières, des conflits frontaliers se sont répétés depuis quatre siècles sans aboutir à une guerre généralisée mais sans toutefois connaître de solution durable.

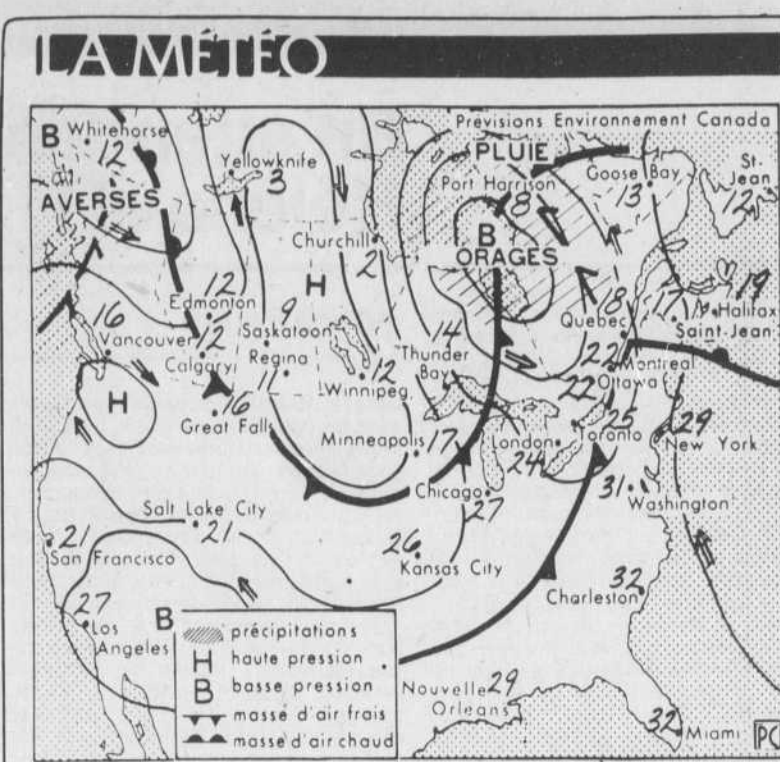
Traduisant de multiples incompatibilités dues à des différences culturelles entre Persans et Arabes, à des divergences religieuses entre chiites et sunnites, le contentieux frontalier, lié également aux problèmes des minorités kurde et arabe, est périodiquement remis à l'ordre du jour.

La question litigieuse du tracé des frontières, notamment sur le Chatt-el-Arab, n'a pu être résolue ni pendant la domination ottomane sur l'Irak (1658-1917), ni après son indépendance en 1921, pas plus avec les chahs d'Iran qu'avec la république islamique iranienne.

Divers accords, dont le protocole de Constantinople (1913) et l'accord frontalier de 1937, entre l'Iran et le royaume irakien, n'ont en fait été appliqués par aucune des deux parties. Les deux pays se retrouvent alliés au sein du pacte de Bagdad en 1955 sans avoir pour autant réglé ces différends.

L'instauration de la république irakienne en 1958 détériore encore plus les relations. Chaque pays soutient alors les rebelles kurdes sur le territoire de l'autre, l'Irak revendiquant en outre l'Akabastan (Khuzistan iranien).

La «crise du Chatt-el-Arab» éclate en



A midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec quelques averses. Possibilité d'un orage. Vents modérés en fin de journée. Maximum 20. Apercü pour mardi, nuageux avec des vents modérés. Plus frais.

Pontiac-Gatineau-Lièvre, Laurentides: ciel variable. Des averses ou orages en fin de journée. Maximum 20. Apercü pour mardi, beau. Vents modérés. Plus frais.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville: ciel variable avec des averses ou orages en fin de journée. Maximum 22 à 24. Apercü pour mardi, généralement ensoleillé. Vents modérés et plus frais.

Estrie et Beauce: ciel variable avec des averses ou orages surtout en fin de journée. Maximum 22. Mardi: plutôt nuageux. Vents modérés et plus frais.

Québec: nuageux avec des averses ou orages surtout en fin de journée. Maximum de 18 à 20. Mardi: plutôt nuageux. Vents modérés et plus frais.

Mauricie, parc des Laurentides, Saguenay, Rivière-du-Loup, Malbaie et Lac St-Jean: pluie intermittente tôt le matin. Nuageux avec des éclaircies et des vents modérés par la suite. Averses ou orages plus tard. Maximum 16 à 18. Mardi: nuageux. Vents modérés et plus frais.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspésie: nuageux avec des éclaircies. Vents modérés par moments. Maximum 16 à 18. Mardi: nuageux. Vents modérés et températures à la baisse.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse Côte-Nord et Anticosti: variable et vents modérés en après-midi. Maximum 14. Mardi: pluvieux. Vents modérés et température à la baisse.

1969 quand l'Iran dénonce unilatéralement l'accord de 1937. Malgré diverses tentatives de médiation, les incidents frontaliers se multiplient. En 1971, l'Iran occupe les trois îlots stratégiques du détroit d'Ormuz (la grande Tomb, la petite Tomb et Abou Moussa). Les relations diplomatiques sont alors rompues.

Celles-ci sont rétablies à l'initiative de l'Irak en 1973 (pendant la guerre du Kippour) mais la «réconciliation» ne sera scellée qu'en 1975 par la signature des accords d'Alger.

Ces accords, qui doivent mettre fin au problème séculaire du tracé des frontières terrestres et maritimes, n'aboutissent en fait qu'à l'effrondement de la rébellion kurde d'Irak qui se voit alors privée de l'aide iranienne.

Le rapprochement entre les deux pays est cependant freiné par divers problèmes: la limitation du quota de pèlerins iraniens autorisés à visiter les lieux saints chiites en Irak, et la polémique sur l'appellation «persique» ou «arabe» du Golfe. Cependant, à la veille de la révolution iranienne, les relations entre les deux gouvernements sont assez bonnes pour amener l'Irak à restreindre les activités politiques de l'ayatollah Khomeiny, réfugié à Nadjaf depuis 1964, et à l'amener à quitter le territoire irakien pour la France en octobre 1978.

Dès l'avènement de la république islamique iranienne en 1979, Téhéran fait état de nouveaux incidents frontaliers. Bagdad, qui a demandé en décembre 1979 un amendement des accords d'Alger, se contente alors de les qualifier d'«accrochages» mettant aux prises les forces iraniennes à leurs opposants kurdes ou arabes.

Le désaccord grandissant entre les deux capitales se limite d'abord officiellement à des offensives diplomatiques et verbales: retrait des ambassadeurs en mars 1980, demande irakienne d'une évacuation immédiate des trois îlots du détroit d'Ormuz (avril 1980).

La tension aggravée par la présence en Iran de plusieurs milliers de réfugiés d'origine iranienne expulsés par Bagdad et la mort du dignitaire chiite Mohammad Bagher Sadr (assassiné par les services irakiens, selon Téhéran) se traduit sur le terrain par une recrudescence des accrochages armés à la frontière.

◆ Référendum

Suite de la page 17

même les plus traditionnelles du Québec des vieux partis, se retrouveront les positions qu'il sera ensuite prêt à accepter.

En vivant l'année de pouvoir qui lui reste, le gouvernement actuel court de grande chance de voir l'opinion évoluer considérablement vers l'idée que le Québec ne saurait se tirer du borborygme canadien que par l'indépendance; et se rendre compte de la gravité de l'erreur qu'a constitué le «non» au référendum. Et cela surtout si le gouvernement assume son rôle d'éclairer et de mobilisateur de la conscience nationale du Québec français, en se débarrassant complètement du souci des compromis, même verbaux, pour se ménager de l'appui chez les anglophones et les autres ethnies. Dans une situation que l'on peut estimer comparable, toute proportion gardée, Duplessis en 1948 a fouetté la fierté et les sentiments nationaux canadiens-français sans s'occuper de ce qu'en pensait les Anglais. Il a effectivement perdu tous les comités anglais; mais il a balayé sans exception tout le reste du Québec. Mais pour obtenir pareille réponse, il ne faut pas craindre de lancer les appels appropriés quoi qu'on en pense chez l'adversaire.

A l'heure actuelle, le gouvernement sait, par le référendum supposé perdu lui-même, que la moitié de la nation franco-québécoise était prête à aller de l'avant. Déjà, en fonction de ce qui se passe, plusieurs des «non» québécois-français ont sûrement révisé leur jugement et diraient «oui» maintenant. Il ne s'agit plus de ménager la chèvre et le chou pour tâcher de gagner du vote anglophone ou ethnique; même un gros progrès relatif de ce côté — de toute façon très imprévisible — n'influencerait pas pour la peine le résultat global. Ce qu'il faut prendre d'assaut et faire sortir au grand jour, c'est ce qui gît au fond silencieux du cœur et de la conscience de chaque Québécois-Français depuis plus de 200 ans: être un jour débarrassé de l'«Anglais».

A mon sens, le Parti québécois et le

gouvernement qui en est issu ne peuvent plus, au point où ils ont été portés et où ils ont porté la nation, s'esquiver derrière des jeux électoraux et le souci du pouvoir avant tout, quelles que soient les apparences bonnes raisons qui peuvent être invoquées pour cela. Le parti aurait pu se montrer moins pressé et ne pas se soucier de prendre le pouvoir avant d'avoir réussi à mettre derrière lui une majorité confortable des forces nationales: sur le plan électoral, c'est plus facile que sur un plan référendaire, à cause de la concentration dans quelques comités seulement du vote anglophone et allophone. Maintenant que le pouvoir tel qu'il l'a obtenu ne lui a pas permis d'atteindre l'objectif envisagé, il serait téméraire de penser qu'une nouvelle descente de charge permettrait d'aller plus loin ensuite. C'est une illusion trop facile quand on est en tentation du goût du pouvoir. Il n'y a pas d'autre issue honnête maintenant que de tenter de profiter des événements pour assumer le risque de se faire élire en temps et lieu, c'est-à-dire après l'expérience faite d'un an d'après-référendum, sur ce que commandera alors l'intérêt national, en préférant alors oeuvrer dans l'opposition plutôt que sur un faux mandat si le peuple n'est pas encore mûr.

Le résultat de l'opération référendaire ne saurait valablement être invoqué contre une telle vision des choses, sauf pour le très court terme; et alors, pour les raisons que nous avons vues, à mauvais escient. Nous ne pouvons rien en tirer de concluant pour l'avenir, sauf quant à la certitude déjà quand même significative du 50% de «oui» chez les Québécois-Français. D'autant plus significative qu'on peut dire que la véritable opération référendaire n'a pas vraiment eu lieu. La campagne du «oui» s'est faite en général avec tellement de ménagement qu'elle n'a enthousiasmé personne. Parce qu'il y a des choses qu'on n'a pas voulu dire afin d'arracher un «oui» aux groupes que nos préoccupations nationales ne pouvaient pas intéresser, on n'a pas voulu parler franc le langage de la nation qui ne saurait être qu'un langage de l'émotion, celui-là même que Trudeau ne s'est pas gêné d'utiliser en faveur du Canada, allant au cœur des gens intéressés et les motivant émotivement à ne pas pouvoir dire «non».

Personne ne peut dire, par conséquent, si dans une élection qui aurait lieu dans un an, au surplus après des événements qui devraient faire vibrer intensément la corde nationale, une campagne électorale où l'on saurait parler à notre peuple le langage de ses colères refoulées son cœur, ne mobiliserait pas la conscience nationale pour que soit enfin porté au pouvoir, avec un mandat très clair, un véritable gouvernement de libération nationale. C'est le risque de cette entreprise que nous attendons du Parti québécois et qu'il a le devoir de tenter.

22 septembre

par la PC et l'AP

1979: Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter en matière de sécurité nationale, déclare que les États-Unis souhaitent parvenir à un règlement politique sur l'affaire de la brigade soviétique stationnée à Cuba;

1974: les autorités du Honduras annoncent que le bilan officiel des victimes du Cyclone qui a dévasté leur pays est de 5 000 morts;

1973: M. Henry Kissinger devient secrétaire d'Etat, c'est le premier Américain naturalisé à obtenir ce poste;

1971: une cour martiale américaine acquitte le capitaine Ernest Medina. Celui-ci était accusé du massacre de plusieurs civils à My Lai, Sud-Vietnam;

1959: l'Assemblée générale des Nations unies vote contre l'admission de la Chine;

1949: l'Union soviétique fait exploser sa première bombe atomique, quatre ans après la première bombe américaine;

1927: abolition de l'esclavage au Sierra Leone;

1862: le président Lincoln annonce que tous les esclaves sont libres à partir du 1er janvier 1863;

1792: proclamation de la Première République française. Le calendrier révolutionnaire entre en application;

1711: prise de Rio de Janeiro par les Français. Ils sont nés le 22 septembre: Anne de Clèves, quatrième femme d'Henri VIII d'Angleterre (1515-1557); Louis Botha, homme d'Etat sud-africain (1862-1919).



◆ Lévesque

et un plan de campagne avaient été adoptés, que toute l'opération recensement avait été menée sans problèmes, que déjà une quarantaine de comités se sont dotés de plans de campagne, qu'à la mi-octobre plus de 60 candidats auront été choisis.

Si tout va bien au plan technique, il semble toutefois que les militants demeurent traumatisés encore par la défaite référendaire. C'est ce traumatisme qu'a semblé surtout vouloir vaincre M. Lévesque par son intervention de samedi matin, tout en essayant de sortir les délégués de la torpeur qui les avait envahis. Cette torpeur était d'ailleurs à ce point manifeste qu'une déléguée est venue dire au micro que «l'on se croyait à une basse messe» tant tout le monde semblait endormi.

Ce traumatisme référendaire n'a pas raison d'exister, a longuement fait valoir, M. Lévesque qui estime que l'objectif de la souveraineté-association a maintenant franchi «le cap de la crédibilité». Selon lui, avec 40% des suffrages pour le OUI, le PQ a l'appui de la majorité du Québec français et la marche en avant du parti, entreprise en 1970, se poursuivra le moment venu.

En attendant que ce moment ne vienne, il faut continuer à préparer l'action, a-t-il dit. Il a rappelé, un peu sur le ton du reproche, les conditions d'une victoire à la prochaine élection.

Il faut que le gouvernement retrouve son agressivité de 1976, qu'il se transforme en prévision des élections en parti d'opposition, a-t-il d'abord noté. Cette agressivité retrouvée doit être cependant complétée par une reprise de contact avec la population et il y a nécessité pour les militants de s'extraire de la routine administrative, de renouveler leur perception des besoins et de cesser de se parler en cénacle. Cela fait, il faut qu'il arrive maintenant, le Parti québécois sera prêt à faire face à un coup de force d'Ottawa ou du Parti libéral de M. Claude Ryan qui, selon lui, n'a su renouveler que les appétits de pouvoir.

Ce discours du premier ministre, bien accueilli au plan des idées, n'a pas semblé fouetter outre mesure l'ardeur des troupes, et c'est sans trop d'enthousiasme que les militants ont entonné le rituel «Mon cher René, c'est à ton tour», au moment des applaudissements.

L'apathie dont les membres du conseil national ont fait preuve s'explique, selon le président du comité exécutif, M. Philippe Bernard, par le caractère routinier de cette réunion et par une certaine crainte qu'ont les militants de voir le premier ministre reporter au printemps des élections qu'ils souhaitent à l'automne.

Malgré cette apathie, c'est avec une certaine fermeté que les délégués ont accueilli quelques-unes des propositions, dites de routines, de leurs dirigeants. Ainsi ils ont opposé un non catégorique à la proposition voulant que le prochain congrès biennal soit reporté à l'automne 81. On a plutôt exigé qu'il ait lieu comme prévu au printemps prochain, avant ou après les élections selon le cas.

De la même manière, les délégués au Conseil national ont résolu de former un comité d'étude sur le fonctionnement administratif de la permanence nationale auquel l'exécutif national s'opposait et ils ont rejeté une importante proposition de l'exécutif relative au fonctionnement du conseil national d'octobre.

L'exécutif et le comité des neuf proposaient de réserver le droit de vote en plénière aux seuls présidents d'associations de comités, mais on a plutôt exigé que les

cinq délégués de chaque comté aient le droit de vote. On s'opposait à ce projet en faisant valoir que les résolutions que le conseil national élargi adoptera pourraient ne pas être légales, mais la majorité en a décidé autrement.

C'est à ce conseil national qu'aura lieu le débat de fond sur les principaux éléments que contiendra le prochain programme électoral du Parti québécois dont le projet de souveraineté-association. La principale proposition qui sera alors soumise, consistera à réaffirmer les objectifs de souveraineté et d'association, et à décider si le prochain programme de gouvernement contiendra ou non des engagements à ce propos.

Le conseil national de la fin de semaine a tracé la voie à cet égard en adoptant, sans discussion, le rapport du comité au programme qui a analysé et interprété le programme du parti eu égard à la souveraineté-association et les récents événements référendaires. Il propose trois interprétations dont l'un laisse entière liberté au gouvernement de décider de faire une élection sans poser la question constitutionnelle.

Outre ce rapport, les délégués ont adopté deux autres documents qui seront importants pour le parti dans les prochains mois: d'une part le budget annuel qui prévoit des dépenses de \$4 millions, dont \$2 millions pour le national, et d'autre part le plan d'action de la prochaine année.

Ce plan d'action émet l'hypothèse que les élections ont lieu dans les prochains mois et propose une série d'actions qui constituent «des moyens nécessaires à une victoire». Parmi ceux-là, soulignons la création d'un centre de formation politique et la tenue de campagnes de sensibilisation auprès des femmes, des groupes ethniques et des anglophones. A cette fin, on a formé divers comités, dont le comité national des anglophones; revu le comité de la condition féminine qui devient le comité national d'action politique des femmes, revu aussi le comité des relations avec les groupes ethniques. On a aussi décidé de former un comité des jeunes, ce qui est une première pour le Parti québécois.

◆ Décennie

«Le marché est-ouest n'est pas particulièrement intéressant; la véritable barrière se trouve au sud, du côté des États-Unis.» On sait que M. Beigie, un Américain d'origine, a toujours été partisan d'une plus grande intégration économique avec les USA.

Si l'homme d'affaires doit prendre l'initiative dans la décennie 80, il doit néanmoins apprendre à composer avec les autres partenaires socio-économiques. A ce sujet, M. de Grandpré a mentionné que ces exercices de concertation devraient, pour être fructueux, se tenir hors de la présence continue des médias.

Lors d'une rencontre avec la presse, le président du groupe Bell-Northern a critiqué le comportement de journalistes qui lui demandaient des éclaircissements sur le contact avec l'Arabie saoudite.

«Voilà un contrat de \$1,3 milliard qu'une firme canadienne a finalement décroché à l'étranger. C'est un record. Pourtant on nous reproche d'avoir fait ce qu'Ericson ou Phillips ont fait, soit verser des honoraires à des agents. Jamais un contrat ne nous a apporté autant de problèmes au Canada. Plusieurs ministères fédéraux nous interrogent, la Commission des droits de la personne... Pourtant tout le monde devrait être debout sur les chaises pour nous applaudir.»

M. de Grandpré a décoché une flèche acérée aux tenants de la «croissance zéro». La détérioration de la conjoncture a effrité le soutien populaire qu'on accordait à ce «petit groupe d'activistes» qui pourrait «refaire surface dès que les questions de gain-pain s'estomperont au cours de la prochaine remontée de l'économie».

Pour sa part, M. Carl Beigie a lancé trois défis aux hommes d'affaires pour la décennie à venir. D'abord, il importe d'annoncer clairement les principaux éléments d'une bonne gestion et ne plus se contenter de clabonner «des exagérations

AUJOURD'HUI

À 11 h, inauguration officielle des travaux de construction du réservoir Julien-Lord, en présence de M. René Lévesque, premier ministre du Québec.

Le congrès international sur les sociétés de chasseurs-collecteurs se poursuit au Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy.

À 19 h 30, sous les auspices de la faculté de Théologie et du Centre canadien d'œcuménisme, conférence publique de M. Lukas Vischer sur «Les difficultés théologiques majeures». À la salle H-0245 du pavillon situé au 3200, rue Jean-Brillant.